

## Ski nordique : les frères Rey, des Cernets, raflent les médailles aux championnats suisses juniors

(Page 14)

# Sur la ligne Yverdon-Sainte-Croix Tragédie du rail : 7 morts et 43 blessés

## Les secours ont été retardés par la neige

Deux automotrices de la ligne de chemin de fer Yverdon-Sainte-Croix — l'une descendant de Sainte-Croix avec soixante-deux passagers et l'autre montant d'Yverdon — sont entrées en collision samedi vers 10 h 35 sur la voie unique, au-dessous de la halte non desservie d'Essert-sous-Champvent. L'accident a fait sept morts et quarante-trois blessés, dont plusieurs sont grièvement atteints.

Parmi les morts figurent le colonel Robert Dériaz, de Vuitebeuf, doyen des syndics vaudois (84 ans) et ancien commandant de l'arrondissement territorial 1, et Pierre Oberson, 45 ans, directeur de l'imprimerie de la « Feuille d'avis de Sainte-Croix ».

La cause exacte de l'accident est encore inconnue. Les deux convois, qui roulaient à environ 45 km/h, auraient dû se croiser à Essert-sous-Champvent, mais, pour une raison que l'enquête devra établir, l'automotrice descendante ne s'est pas arrêtée. C'est dans une courbe sans visibilité, dans la forêt entre Essert-sous-Champvent et Valeys-sous-Montagny, que l'automotrice qui avait quitté Sainte-Croix à 10 h 06 entra en collision, sans dévier, avec l'automotrice no 9 arrivant d'Yverdon. Le choc fut violent et les deux machines s'encastrèrent l'une dans l'autre, non loin d'un ravin. Des carcasses des deux locomotrices, on retira trois morts et une cinquantaine de blessés, dont quatre succombèrent à l'hôpital.

Les victimes ne purent être dégagées qu'après de longs et pénibles efforts et le dernier corps fut retiré après 16 heures. Le camion du centre de secours contre l'incendie d'Yverdon s'était enlisé sur l'unique chemin d'accès, très mauvais à cause de la neige, et les ambulances appelées furent immobilisées derrière ce véhicule. Il fallut improviser des transports de blessés en chariot, sur des brancards et à dos d'homme entre le lieu de l'accident et les ambulances, elles-mêmes embourbées. De nombreux paysans de la contrée

vinrent avec leurs tracteurs pour remorquer ces dernières jusqu'à la route cantonale. Les blessés ont été hospitalisés à Yverdon, Orbe, Sainte-Croix et au Centre hospitalier universitaire de Lausanne.

Trois personnes ont été tuées sur le coup. Il s'agit de M. Pierre Ruppen, 47 ans, conducteur de la locomotive descendante, de M. Gabriel Borloz, 52 ans, employé CFF, domiciliés tous deux à Yverdon, et de M. Paul-Alain Cordey, 21 ans domicilié à Lausanne. En outre, quatre blessés ont succombé à l'hôpital d'Yverdon : M. Robert Dériaz, 84 ans, ancien instituteur, syndic de Vuitebeuf (il occupait cette fonction depuis 1950 et était le doyen d'âge des syndics vaudois), colonel, ancien commandant du régiment d'infanterie de frontière 41 et de l'arrondissement territorial 1, M. Pierre Oberson, 45 ans, directeur de l'imprimerie de la « Feuille d'avis de Sainte-Croix », Mlle Denise Basset, 50 ans, domiciliée à Yverdon. En outre, M. Gérard Jaccard, mécanicien, à Yverdon, 36 ans, devait céder dans la journée de dimanche.

Les opérations de secours ont été menées par les médecins d'Yverdon, la section des Samaritains de cette ville, les ambulances des polices d'Yverdon Orbe et Sainte-Croix, la police cantonale, les pompiers de la ville et des ateliers CFF d'Yverdon. Le conseiller d'Etat Claude Perey, chef du département vaudois de l'intérieur et de la santé publique, était sur les lieux. Lire notre récit de la catastrophe ainsi que nos commentaires en page 8.

### LES IDÉES ET LES FAITS

#### Danse des milliards

Eh oui ! Nous en sommes là. Naguère encore, lorsqu'on voulait caractériser une politique financière dispendieuse, on parlait de « danse des millions ». Or, on commence à s'habituer à prendre le million comme simple « unité de compte » et non plus comme une somme indiquant déjà une tendance à la prodigalité. Si bien qu'aujourd'hui, lorsqu'il s'agit d'exprimer que les charges de la Confédération augmentent rapidement il faut recourir aux milliards.

Voyez le tout récent « Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les grandes lignes de la politique gouvernementale durant la législature 1975-1979 ». Le collège exécutif y dresse le catalogue de ses intentions. Il ne nous dit certes pas : Ceci se fera quoi qu'il en coûte. Il nous présente la liste de ce qu'il serait expédient de faire, à son avis du moins, pour assurer le développement normal de ces organismes vivants que sont une société et une communauté nationale. Avec sagesse et prudence, il s'inquiète aussi de la facture.

Or, il estime que si l'on se borne à poursuivre l'exécution des tâches actuelles, les dépenses s'éleveront, pour la seule Confédération bien entendu, à plus de 17 milliards en 1977, à un peu moins de 19 milliards en 1978 et à 20 milliards en 1979.

Et les recettes, demanderez-vous ? Hélas, elles resteront inférieures de 2,4 milliards en 1977, de 3,2 milliards en 1978 et de quatre milliards en 1979 aux sommes qui seront sorties des caisses fédérales.

De toute évidence, il est impossible d'accepter d'un cœur léger un déficit éventuel de quatre milliards, d'autant plus que, d'ici la fin de la décennie, certaines tâches nouvelles s'ajouteront à celles qu'il faut mener à leur terme, ce qui pourrait encore porter l'excédent des dépenses à cinq milliards, c'est-à-dire à un chiffre représentant les dépenses totales de la Confédération en 1965.

Elaguer le budget de quelques branches gourmandes ne suffira pas à nous rapprocher de l'équilibre. Il faudra donc de nouvelles recettes et cela au moment même où l'économie suisse est affaiblie par une récession dont les effets se feront sans aucun doute sentir encore durant quelques années.

Mais faire jaillir de nouvelles sources d'impôt suppose l'assentiment du peuple et des cantons. La grande tâche qui nous attend concerne donc avant tout la mise au point d'un système fiscal auquel pourra souscrire le souverain et nul n'ignore que c'est là une entreprise des plus ardues. Néanmoins, le Conseil fédéral veut aller de l'avant. Il annonce une refonte totale de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) pour le transformer en « taxe sur la valeur ajoutée » (TVA), une modification de l'impôt de défense nationale, enfin un projet constitutionnel sur « l'harmonisation des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes ».

L'effort est certes méritoire, mais aboutira-t-il ? Toute la question est là. A cet égard, la législature ouverte en décembre dernier mettra fortement à l'épreuve le sens des responsabilités d'abord des autorités, mais surtout des citoyens.

Georges PERRIN

#### PAGE 8 :

#### Décision du RJ

Les 500 délégués du Rassemblement jurassien (RJ) réunis à Delémont ont décidé de proposer aux partis qui s'étaient prononcés en faveur du canton le 23 juin 1974 la conclusion d'un apparentement général pour l'élection de la Constituante.

#### PAGE 9 :

#### Recrudescence de la violence

Selon des spécialistes en la matière, la situation actuelle sur le front de la violence augmente de semaine en semaine et prend de plus en plus des formes alarmantes dans notre pays.

#### CHRONIQUE RÉGIONALE :

pages 2, 3, 6, 7, 8

#### INFORMATIONS SUISSES :

page 9

#### TOUS LES SPORTS :

pages 11, 13 et 14

#### DERNIÈRE HEURE :

page 19

#### OFFRES D'EMPLOIS :

page 12

## Au poste de Chiasso

ROME, (AFP). — Les douaniers italiens du poste de contrôle de Chiasso, opérant un contrôle de routine vendredi, ont été mis sur la piste d'un important trafic de devises. C'est ainsi qu'ils ont découvert dans la poche d'un jeune intermédiaire des preuves écrites selon lesquelles deux ingénieurs italiens ont fait passer clandestinement en Suisse, ces dernières semaines, une somme de 11 milliards de francs, soit quelque 34 millions de francs suisses. Le transfert des capitaux est interdit à partir de l'Italie depuis le 20 janvier dernier.

Si les autorités douanières s'interrogent sur la manière par laquelle cette somme a pu passer inopinément la frontière, le fisc italien est intrigué de son côté quant au moyen utilisé par les deux ingénieurs romains pour se procurer une somme aussi importante.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01



Ce document donne une idée de l'importance du choc

(ASL)

## Innsbruck : l'heure du bilan

Les pentes du Patscherkofel et de la Lizum, la patinoire du stade olympique, les champs de neige de Seefeld et le superbe tremplin du Bergisel vont maintenant disparaître des écrans de télévision, qu'ils avaient envahis pendant une quinzaine de jours. Les 12<sup>me</sup> Jeux olympiques d'hiver sont terminés, au grand soulagement de forces de police considérables qui craignaient tant un « deuxième Munich ». Il ne reste plus que le souvenir de quelques-unes des plus belles images, le sourire de Rosi Mittermaier, les bras levés de Franz Klammer faisant hurler de joie toute l'Autriche à l'arrivée de la descente, le ballet sur glace du merveilleux artiste qu'est John Curry, la souffrance du Norvégien Ivar Formo à l'arrivée du marathon des neiges, l'envolée des sauteurs au-dessus d'Innsbruck ou encore les grands éclats de rire du minuscule Heini Hemmi ou de la blonde Kathy Kreiner, ravis du bon tour joué aux grands favoris.

Ces deux semaines autrichiennes, que l'on attendait sans passion dans un monde sportif où l'amateurisme, quoi qu'en pense le CIO, n'est plus de mise, ont tout de même permis la naissance de deux héros entrés à tout jamais dans la légende olympique : Rosi Mittermaier et John Curry.

L'allemande était, jusqu'à ce jour, « un joli sourire », l'amie de tous dans ce monde étrange qu'est le cirque blanc, un exemple de sérieux et de longévité. (Lire la suite en page 13).



Neuf médailles, telle est la belle moisson réalisée par la délégation suisse aux Jeux d'Innsbruck. En voici le détail. De gauche à droite : Josef Benz (bob, argent et bronze), Bernard Russi (descente, argent), Eric Schaerer (bob, argent et bronze), Rudolf Marti (bob, argent), Heini Hemmi (slalom géant, or), Ulrich Baechli (bob, argent) Ernst Good (slalom géant, argent). (Téléphoto AP)

## Incompréhensible...

« Les mécaniciens des deux locomotrices qui sont entrées en collision étaient des employés consciencieux ; c'est incompréhensible ! » Au sentiment de consternation attristée que tout le monde éprouvera, après la catastrophe ferroviaire qui s'est produite samedi matin sur la ligne à voie étroite d'Yverdon à Sainte-Croix, se mêlera une interrogation analogue. Comment, se demandera-t-on, un accident pareil est-il possible, sachant que les deux mécaniciens ont chacun assuré le même service des centaines de fois ?

Erreur humaine, défaillance humaine, fatalité ? Pouvoir néfaste de l'habitude, émuissant à la longue le sens de l'observation, la vigilance et l'attention indispensables à tous les instants, lorsqu'on a la responsabilité quotidienne de nombreuses vies humaines ? Un enchaînement de ces divers facteurs, impondérables, a-t-il été à l'origine de cette sanglante collision ?

S'il existe d'autres causes, le seul homme peut-être qui eût pu les indiquer — le mécanicien du convoi descendant — ne les dira pas. Il a laissé sa vie dans la carcasse de sa motrice déchiquetée. Mais l'enquête qui a été ouverte retiendra probablement aussi l'absence d'un signal de sécurité automatique, mécanique ou électrique près du lieu de l'accident. Si un tel signal avait existé, la collision eût-elle été évitée ? L'automne dernier déjà, semble-t-il, deux convois roulant à la rencontre l'un de l'autre ont failli se télescoper près du même endroit. Le choc a pu être évité de justesse par un freinage « en catastrophe ».

Mais les conclusions de l'enquête quelles qu'elles soient n'atténueront point le chagrin des familles des victimes, ni la souffrance des blessés. Disons-leur notre sympathie dans l'épreuve qui les frappe si cruellement. Nous pensons notamment aux parents et amis de notre confrère M. Pierre Oberson, directeur de la « Feuille d'avis » de Sainte-Croix, et à ceux du syndic de Vuitebeuf, M. Robert Dériaz, ancien colonel commandant la brigade frontière 41. Le tragique destin des défunts jettera l'émotion bien au-delà de leurs communes respectives et de leur canton, car ils jouissaient de l'estime et de l'amitié de leurs concitoyens loin à la ronde.

Malgré les grandes difficultés d'accès, en raison du terrain détremé, les secours se sont organisés au plus vite sur place, grâce aussi à l'esprit d'entraide et de dévouement des agriculteurs. Leur conduite fut exemplaire, nous dit-on. C'est un rayon de lumière dans cette tragédie.

R. A.

## Notre nouveau feuilleton Par amour pour elle

par Philippe About

Du suspense dans notre nouveau feuilleton ! Un exemple ?

...Le jeune homme avait fait arrêter la voiture devant la grille, il avait réglé le chauffeur et tenant maintenant la jeune fille par le bras, il marchait vers le pavillon.

Le cœur de Sylvie débordait de reconnaissance, Gabriel semblait calme, mais il se remémorait les dernières paroles agressives de Sylvie et ne savait comment s'y prendre pour lui dire qu'il ne lui en voulait pas, qu'il voulait effacer le passé pour repartir du bon pied avec un espoir tout neuf.

Ils gravirent ensemble les marches du perron. La porte n'avait même pas été refermée à clé. Sylvie tourna le bouton et entra chez elle. Elle laissa passer Gabriel, referma derrière lui et...

Dès aujourd'hui dans FAN-L'EXPRESS

**CORTAILLOD**

**A propos du stand de tir**  
(c) A l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif figurera également le dépôt d'une motion libérale concernant le problème du stand de tir. L'exécutif présentera également un rapport oral à ce propos.

**Au cinéma**  
Lors d'une séance de cinéma organisée par le parti radical une omission laissait croire au lecteur que M. Troulot était également l'auteur du film « A la découverte des fontaines de Neuchâtel ». Or ce film a été tourné par l'ADEN et M. Eigenmann l'avait commenté avant sa projection.

**AVIS TARDIFS**  
Fr. 3.30 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**Action**  
**foie de porc frais** Kg 350  
**fricandeaux** la pièce 1.-

**Boucheries Coop Neuchâtel**

**mode** 3 pour 2  
encore quelques jours...  
BASSIN 8 NEUCHÂTEL

**Magasin fermé pour transformations**  
**jusqu'au 22 février**  
**La Bélette**  
SOUS LES ARCADES  
Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

CALME HARMONIE  
**MT**  
Méditation Transcendantale  
Une technique scientifique

**Séances d'information**  
à COUVET : Ce soir à 20 h 15 à la Salle Grise  
à FLEURIER : Demain mardi à 20 h à la Salle de Pâroisse  
à NEUCHÂTEL : tous les mercredis à 20 h 30 au centre du Plan Mondial Bellerche 18, Neuchâtel Tél. 24 74 09

A louer à BOUDRY dans immeuble « Sur-la-Forêt » Rte de la Gare 31  
**appartement de 5 pièces**  
2me étage, loyer Fr. 577.— par mois, charges comprises.  
Disponible tout de suite  
tél. (038) 42 15 15, interne 33.

**COLOMBIER**

**Election d'un nouveau pasteur**  
(c) Dans sa séance du 29 janvier 1976, le conseil d'Eglise avait à choisir le candidat qu'il va proposer aux électeurs de la paroisse en qualité de pasteur, en remplacement de M. B. de Perrot qui atteindra cet été l'âge de la retraite.  
Après étude détaillée et contacts avec les sept pasteurs proposés par des paroissiens, le choix du conseil s'est arrêté sur M. Thierrî Perregaux.

M. Perregaux est né en 1939. Il a fait ses études à la Faculté de théologie de Neuchâtel. Consacré en juin 1965, il accomplit deux stages, l'un à Fontainemelon, l'autre à La Chaux-de-Fonds, avant de partir pour un an à la tête des « Gais vagabonds » d'outre mer, en Haïti. Rentré au pays, il assume depuis septembre 1966 la charge de pasteur aux Brenets. Il est marié et père de trois fils. M. Perregaux est préoccupé avant toute chose de prêcher l'Évangile. Il est aumônier dans l'armée. Il attache une importance particulière aux visites pastorales. Il a de bons contacts avec la jeunesse. Très œcuménique, il a su établir d'excellentes relations avec les membres de l'église catholique des Brenets.  
L'élection de ce nouveau conducteur spirituel aura lieu au bulletin secret dimanche.

**Beaux résultats**

(c) La soirée organisée récemment au profit de Terre-des-hommes — avec la participation de la Chanson du Pays de Neuchâtel et du cabaret « Au courant d'air », a rapporté une somme d'environ 1200 francs.  
D'autre part la traditionnelle vente de mimosas, effectuée par les enfants des 6-côles, a atteint le résultat de 2544 fr., montant qui a été versé pour les colonies de vacances de la Croix-Rouge. Ce chiffre est supérieur à celui de l'année dernière.

**Costumes neuvevillois : une nouvelle caissière**

(c) Le groupe des costumes et petit chœur neuvevillois s'est réuni récemment en assemblée générale au cours de laquelle il a été pris acte de la démission de son poste de caissière de Mlle Madeleine Cart. Cette dernière a fonctionné à ce poste durant 17 ans. C'est Mme Danièle Vogt qui assumera l'intérim pour la durée d'une année.

**Tout de même !**

L'augmentation des frais de justice a-t-elle impressionné le personnel de l'imprimerie ? On pourrait le croire... Dans notre article de samedi, nous avions en effet écrit : « Promettez la torture aux assassins, cela n'empêchera pas des meurtres quotidiens ». Et finalement, il a été imprimé : « Promettez la torture aux assassins ! » C'était presque encourager les délités... (N.)

**Naissances**

Jean-Jacques et Michèle FALLET-BLOCH et leur fils Guillaume ont la joie d'annoncer la naissance de  
**Nathalie**  
15 février 1976  
Maternité Landeyeux Châtelard 11 2052 Fontainemelon

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de  
**Julien**  
le 15 février 1976  
Delphine, Claude et Françoise RUFER  
Maternité Poutalès Port-Roulant 10 2000 Neuchâtel

**PESEUX**

**Assises du Cercle de la Côte**

(sp) *Devant une quarantaine de membres, M. Pierre Matthey, président, a dirigé la 102me assemblée générale du Cercle de la Côte, à Peseux. La situation de cette association est bonne, a relevé le président et peu de problèmes se sont posés durant l'année. L'exercice bouclé par un bénéfice appréciable, a annoncé M. Charles Lambert, trésorier, et le bilan fait apparaître un capital important. Les nominations ont confirmé l'équipe dirigeante. Le président Pierre Matthey sera accompagné par MM. B. Proserpi, Ch. Lambert, D. Roquier, R. Magnin, A. Bovard et Cl. Weber. Quelques fidèles ont été acclamés membres honoraires. Ce sont : MM. M. L'Eplattier, « Cadi » Renaud, M. Barbezat et E. Freiburghaus.*  
*Les cotisations ont été approuvées au même niveau et le président annonça qu'il espérait que les prix des consommations demeureraient aussi inchangés. Mené rondement, cette assemblée a fait ressortir la bonne ambiance qui règne dans cette association et au terme des débats, une collation fut offerte à tous les participants.*

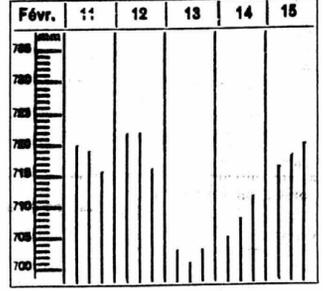
**BOUDRY**  
**Direction défectueuse**

Samedi vers 15 h 20, une automobile conduite par Mlle A.S., de Neuchâtel circulait sur la N5 direction est à la sortie de la localité. A la suite d'une défectuosité de la direction la conductrice a perdu le contrôle de la machine qui s'est renversée sur le flanc gauche, a glissé sur la chaussée, qu'elle a traversée de droite à gauche, et enfin s'est immobilisée une centaine de mètres plus loin. Dégâts.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel. — 14 fév. Température : moyenne : 2,2 ; min. : 1,3 ; max. : 4,2. Baromètre : moyenne : 708,4. Eau tombée : 1,7 mm. Vent dominant : direction : ouest, faible ; de 9 h 45 à 14 h 45, sud, faible, puis nord modéré. Etat du ciel : couvert, pluie de 4 h à 4 h 30.

Observatoire de Neuchâtel. — 15 fév. Température : moyenne : 1,0 ; min. : 0,3 ; max. : 1,8. Baromètre : moyenne : 718,0. Vent dominant : direction : nord-est ; force : modéré. Etat du ciel : couvert, brumeux.



Niveau du lac du 14 fév. à 18 h : 428,94

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : le temps sera couvert par stratus dont la limite supérieure se situera entre 1500 et 1800 mètres. Clair au-dessus. La température restera voisine de zéro degré. Bise modérée.

Evolution probable pour mardi et mercredi : même type de temps. Limite du stratus s'abaissant progressivement jusque vers 1000 mètres.

**Avis mortuaire**  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté. Prov. 19-22

Madame Arthur Sunier-Conrad, à Peseux ;  
Monsieur et Madame Raymond Sunier-Frieden, à Neuchâtel ;  
Monsieur et Madame Edgar Sunier-Hitz et leurs enfants François, Bernard, Yann et Myriam, à Cressier ;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre Sunier-Blumenstein et leur fils Pierre, à Bienne ;  
Madame Daisy Nater-Sunier et son fils Pierre-André, à Neuchâtel ;  
Monsieur et Madame Gaston Sunier-Clottu et leurs enfants Ariane, Martial, Danièle et Laurent, à Neuchâtel ;  
Monsieur et Madame Jean-Paul Frieden-Sunier et leurs enfants Yvan et Joëlle, à Bevaix ;  
Monsieur Marcel Sunier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Nods ;  
Monsieur Octave Sunier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Nods ;  
ainsi que les familles Sunier, Graser, Loup, Conrad, Bourquard, Matthey, Sausser, parentes, alliées et amies,  
ont la grande douleur de faire part du décès de  
**Monsieur Arthur SUNIER**  
leur très cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris subitement à Lui, dans sa 81me année.  
2034 Peseux, le 14 février 1976  
(Rue de Neuchâtel 31)  
L'enterrement aura lieu au cimetière de Peseux mardi 17 février.  
Culte au temple à 13 heures.  
Domicile mortuaire : Pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Avis mortuaires**  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Madame Edmond Küpfer-Leresche ;  
Monsieur et Madame Max Bourgeois-Küpfer et leurs enfants, Olivier, Jacques et Anne, à Martigny ;  
Monsieur et Madame Philippe Küpfer-Bach et leurs enfants, Marie-Odile et Séverine, à Saint-Blaise ;  
Madame Georgette Haegeli-Küpfer, à Hamden (USA) ;  
Madame Valérie Leresche, à Vallorbe ;  
Monsieur et Madame Emile Leresche, à Berne,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la tristesse de faire part du décès de  
**Monsieur Edmond KÜPFER**  
leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 77me année, muni des sacrements de l'Eglise.  
2013 Colombier, le 15 février 1976  
(av. de Longueville, 8)  
Eternel, souviens-toi de moi dans ta bienveillance.  
Ps. 106 : 4  
La messe de sépulture aura lieu le mardi 17 février, à 13 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Colombier, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Madame Georges Egger-Colin, à Asuncion (Paraguay) et leurs enfants ;  
Monsieur Paul-Henri Colin, à Neuchâtel, et sa fille ;  
Monsieur et Madame Jean-Louis Dubied-Colin et leur fille, à Neuchâtel ;  
Madame Elisabeth Leuba, à Morges, et ses enfants ;  
Monsieur Henri Colin et sa fille, à Genève,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la tristesse de faire part du décès de  
**Monsieur Jules-Victor COLIN**  
leur cher père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82me année.  
2000 Neuchâtel, le 15 février 1976.  
Dieu est amour.  
Je sais en qui j'ai cru.  
II Tim. 1 : 12  
L'incinération aura lieu le mardi 17 février.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Domicile de la famille : Monsieur Paul-Henri Colin, rue de la Coquemène 3 2000 Neuchâtel.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Unis dans la vie ;  
Unis dans la mort.

Mademoiselle Raymonde Ganière, à Neuchâtel ;  
Monsieur et Madame Jules Ruegger-Quinche, à La Chaux-du-Milieu ;  
Madame et Monsieur Fritz Schwarzwuegger et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;  
Mademoiselle Hélène Ruegger, à La Chaux-de-Fonds ;  
Monsieur et Madame Henri Ruegger-Duvanel, à Peseux, leurs enfants et petits-enfants, à Cortaillod et Genève ;  
Monsieur et Madame Francisco Guardiola, leurs enfants et petits-enfants, à Alaro (Majorque),  
ont le profond chagrin de faire part du décès de  
**Monsieur Oscar RUEGSEGGER**  
leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, beau-fils, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 63me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.  
2000 Neuchâtel, le 15 février 1976.  
(Vy-d'Etra 52).  
Je vous ai écrit ces choses afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.  
I Jean 5 : 13  
L'incinération aura lieu mardi 17 février.  
Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.  
Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Edmond Kupfer-Leresche ;  
Monsieur et Madame Max Bourgeois-Küpfer et leurs enfants, Olivier, Jacques et Anne, à Martigny ;  
Monsieur et Madame Philippe Küpfer-Bach et leurs enfants, Marie-Odile et Séverine, à Saint-Blaise ;  
Madame Georgette Haegeli-Küpfer, à Hamden (USA) ;  
Madame Valérie Leresche, à Vallorbe ;  
Monsieur et Madame Emile Leresche, à Berne,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la tristesse de faire part du décès de  
**Monsieur Edmond KÜPFER**  
leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 77me année, muni des sacrements de l'Eglise.  
2013 Colombier, le 15 février 1976  
(av. de Longueville, 8)  
Eternel, souviens-toi de moi dans ta bienveillance.  
Ps. 106 : 4  
La messe de sépulture aura lieu le mardi 17 février, à 13 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Colombier, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Unis dans la vie ;  
Unis dans la mort.

Madame Jean-Pierre Hurni, ses enfants et petits-enfants à Lesmont (Aube) France ;  
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Adolphe Hurni en France,  
font part du décès de  
**Monsieur Jean-Pierre HURNI**  
survenu dans sa 70me année à l'hôpital de Troyes.  
L'enterrement aura lieu à Saint-Léger (Aube) France, mardi 17 février 1976 à 15 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très cher papa, maman, parents et amis, que Dieu a repris à Lui, dans leur 93me et 88me année, après quelques jours de maladie.  
2000 Neuchâtel, les 13 et 14 février 1976  
(rue des Saars, 14)  
Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits  
Ps. 103 : 2  
L'incinération aura lieu le lundi 16 février.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

leur très cher frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 73me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.  
2000 Neuchâtel, le 15 février 1976.  
(Vy-d'Etra 52).  
Je vous ai écrit ces choses afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.  
I Jean 5 : 13  
L'incinération aura lieu mardi 17 février.  
Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.  
Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.  
Jean 4 : 16.

Madame Louis Zwahlen-Anker, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Simonet-Anker ;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Léon Barbezat-Anker,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le pénible devoir d'annoncer le décès de  
**Monsieur Fritz ANKER**  
leur cher frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 73me année.  
2087 Cornaux, le 13 février 1976.  
(Rue du Vignoble 14).  
Mes brebis entendent ma voix ; je les connais et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle et elles ne périront jamais et personne ne les ravira de ma main.  
Jean 10 : 27-28.  
L'incinération aura lieu lundi 16 février.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Domicile de la famille, Monsieur et Madame Marcel Divernois, rue du Vignoble 14, 2087 Cornaux.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 80me année.  
2065 Savagnier, le 13 février 1976.  
C'est une parole certaine et entièrement digne d'être reguë, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pêcheurs, dont je suis le premier.  
I Tim. 1 : 15.  
L'ensevelissement aura lieu lundi 16 février.  
Culte au temple, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Selon le désir de la défunte, il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Monsieur et Madame Georges Egger-Colin, à Asuncion (Paraguay) et leurs enfants ;  
Monsieur Paul-Henri Colin, à Neuchâtel, et sa fille ;  
Monsieur et Madame Jean-Louis Dubied-Colin et leur fille, à Neuchâtel ;  
Madame Elisabeth Leuba, à Morges, et ses enfants ;  
Monsieur Henri Colin et sa fille, à Genève,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la tristesse de faire part du décès de  
**Monsieur Jules-Victor COLIN**  
leur cher père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82me année.  
2000 Neuchâtel, le 15 février 1976.  
Dieu est amour.  
Je sais en qui j'ai cru.  
II Tim. 1 : 12  
L'incinération aura lieu le mardi 17 février.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Domicile de la famille : Monsieur Paul-Henri Colin, rue de la Coquemène 3 2000 Neuchâtel.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Unis dans la vie ;  
Unis dans la mort.

Madame Jean-Pierre Hurni, ses enfants et petits-enfants à Lesmont (Aube) France ;  
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Adolphe Hurni en France,  
font part du décès de  
**Monsieur Jean-Pierre HURNI**  
survenu dans sa 70me année à l'hôpital de Troyes.  
L'enterrement aura lieu à Saint-Léger (Aube) France, mardi 17 février 1976 à 15 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très cher papa, maman, parents et amis, que Dieu a repris à Lui, dans leur 93me et 88me année, après quelques jours de maladie.  
2000 Neuchâtel, les 13 et 14 février 1976  
(rue des Saars, 14)  
Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits  
Ps. 103 : 2  
L'incinération aura lieu le lundi 16 février.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Avis mortuaires**  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Monsieur et Madame Fritz-Henri Cosandier et leurs enfants Michel et Ginette ;  
Madame et Monsieur Jean-Claude Gaberel et leurs enfants Patrice, Gilles et Natacha, à Perroy ;  
Monsieur André Coulet, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;  
Madame Rachel Cuche, ses enfants et petits-enfants ;  
Madame Louis-Auguste Matthey ;  
Madame Fritz-Edmond Matthey, ses enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Roger Matthey, à Cernier, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame Lucie Wenger, à Dombresson, ses enfants et petits-enfants,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le chagrin de faire part du décès de  
**Madame Fritz COSANDIER**  
née Jeanne MATHEY

Monsieur et Madame Georges Egger-Colin, à Asuncion (Paraguay) et leurs enfants ;  
Monsieur Paul-Henri Colin, à Neuchâtel, et sa fille ;  
Monsieur et Madame Jean-Louis Dubied-Colin et leur fille, à Neuchâtel ;  
Madame Elisabeth Leuba, à Morges, et ses enfants ;  
Monsieur Henri Colin et sa fille, à Genève,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la tristesse de faire part du décès de  
**Monsieur Jules-Victor COLIN**  
leur cher père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82me année.  
2000 Neuchâtel, le 15 février 1976.  
Dieu est amour.  
Je sais en qui j'ai cru.  
II Tim. 1 : 12  
L'incinération aura lieu le mardi 17 février.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Domicile de la famille : Monsieur Paul-Henri Colin, rue de la Coquemène 3 2000 Neuchâtel.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Unis dans la vie ;  
Unis dans la mort.

Madame Jean-Pierre Hurni, ses enfants et petits-enfants à Lesmont (Aube) France ;  
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Adolphe Hurni en France,  
font part du décès de  
**Monsieur Jean-Pierre HURNI**  
survenu dans sa 70me année à l'hôpital de Troyes.  
L'enterrement aura lieu à Saint-Léger (Aube) France, mardi 17 février 1976 à 15 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi 17 février 1976.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 76me année.  
2000 Neuchâtel, le 13 février 1976  
(Avenue du Mail 16)  
L'incinération aura lieu mardi

**A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION**

**Les cadres techniques d'exploitation de Neuchâtel en fête**

**La dépression économique ne doit pas compromettre la politique sociale!**

Samedi, la section de Neuchâtel et environs de l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation (382 membres) a célébré dignement son 75<sup>e</sup> anniversaire en présence de nombreux invités dont le conseiller d'Etat René Meylan.

L'assemblée générale, à « L'Eurotel » qui a précédé la soirée de l'anniversaire, a été menée tambour battant par le président, M. André Brugger, qui enregistra une série de « oui » unanimes aux divers rapports. Tout à tour, MM. J.-L. Frutig, Théo Monnin, René Jeanbourquin et Marcel Boillat retraçèrent les activités intenses des diverses commissions (développement professionnel, loisirs, chômage et maladies) et témoignèrent d'une gestion saine.

président administratif; J.-L. Frutig, caissier; Gérald Imohersteg, correspondant; Daniel Hirschy, procès-verbaux; Marcel Rohrer, développement professionnel; René Jeanbourquin, loisirs; Marcel Boillat, chômage et maladies; Lucien Cao et Théo Monnin, homme de confiance.

**L'ANNIVERSAIRE**

Au terme des débats, l'apéritif fut offert par un groupe de dames de « La Chanson neuchâteloise ». Quant au banquet, agrémente par les productions d'un orchestre de danse, du jongleur Paul-Lyl et du magicien Jémés, il devait réunir plus de 170 convives dans une ambiance de fraternité.

**LA VOIX DE L'ETAT**

Un anniversaire, ce sont aussi des messages de félicitations, comme ceux de MM. Roger Thiébaud (La Chaux-de-Fonds), Reymond Meylan (Vallon), William Bressous (Haut-Valais) ainsi que des cadeaux et des vœux pour l'avenir. Toutefois, en apportant le message de l'Etat, M. René Meylan, sans se départir de son humour habituel et de sa simplicité naturelle, devait mettre l'accent sur la situation économique difficile que subit le canton de Neuchâtel:

— Lorsqu'on traverse une période aussi difficile, l'on cherche à rejeter sur les autorités la responsabilité de tous les maux. L'Etat a bon dos et il s'agit là de la solution la plus facile...

Par exemple, certains reprochent à l'Etat de n'avoir pas, durant la période d'euphorie, diversifié l'économie cantonale en attirant de nouvelles industries. Or, à l'époque, il n'y avait pas suffisamment de main-d'œuvre pour les entreprises déjà existantes et pour chaque travailleur étranger qui arrivait, il y avait au moins quinze demandes. Comment aurait-il pu alors faire venir de nouvelles industries si l'on ne pouvait pas leur fournir du personnel?

**UNIR LES EFFORTS**

Le conseiller d'Etat Meylan exprima ensuite le vœu, qu'en cette période absolument nouvelle, la population et tous les partenaires sociaux fassent preuve d'imagination et mettent en commun leurs idées en vue de trouver des solutions:

— L'intérêt général ne commande-t-il pas d'unir les efforts et de travailler ensemble au lieu d'ouvrir les uns contre les autres?...

**LE DROIT AU TRAVAIL**

Puis, le président central, M. Roger Erb, souligna que l'entreprise ne serait pas viable sans des cadres qualifiés. Il souhaita que le rôle des cadres soit

mieux reconnu par le patronat grâce à une meilleure information et un dialogue, à l'heure où la participation est à l'ordre du jour.

L'association recommande deux « non » au prochain vote sur la participation. En effet, elle considère que le contre-projet de Berné est trop restrictif par rapport à ce qui existe déjà; d'autre part, au sujet du projet syndical, elle relève le danger de nivellement sans parler de la question de la conduite de l'entreprise:

— Toutefois, nous sommes partisans de la participation et de son développement...

M. Erb souhaita aussi que le second pilier soit mis rapidement sur pied et

que les difficultés économiques passagères ne compromettent pas la politique de prévoyance sociale à long terme:

— L'idéal, afin de mieux répartir les sacrifices, serait que le droit au travail soit un jour inscrit dans la Constitution sans toutefois porter atteinte à l'économie de marché...

Bref, malgré les préoccupations de l'heure, les cadres techniques d'exploitation de Neuchâtel et environs ont témoigné de leur foi en l'avenir en célébrant le 75<sup>e</sup> anniversaire de leur société. Le chemin parcouru n'indiquait-il pas que l'esprit de solidarité légué par les fondateurs est toujours vivant et constitue la plus belle des promesses pour demain?



Les cadres techniques durant l'apéritif (Avipress-J.-P. Ballod)

**Le Syndicat pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse a tenu son assemblée générale en présence de M. J. Béguin**

De notre correspondant:

Présidée par M. Constant Bourquin de Diesse, l'assemblée générale annuelle du Syndicat pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse (SPAPD) s'est déroulée à l'Hôtel de l'Ours de Diesse, vendredi soir.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat neuchâtelois, M. Jeanneret, chef des améliorations foncières neuchâteloises, M. Ory, responsable de l'ARP, M. Baumann, urbaniste, M. A. Giatiue, député-maire de Prêles, et les maires des communes de Diesse, Lamboing et Lignières, M. Constant Bourquin, salua les citoyens présents, puis donna la parole à la secrétaire, Mme Rigoli, pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Après l'élection de deux scrutateurs, l'assemblée a réélu à son poste de secrétaire Mme C. Rigoli. Dans son rapport présidentiel, M. Constant Bourquin retraça l'activité du syndicat, dont il est à la tête depuis deux ans.

Créé en 1969, le SPAPD a pour but de soutenir un développement harmonieux de notre environnement. Sous l'égide du SPAPD, diverses réalisations ont vu le jour. Il s'agit tout d'abord du regroupement scolaire du Plateau de Diesse, qui fonctionne à satisfaction depuis 1974. Le problème de l'élimination des ordures ménagères a également été longuement discuté au sein du syn-

dicat. A ce jour une proposition est à l'étude et elle sera soumise prochainement aux communes.

**LE PROBLEME DE L'EAU**

La commission pour l'alimentation en eau (CADEP) a réussi à mettre sur pied un projet d'alimentation du Plateau de Diesse par un réseau de conduites d'eau potable intercommunales. Ce projet basé sur les perspectives de l'an 2000 devrait permettre la réalisation en plusieurs étapes d'une construction d'un réservoir central situé à Diesse, le raccordement de toutes les stations de pompage du plateau et une conduite de refoulement de la source de Brunmühle sur Douanne, point important de ressources d'eau. Deux communes ont déjà répondu positivement en assemblée communale à la création de ce syndicat d'alimentation en eau régional, soit les communes de Prêles et Nods. Doivent encore se prononcer les communes de Diesse, Lamboing, La Neuveville (Ferme de La Neuve-Métairie) et l'Etat de Berné, en ce qui concerne le raccordement au réseau d'eau de la maison d'éducation de Prêles, qui possède son propre réseau de conduites et une station de pompage en copropriété avec Nods. Lignières, pour des raisons de divergences juridiques de droit cantonal ne peut malheureusement pas adhérer à part entière à ce syndicat. Cette commune neuchâteloise aura toutefois la possibilité de se raccorder au SED, par l'intermédiaire d'une convention.

Après avoir émis une opposition à la nature a eu également diverses tâches à remplir au cours de l'année écoulée. L'aménagement de l'étang de la Praye a été discuté et mis sous protection, après avoir été aménagé.

La station polyvalente des PTT de Chasseral a fait l'objet d'une opposition de la part de cette commission. Les responsables du projet ont promis de reprendre contact afin de définir les détails de l'aménagement extérieur de ce complexe. La piste de pilotage de Lignières, l'élevage de lapins sur une grande échelle à Nods, ont retenu l'attention de cette commission qui suit ces affaires de près. Le flanc sud de Chasseral déclaré réserve naturelle, a permis d'heureuses tractations avec

**DES COMMISSIONS ACTIVES**

Dans son rapport, le caissier, M. Marcel Richard de Prêles, fit état des comptes 1975, qui bouclent avec une diminution de fortune de 3219 fr 80. Le budget initial du syndicat ne prévoyait que les honoraires de l'urbaniste, alors qu'il fallut au cours des dernières années financer certains projets de commissions. Le syndicat compte sur la participation des communes pour couvrir ainsi le déficit. M. Fritz de la direction cantonale des travaux publics releva qu'une demande devrait encore être adressée à sa direction, pour obtenir des subventions. Pour arriver à un bouclement honorable, il faudrait encore toucher de la part des communes et de l'Etat un montant global de 17.000 francs. Le président, M. Bourquin, releva qu'il était conscient des finances précaires de son syndicat. Le budget qui prévoyait une participation des communes bernoises de 2 fr par habitant et 1 fr pour

l'Association du Parc Jurassien de la Combe-Grède et les communes propriétaires du secteur touché par le projet d'extension de cette réserve.

Quant à la commission pour la route de déviation du Plateau de Diesse, il semble qu'elle ait momentanément cessé son activité et il appartiendra au SPAPD de revoir cette affaire pour en activer la réalisation.

Enfin, la commission touristique du Plateau de Diesse, qui vient d'être constituée et dont le président est M. Emile Gauchet de Nods a été présentée à l'assemblée. Plusieurs communes ont déjà répondu au SPAPD et ont désigné leurs délégués pour cette commission. Actuellement, un projet de nouvelle piste de ski sur le flanc sud de chasseral aurait déjà trouvé des échos financiers.

Pour conclure son rapport, M. Constant Bourquin remercia les autorités cantonales et fédérales de leur appui. La parole fut ensuite donnée à M. Baumann, urbaniste, qui releva qu'un plan directeur des sites sera prochainement soumis à la commission pour la protection de la nature. Il resterait à M. Baumann de régler les plans de zone de Diesse et Lamboing, de remettre son plan directeur régional et son mandat au sein du SPAPD serait ainsi achevé.

**DIMINUTION DE FORTUNE**

Dans son rapport, le caissier, M. Marcel Richard de Prêles, fit état des comptes 1975, qui bouclent avec une diminution de fortune de 3219 fr 80. Le budget initial du syndicat ne prévoyait que les honoraires de l'urbaniste, alors qu'il fallut au cours des dernières années financer certains projets de commissions. Le syndicat compte sur la participation des communes pour couvrir ainsi le déficit. M. Fritz de la direction cantonale des travaux publics releva qu'une demande devrait encore être adressée à sa direction, pour obtenir des subventions. Pour arriver à un bouclement honorable, il faudrait encore toucher de la part des communes et de l'Etat un montant global de 17.000 francs. Le président, M. Bourquin, releva qu'il était conscient des finances précaires de son syndicat. Le budget qui prévoyait une participation des communes bernoises de 2 fr par habitant et 1 fr pour

Lignières, soit un montant annuel de 4000 fr, contre des dépenses du même ordre, a été accepté par l'assemblée sans opposition.

**CONFÉRENCE DE M. BOURQUIN**

Au chapitre des divers, il y eut des interpellations des maires des communes de Lignières et Lamboing, en ce qui concerne la création de la commission touristique et les finances du syndicat. M. Constant Bourquin remercia à la partie officielle et donna la parole au conseiller d'Etat neuchâtelois Jacques Béguin, qui donna une conférence sur le thème « Les communes et l'aménagement du territoire ».

M. Béguin fit état de la loi fédérale qui sera soumise au peuple en juin prochain. Ce projet de loi a fait l'objet de prise de position par différents partis politiques. Pour M. Béguin, cette loi ne devrait pas changer profondément la loi actuelle, mais définir plus en détail les responsabilités aux niveaux cantonal et communal. Pour éviter le gaspillage et la spéculation, il faut, selon M. Béguin, admettre des restrictions à la propriété privée. Pour M. Béguin, trois buts importants sont à faire ressortir de cette loi:

— Centralisation de la loi fédérale, qui donnerait de plus grandes responsabilités aux cantons;

— Charges financières qui obligeraient la confédération à subventionner et à limiter la spéculation;

— Planification, qui se distinguerait par des compétences aux niveaux fédéral, cantonal et communal.

M. Béguin souleva le cas de l'agriculture où des problèmes de spéculation régissent sur un plan important, alors que le sol agricole devrait avant tout être protégé pour les besoins propres à l'agriculture. L'orateur releva l'activité du SPAPD, auquel il s'était déjà associé lors de sa fondation et se félicita des activités menées par ce syndicat, qui précisait-il est à même d'assurer la liaison entre les communes et le canton. Monsieur Constant Bourquin remercia M. Jacques Béguin pour son exposé intéressant et lui souhaita un bon retour dans ses Montagnes neuchâteloises. Il enchaîna ensuite en déclarant: les lois cantonales bernoises et neuchâteloises ont déjà précédé le projet de loi fédérale sur l'aménagement du territoire...

**Mathématique moderne**

**Une tendance très positive se dégage de l'enquête lancée par l'IDRP**

Au printemps de l'an passé, l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IDRP), a mené avec la collaboration des Départements cantonaux de l'instruction publique une enquête auprès des instituteurs et institutrices romands de première année au sujet du nouvel enseignement de la mathématique. Mille trois cent cinquante maîtres et maîtresses y ont répondu, soit 77% des personnes interrogées. Bien que le questionnaire ait exigé d'eux un considérable investissement en temps — il fallait en moyenne deux à trois heures pour le remplir — les répondants semblent voir apprécié cette occasion de réfléchir sur l'ensemble du travail accompli au cours de l'année scolaire qui était alors sur le point de s'achever.

Les huit chapitres de l'enquête entre lesquels se répartissent les 223 réponses codées, ont exigé un long travail de dépouillement avant que l'on puisse recourir à l'ordinateur. Les résultats bruts par cantons et pour la Suisse romande font l'objet d'un premier rapport diffusé actuellement par l'IDRP. Le second rapport contiendra une analyse plus poussée des réponses et des relations diverses que l'on peut établir entre elles. Il sera publié en 1976.

**ACCUEIL FAVORABLE**

Que peut-on tirer des premiers résultats? Tout d'abord, les options fondamentales du nouveau programme sont très favorablement accueillies par le corps enseignant romand de première année. Ainsi, l'objectif principal de l'enseignement de la mathématique est dans tous les cantons « le développement des capacités de raisonnement logique » des enfants. De plus, les enseignants évaluent le travail fait en classe en complet accord avec ce choix fondamental: ils attachent l'importance la plus grande à ce que l'enfant « raisonne juste dans les problèmes courants ». Si l'on ajoute à ceci que quatre répondants sur cinq sont d'avis que « l'enseignement de la mathématique nouvelle a une influence favorable sur le développement des enfants dans les autres matières », on peut dire que la tendance générale que se dégage de l'enquête est, dans l'ensemble, très positive.

**MAIS... LE CALCUL ?**

Il subsiste cependant des problèmes, comme aussi des différences entre les cantons. Le plus grave de ces problèmes paraît être le désaccord quant à la place à donner au calcul. « Enseigner le calcul pour les besoins de la vie courante » est le deuxième des objectifs des enseignants jurassiens et valaisans, le troisième des Fribourgeois et des Neuchâtelois, le quatrième des Vaudois et le cin-

quième seulement des Genevois. De telles divergences se retrouvent tout au long des chapitres. Par exemple, 50% des Valaisans souhaitent enseigner la soustraction avec passage de la dizaine en première année déjà, ce qui n'est le cas d'aucun Genevois. La fourchette est plus large encore pour l'addition (80% à 15%). Pour atténuer la portée de ces divergences, il faut cependant tenir compte de plusieurs facteurs. Entre autres, ceux-ci: les programmes cantonaux en vigueur jusqu'en 1973 étaient très différents; l'âge des enfants qui entrent à l'école n'est pas encore uniformisé; les petits Valaisans sont encore actuellement de dix mois plus âgés en moyenne que leurs camarades genevois.

**TROIS « AVENUES » ENTIEREMENT SATISFAISANTES**

Le chapitre sur les moyens d'enseignement, consacré surtout aux ouvrages romands, révèle que trois des quatre « avenues » de la méthodologie sont jugées « entièrement satisfaisantes » par plus de la moitié des répondants et qu'au plus 5% d'entre eux pensent qu'elles « laissent à désirer ».

La situation est tout autre pour l'« avenue » Opérations ». Celle-ci est beaucoup plus critiquée, surtout par ceux qui font du calcul un objectif essentiel. Ces derniers ont créé ici de nombreuses fiches supplémentaires. D'autre part, deux tiers des répondants déclarent compléter un programme jugé insuffisant par du calcul dans les derniers mois de l'année scolaire. Malgré tout, ils jugent moins favorablement le travail accompli par leurs élèves dans ce domaine que dans les autres.

L'IDRP a longuement réfléchi aux raisons de ce problème assez aigu. Voici ses hypothèses.

**PROGRAMME CYCLIQUE**

Les réponses reçues expriment maintes fois le sentiment que le programme est surchargé. Cette impression pourrait provenir de l'oubli de son caractère cyclique qui, contrairement aux habitudes du passé, fait traiter chaque sujet par « touches successives ».

Les enfants se familiarisent d'abord avec une notion nouvelle puis, l'année suivante, la reprennent d'un point de vue nouveau, l'approfondissent un peu, l'abandonnent de nouveau pour la retrouver plus tard encore sous d'autres formes. C'est la façon d'apprendre la plus naturelle et, semble-t-il, la plus profitable. Le calcul, par exemple, dans l'esprit des auteurs du programme, ne doit être qu'abordé en première année; ce qui ne signifie nullement qu'on l'abandonne.

Au contraire, on souhaite faire du meilleur travail en le fondant sur

une compréhension réelle. L'enseignant, en revanche, qui tient aujourd'hui à obtenir en calcul les mêmes performances qu'autrefois lorsqu'on consacrait la majeure partie des leçons à s'y entraîner, ajoutera des exercices au programme. Il surcharge ainsi son plan de travail sans pouvoir vraiment obtenir les résultats qu'il souhaite, d'autant plus que d'autres sujets mathématiques continuent à solliciter ses élèves.

Ajoutons encore que les deux tiers des enseignants romands affirment non seulement consacrer plus de temps que prévu à la mathématique, mais encore se voir dans l'obligation de sacrifier une avenue, celle de la « Découverte de l'espace » en général.

Une autre hypothèse est que le corps enseignant ne se sent pas encore très à l'aise dans le nouvel enseignement de la mathématique, ce qui n'est guère étonnant après deux ans ou même après un an seulement d'application du nouveau programme. Preuve en est sa grande fidélité au livre du maître, quant à la forme des jeux et au matériel employé notamment. Un tiers des maîtres déclarent ne pas se sentir encore bien préparés à assumer le nouvel enseignement. Pour leur perfectionnement, ils souhaitent le plus souvent entrer librement en relation avec des collègues pour discuter avec eux de leurs problèmes.

**INTÉRÊT ACCRU DES ENFANTS**

« Avec la nouvelle méthode d'enseignement, pensez-vous que l'enfant ait plus d'intérêt à apprendre la mathématique? » A cette question fondamentale, 85% des maîtres et maîtresses ont répondu « oui ». Ceci est très encourageant. A quoi attribuer ce succès? L'importance donnée au jeu et l'attrait du matériel didactique viennent en tête. La liberté d'expression accordée aux élèves occupe également une bonne position, bien qu'elle ne soit pas encore généralisée dans tous les cantons, pas plus que le travail par groupes. Ce dernier est particulièrement apprécié à Neuchâtel et à Genève.

**CHANGEMENT HEUREUX**

L'opinion des maîtres au sujet du nouvel enseignement a évolué favorablement. Si 6% donnent une réponse qu'on peut estimer positive à la question: « Dans quel esprit avez-vous abordé la réforme de l'enseignement? », 89% pensent de même au vu des résultats obtenus. Le changement est estimé heureux quant au contenu par 76% des maîtres, et quant à la méthode par 87%!

Il semble donc, en conclusion, que la réforme soit en bonne voie, en première année primaire en tout cas. C. Rr.

**Au Théâtre**  
**Les Ballets folkloriques bulgares Balkanska Mladost**

Donné vendredi soir dans le cadre d'une tournée suisse organisée par les services culturels Migros, ce spectacle a remporté un très vif succès. Deux heures durant, la dynamique équipe Balkanska Mladost — vingt danseurs et danseuses et un petit orchestre de quatre musiciens, nous ont révélés quelques aspects du richissime folklore bulgare. Un folklore demeuré vivant, comme en Roumanie, qui se distingue à la fois par son abondance (les chansons populaires se comptent par dizaines de milliers!) et par son originalité, le fonds slave se mêlant parfois à divers éléments grecs ou orientaux.

**SURTOUT LES DANSEURS**

Evidemment, le caractère essentiellement viril, voire athlétique des danses bulgares met davantage en valeur le tempérament du danseur que le charme de sa partenaire. Toujours est-il que l'équipe masculine de Balkanska Mladost s'est imposée très vite par son brio, par sa vigueur, par la perfection de ses mouvements d'ensemble. Alors que les danseuses, malgré leur jeunesse et leur sourire, manquaient bien souvent de grâce et de légèreté dans leurs évolutions.

Programme varié qui a donné lieu à un grand « crescendo », avec une seconde partie sensiblement plus intéressante que la première. Au début et à la fin: deux brillantes chorégraphies d'ensemble évoquant des fêtes populaires et rehaussées par de très beaux costumes où le rouge se mariait au blanc, l'orange au noir pailleté. Parmi les meilleurs moments de la soirée, nous mentionnons « Tchaprax », danse réservée aux hommes, très typique par ses généreuses flexions, son jeu de jambes croisé, son exécution « en accéléré ». L'impeccable mise au point de la danse de Plevén avec ses accessoires obligés: bâtons et clochettes. La drôlatique pantomime jouée par deux couples qui imitaient à merveille les gestes saccadés et les attitudes stéréotypées des marionnettes. Et encore la jolie chorégraphie de « Vassilya », avec sa porteuse d'eau et ses jeunes filles, en costume bleu nuit, qui vont tremper leurs bagues pour connaître la date et le lieu de leur mariage... En revanche, la scène du cabaret, dans son réalisme un peu pesant, ne présentait qu'un intérêt — sinon folklorique, du moins artistique — assez mince.

Accordeon, trompette, clarinette et grosse caisse nous ont valu un accom-

pagnement musical un peu monotone à la longue, mais d'excellente qualité. Marqué par de curieuses modulations et par ce mélange si caractéristique de rythmes pairs et impairs, dont tant de compositeurs, à commencer par Bartok, se sont inspirés. La musique était encore représentée par deux solistes. Une chanteuse dont la voix dure et sans grande souplesse s'accordait mieux au ton ironique qu'au profond lyrisme de quelques chansons populaires. Quant à G. Ivanov, il a rapidement conquis l'auditoire par son talent sur ce vieil instrument à archet, demeuré très populaire en Bulgarie: le rebec. Un instrument qui tantôt chante comme un violon, et tantôt imite, à s'y méprendre, le chant des oiseaux, le cri du coq ou le braiement de l'âne...

Bref, un spectacle folklorique haut en couleur, sans doute plus brillant que poétique, mais d'une indiscutable authenticité. L. de Mv.

assurera, pendant un an, la vice-présidence du nouveau comité formé de MM. (Marcel JeanRichard, président; Michel Robert, secrétaire; Gilbert Jeanneret, trésorier; Enrico Ducommun, Florian Matile, Joseph Sublet, assesseurs).

Enfin l'assemblée a pris acte, avec satisfaction, de la mise au point, sur le plan national, d'un programme de formation pour les apprentis, en ce qui concerne les connaissances pratiques d'assurances.

**A la chambre cantonale neuchâteloise des agents généraux d'assurances**

(sp) C'est à Neuchâtel que vient d'avoir lieu l'assemblée générale de cette société, qui groupe la plupart des agents généraux exerçant leur activité dans le canton de Neuchâtel, soit 28 membres.

Dans son rapport d'activité, le président, M. Raymond Wetzel, a souligné l'importance que revêt, pour l'assurance privée, le choix et la formation du personnel des services internes et externes. L'agence d'assurance d'aujourd'hui — véritable trait d'union entre la clientèle et la compagnie — joue un rôle capital dans la mesure où elle est en contact étroit avec l'assuré, tant pour le règlement d'un contrat que pour le souscription des sinistres.

Grâce à leurs installations de traitement électronique, les sociétés d'assurances ont réalisé, ces dernières années, d'importants progrès dans le domaine technique ainsi que dans la rationalisation administrative. Mais c'est, malgré tout, à l'agent d'assurance qu'incombe le soin de renseigner et de conseiller l'assuré, en tenant compte de ses besoins particuliers.

L'assemblée a ratifié ensuite l'admission de trois nouveaux membres, MM. Gérard Josefowitz, Yves de Perrot et Michel Ziegler.

Conformément aux statuts, M. Raymond Wetzel quitte la présidence après trois années de fructueuse activité. Il

**Si vous n'avez plus de pot, VOUS avez de la chance!**  
pour les pots d'échappement

Prix et service imbattables Plus de 250 pots en stock

**PNEUS NOBS S.A.**  
Saars 14 - Tél. 25 23 30

**RÉGION DES LACS**

**LA NEUVEVILLE**

**Le législatif neuvevillois nommera son bureau pour 1976**

(c) La prochaine séance du Conseil de ville est fixée au 25 février, avec à l'ordre du jour notamment: la nomination du bureau, ainsi que celle d'un membre de la commission culture, sport, loisirs et tourisme, la modification du tarif concernant la canalisation et l'épuration des eaux usées, l'adhésion au Syndicat pour l'approvisionnement en eau du Plateau de Diesse, la réponse du Conseil municipal aux interpellations concernant l'ARP et les informations concernant les démarches entreprises en vue de l'établissement d'une convention hospitalière intercommunale.

**AVIS OFFICIELS**

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

**Conférences publiques**

- Mardi 17 février 1976, à Neuchâtel (Aula de l'université), à 20 h 15 **POLITIQUE CONJONCTURELLE 30 ANS APRÈS KEYNES**  
René ERBÉ, professeur d'économie politique
- Mardi 23 mars, à La Chaux-de-Fonds (Club 44), à 20 h 15 **L'HUMANISATION DU TRAVAIL: LUXE OU NÉCESSITÉ**  
Michel ROUSSON, professeur de psychologie du travail
- Mardi 27 avril 1976, à Neuchâtel (Aula de l'université), à 20 h 15 **LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ: FROIDEUR MÉCANIQUE OU JUSTICE CASUISTIQUE**  
François KNÉPFLE, professeur de droit international privé et de droit civil comparé
- Mardi 11 mai 1976, à La Chaux-de-Fonds (Club 44), à 20 h 15 **LES DISPARITÉS RÉGIONALES DANS UNE ÉCONOMIE À CROISSANCE LENTE**  
Denis MAILLAT, professeur d'économie politique
- Mardi 25 mai 1976, à Neuchâtel (Aula de l'université), à 20 h 15 **PROBLÈMES ACTUELS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME**  
Roland RUEDIN, professeur de droit commercial et d'exécution forcée

Mardi 26 octobre 1976, à Neuchâtel (Aula de l'université), à 20 h 15 **LA JURIDICTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME**  
Jean GUINAND, professeur de droit civil et de droit européen

Mardi 9 novembre 1976, à La Chaux-de-Fonds (Club 44), à 20 h 15 **CRISE DE STRUCTURE DANS L'ENTREPRISE OU CRISE D'IMAGINATION? (Table ronde)**  
Jean MEHLING, professeur de gestion d'entreprise

Mardi 23 novembre 1976, à Neuchâtel (Aula de l'université), à 20 h 15 **PENSER L'AVENIR DE NOTRE SOCIÉTÉ**  
Jean-Pierre GERN, professeur d'histoire de la pensée économique

Mardi 30 novembre 1976, à La Chaux-de-Fonds (Club 44), à 20 h 15 **QUELQUES PERSPECTIVES DE LA SCIENCE POLITIQUE CONTEMPORAINE**  
Ernest WEIBEL, professeur de science politique

ENTRÉE LIBRE

**UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

Faculté de droit et des sciences économiques  
Conférence publique de M. René Erbé, professeur d'économie politique  
Sujet: **politique conjoncturelle 30 ans après Keynes**  
Mardi 17 février 1976, à 20 h 15, à l'Aula de l'Université  
Entrée libre

**IMMEUBLES**

À VENDRE à Peseux - route de Neuchâtel,  
**petit immeuble**  
de 3 appartements de 2 pièces + cuisine.  
**Fiduciaire HORDES S.A. PIERRE DESAULES**  
Economiste  
Fausses-Brayes 19 - Tél. 038 24 18 22  
NEUCHÂTEL

À vendre à Cornaux  
**IMMEUBLE LOCATIF DE 12 APPARTEMENTS**  
neufs, avec ascenseur. Prix intéressant.  
Faire offres sous chiffres HC 318 au bureau du journal.

« LES ROCHETTES » Saint-Blaise  
**VILLA + PISCINE**  
comprenant 6 pièces, cheminée, 3 salles d'eau, cuisine équipée, garage, cave et buanderie pour le prix exceptionnel de  
**Fr. 345.000.**  
Hypothèques à disposition.  
Pour visiter:

**PROCOM NEUCHÂTEL SA**  
Promotion commerciale et immobilière  
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77  
2000 Neuchâtel

À VENDRE dans l'ancien village de COLOMBIER (chaussée romaine),  
**ancienne demeure avec cachet**  
de 5 pièces + hall habitable, avec plans et devis de transformation pouvant être modifiés au gré du preneur.  
Pour toute demande de renseignements, s'adresser, sous chiffres 28-900053, à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

À vendre à Bevaix  
**magnifique villa**

de 4 pièces - Vue imprenable - Salon de 40 m² avec cheminée. Terrain de 2500 m². Prix de vente à discuter.

Faire offres sous chiffres GY 283 au bureau du journal.

**ENCHÈRES**

**OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY ENCHÈRES PUBLIQUES**

L'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, le **mardi 17 février 1976, dès 14 heures**, à Boudry, local des ventes, rue Louis-Favre 20, les biens ci-après désignés dépendant de la masse en faillite de G.-A. Hugli S.A., à Bevaix:  
2 armoires de bureau en acier, à portes rentrantes comprenant rayons; 1 bureau métallique et bois; 1 bureau en «L», métallique et bois, 5 tiroirs; 1 table de bureau; 2 chaises de bureau avec roulettes; 3 chaises en métal, siège et dossier plastique; 1 machine à écrire électrique de marque Olympia; 1 machine à calculer électronique de marque Cazio; 1 machine à photocopier de marque Comfort; 1 caisse à monnaie Pecuna; 1 buffet de service; 1 armoire étroite de cuisine; 1 table à rallonges; 1 table de cuisine avec 2 tabourets et 2 chaises; 8 chaises; 1 frigo Indesit; 1 glace; et 1 lampadaire. Le local des ventes sera ouvert, pour visiter, le jour des enchères dès 13 h 30. La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES BOUDRY

**A LOUER**

**BÔLE**

rue Beausite 16-18, à louer beaux appartements pour le 24 avril 1976 ou date à convenir. Quartier tranquille, très ensoleillé avec vue. Tout confort.  
2 pièces Fr. 357.—  
3 pièces Fr. 437.—  
charges comprises.

Pour visiter: M<sup>me</sup> H. Krummenacher, tél. (038) 41 12 54.  
Pour traiter: S.I. BEAUSITE S.A. Herrenmoosweg 17, 2560 Nidau.

À louer tout de suite, à Neuchâtel, rue de la Maladière 8-10, à proximité d'un arrêt de trolleybus, dans immeuble en construction,

**appartements modernes**

Cuisines équipées, ascenseurs, dévaloirs, isolations thermique et phonique efficaces. Service de conciergerie.

**Studios - 2 pièces - 3 pièces**  
Parking disponible dans garage souterrain collectif.



Renseignements et location: Fiduciaire Antonietti & Böhringer Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.

À louer à Serrières, Pierre-de-Vingle 18, pour le 1<sup>er</sup> mars,

**GRAND STUDIO**

Cuisine agencée, confort, 4<sup>me</sup> étage, 227 fr. plus charges 53 fr.

S'adresser à: Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

À louer à Neuchâtel, rue du Suchiez, dès le 24 février 1976,

**avec service de conciergerie**

appartement tout confort de 3 pièces

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 76 72.

À LOUER à la Croix-du-Marché, pour date à convenir,

**LOCAUX COMMERCIAUX**

33 m², 1<sup>er</sup> étage avec ascenseur, à l'usage de bureaux, boutique, etc. Loyer mensuel Fr. 380.— plus charges.

S'adresser à: REGIMMOB S.A. Ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

À louer pour le 24 mars 1976 à Hauterive

**studio meublé**

au 1<sup>er</sup> étage, avec cuisinette, bains-W.-C. et cave, 256 fr., tout compris;

**appartements de 4½ pièces**

avec cuisine, bains-W.-C. et cave, balcon. Loyer 482 fr. et 517 fr., plus les charges.

Renseignements par le concierge, tél. (038) 33 49 00 ou la gérance.

**ROBERT PFISTERAG**  
Immobilien und Verwaltungen  
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

Rue de Champrévères 9, À LOUER dès le 1<sup>er</sup> mars 1976

**3 PIÈCES**

Fr. 619.— par mois, charges comprises, avec balcon et vue sur le lac.

Tél. (038) 25 29 72.

**PLUS QUE DEUX VILLAS**

mitoyennes à louer au Landeron, comprenant 5 pièces avec confort, 2 places de parc et petit jardin, au prix exceptionnel de Fr. 750.— + charges. Si désiré, possibilité d'achat.  
Pour visiter: Atelier d'architecture PERRENOUD & MAIRE Le Landeron, tél. (038) 51 30 30. Renseignements:

**PROCOM NEUCHÂTEL SA**  
Promotion commerciale et immobilière  
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77  
2000 Neuchâtel

LE LOCLE, Gentianes, à louer pour le 1<sup>er</sup> avril 1976, joli

**appartement de 2 pièces**

au 3<sup>me</sup> étage, cuisine partiellement agencée (sans cuisinière), balcon, TV coditel, etc.

Loyer Fr. 375.— tout compris.

IMMOTEST SA, Bienne, tél. (032) 22 50 24. Pour visiter: tél. 31 69 29.

CORTAILLOD,

à louer pour fin mars, dans quartier tranquille,

**appartement de 4 pièces**

avec tout confort et vue. Loyer Fr. 475.— pare compris + charges.

S'adresser à M. Haas, Grassillière 14. Tél. (038) 42 28 73.

**APPARTEMENT DE: 4 PIÈCES (101 m²)**

Grand confort. Living avec cheminée. Situation très tranquille en dehors de la circulation, à proximité des transports publics.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A louer libres tout de suite  
**appartement 3½ pièces**  
loyer mensuel 613 fr.;

**appartement 3 pièces**  
loyer mensuel 460 fr.

Pour le 31 mars  
**appartement 3½ pièces**  
loyer mensuel 594 fr. 50;

**appartement 3½ pièces**  
loyer mensuel 543 fr. 50.

Les charges sont comprises dans les loyers.

Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel. Tél. (038) 25 84 60 aux heures repas, 11 à 13 heures.

À louer à Colombier, immédiatement ou pour date à convenir,

**APPARTEMENT 3 PIÈCES**

à quelques minutes de l'arrêt du tramway. Situation tranquille.  
Loyer mensuel: Fr. 430.— + charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

ÉTUDE WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

À LOUER HAUTERIVE, immédiatement ou pour date à convenir, magnifiques appartements de

**3½ CHAMBRES**

cuisine agencée, coin à manger, balcon. L'immeuble est situé près de la forêt et jouit d'une vue imprenable. Place de jeux pour les enfants. Loyer mensuel 590 fr. + 60 fr. de charges. GARAGE 70 fr.

À LOUER À BÔLE dans quartier tranquille

**1 APPARTEMENT**

avec vue sur le lac. Grand living, 3 chambres à coucher. Tout confort, cuisine agencée, bains, W.-C séparés, chambre haute et cave. Loyer mensuel: 710 fr., charges comprises. Libre dès le 24 mars ou avant. Fondation Maret, tél. (038) 41 28 62 ou 41 10 21.

À louer à Neuchâtel, route des Gorges 6, 4<sup>me</sup> étage

**4 PIÈCES**

Libre tout de suite ou pour date à convenir. Loyer Fr. 370.— + Fr. 100.— de charges.

S'adresser à: LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Bassin 16, Neuchâtel. Tél. 21 11 71.

À louer à MARIN

**APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES**

cuisine agencée, bains-W.-C. Libres tout de suite ou date à convenir.

Tél. 21 21 25, interne 361.

ÉTUDE WAVRE, notaires Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

**BUREAUX RUE DES TERREAUX**

à louer immédiatement ou date à convenir,

**1 et 3 PIÈCES**

chauffage central général.

À louer à Cortaillod-village:

**appartement**

4 pièces, dès 570 fr.

**appartement**

3½ pièces dès 505 fr.

**appartement**

3 pièces dès 460 fr.

**appartement**

2 pièces dès 365 fr.

tout confort, cuisine équipée, charges comprises. Date à convenir. Eventuellement avec service de conciergerie.

S'adresser à Creteigny & C<sup>o</sup>, fbg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

À louer pour fin mars, à la rue des Parcs,

**appartements de 3 pièces**

avec tout confort. Loyer Fr. 350.— + charges.

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

**A LOUER appartement de 3 chambres**

tout confort, aux Carrels Fr. 360.— par mois + charges + garage;

**appartement modeste de 2 chambres**

près du centre, Fr. 130.— par mois;

**appartement de 2 chambres**

confort, au centre, Fr. 200.— par mois + charges Fr. 50.—;

**studio tout confort**

au centre, loyer à convenir;

**appartement modeste d'une chambre**

au centre, Fr. 70.— par mois;

**chambre meublée et chauffée**

à proximité de la gare, Fr. 170.— par mois + chauffage;

**appartement de campagne à Boudevilliers**

bien situé, loyer à convenir;

**cave au centre**

Fr. 60.— par mois.

S'adresser à l'Etude de M<sup>o</sup> Albert BRAUEN, notaire 7, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 96 35.

ÉTUDE WAVRE, notaires Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

**BUREAUX**

À LOUER immédiatement ou date à convenir, dans immeuble commercial au centre, situation de premier ordre,

**3 PIÈCES**

chauffage central général, ascenseur.

À louer à Cornaux, pour date à convenir,

**appartement de 4 pièces**

Fr. 540.—

charges comprises. S'adresser à Fiduciaire Seiler & Mayor S.A. Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

À louer à Corcelles pour le 24 mars 1976

**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**

cuisine, salle de bains. Chauffage indépendant. Loyer très modeste. Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau.

**ÉTUDE WAVRE**

SERVICE IMMOBILIER  
Tél. 25 10 64

**A LOUER**

Pierre-qui-Roule: 4 chambres, bains et central général. Libre 1<sup>er</sup> mars.

Av. 1<sup>er</sup>-Mars: 3 chambres, cuisine, W.-C. et dépendances. Loyer mensuel 240 fr. Libre 24 juin 1976.

Rue du Seyon: 2 chambres, cuisine, W.-C. Partiellement meublé. Chauffage général. Loyer mensuel 180 fr. Libre.

Chavannes: 2 chambres, cuisine, W.-C. Loyer mensuel 180 fr. Libre.

Ecluse: 3½ chambres, bains, chauffage central. Loyer mensuel 350 fr. Libre 24 mars 1976.

Lisersons: 3 chambres, bains, central général. Balcon. Belle vue. Loyer mensuel 450 fr., charges comprises. Libre 1<sup>er</sup> avril 1976.

Rue des Parcs: 3 chambres, cuisine, W.-C. Loyer mensuel 150 fr. Libre.

Ch. de l'Orée: 3 chambres, cuisine agencée, tout confort. Loyer mensuel 560 fr., charges comprises. Libre.

Poudrières: beau studio tout confort. Cuisine agencée. Loyer mensuel 330 fr., charges comprises. Libre.

Rue des Parcs, studio tout confort. Loyer mensuel 245 fr., charges comprises. Libre 1<sup>er</sup> avril 1976.

Garage à l'Évole - Port-Roulant

Places de parc à la Cassarde et avenue des Alpes.

Près de la Gare: 1½ chambre, tout confort. Cuisine agencée. Loyer mensuel 340 fr., charges comprises. Libre.

**Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel**

À louer Près de la gare

**joli studio**

meublé, tout confort, à demoiselle, dès le 1<sup>er</sup> mars 1976, 325 fr.

Louis-Favre 6, tél. 25 41 32.

À LOUER pour date à convenir, Rue de l'Ecluse 37, Neuchâtel:

**1 studio meublé**

avec cuisinette, douche et W.-C. Fr. 370.— par mois, électricité, cuisson et chauffage compris;

**1 studio non meublé**

avec cuisinette, douche et W.-C. Fr. 290.— par mois, électricité, cuisson et chauffage compris.

S'adresser: Fiduciaire Louis Crelier Avenue de la Gare 8, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 65.

ÉTUDE WAVRE, notaires Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

À LOUER LE LANDERON, immédiatement ou pour date à convenir, bel appartement de

**2 CHAMBRES**

tout confort. Loyer mensuel 380 fr., charges comprises. Cuisine agencée. Place de parc.

BOUDRY, bel appartement de

**2½ CHAMBRES**

tout confort. Loyer mensuel 460 fr., charges comprises. Cuisine agencée. Garage ou place de parc. Libre immédiatement ou pour date à convenir.

CRESSIER, immédiatement ou date à convenir, appartements de

**2, 2½ et 3 CHAMBRES**

tout confort. Ascenseur. Service de conciergerie. Loyers mensuels dès 300 fr., 350 fr. et 410 fr., charges comprises. Places de parcs.

À louer à Boudry

**grand studio**

(36 m²) de style rustique, avec cuisine équipée et salle de douche. Loyer mensuel 300 fr. + charges. Libre pour le 1<sup>er</sup> mars 1976.

Michel



**M<sup>me</sup> A. Michel**  
 Bas des Chavannes  
 Grand-Rue  
 NEUCHÂTEL - Tél. 25 50 30

# LIQUIDATION PARTIELLE

Pour nous consacrer entièrement à la lingerie - corseterie, nous liquidons notre rayon confection  
**Pulls dès Fr. 20.- Chemisiers dès Fr. 30.- Pantalons dès Fr. 30.-**  
**DES RABAIS DE 25% À 50%**

Autorisée par le département de police dès le 16 février 1976

**A LOUER**  
 À REMETTRE  
 RUE DE CHAMPREVEYRES 7,  
 tout de suite ou à convenir,  
**1 1/2 PIÈCE 374 fr.**  
 par mois, charges comprises.  
 Pour visiter: Tél. (038) 25 29 72  
 Pour traiter:  
**La Bâloise**  
 Assurances  
 Place Pépinet 2, Lausanne.  
 Service immobilier - Tél. (021) 22 29 16

**BOUDRY**  
 à louer tout de suite  
 ou pour date à convenir,  
 à la route de Grandson,  
**grand studio non meublé**  
 refait à neuf avec tout confort et vue.  
 Loyer Fr. 275.- + charges.  
 S'adresser à l'Étude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

**BIGLA**  
  
 Les dossiers suspendus sont précieux mais pas chers.  
**100 pces. compl. fr. 117.-**  
**Reymond**  
 Saint-Honoré 5  
 2000 Neuchâtel. Tél. 25 44 66

**Inhalant soulage**  
 en cas de • refroidissements • rhume • toux • bronchite  
 Pour frictions et fumigations.  
 Tirez le maximum de votre humidificateur en utilisant: Inhalant pour votre santé, Sanair le purificateur d'ambiance et Sanor, le détartrant qui vous évite une corvée.  
 Votre pharmacien ou droguiste vous réserve une offre économique.  
**Lamprecht - 8050 ZURICH**

**ÉTUDE WAVRE, notaires**  
 Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

**A LOUER**  
**AV. DES ALPES**  
**5 chambres**  
 tout confort. Balcon, vue.  
 Libre à partir du 31 mars 1976.

A louer, immédiatement ou pour date à convenir  
**CORTAILLOD, rue des Draizes,**

**appartement de 2 pièces**  
 tout confort, service de conciergerie.  
 Prix de location mensuel, charges comprises Fr. 280.-  
 S'adresser à:  
 Gérance des immeubles de l'Etat  
 Seyon 10, 2001 Neuchâtel.  
 Tél. (038) 22 34 16.

**DEMANDES À LOUER**  
 Cadre cherche à louer  
**APPARTEMENT**  
 de 4 1/2 - 5 pièces, à Peseux ou aux environs, pour date à convenir.  
 Tél. 31 26 51.

Demande à louer, éventuellement à acheter,  
**LOCAL**  
 pour petite industrie, environ 150 m<sup>2</sup>. District de Boudry de préférence.  
 Faire offres à  
 Fiduciaire Herschdorfer,  
 faubourg de l'Hôpital 25,  
 2001 Neuchâtel.

**BAUX À LOYER**  
 à vendre à l'imprimerie de ce journal

**AVIS DIVERS**

**Pâques**  
  
**Voyages par avion ou par train\*.**  
 Logement et excursions compris.

<b>Londres</b> 5 jours dès <b>Fr. 575.-</b>	<b>Athènes</b> 7 jours demi-pens. <b>Fr. 1030.-</b>	<b>Madrid</b> 4 jours dès <b>Fr. 735.-</b>	<b>Paris</b> par train spécial. Tour standard dès <b>Fr. 334.-</b>
<b>Châteaux de la Loire</b> 4 jours pens. compl. <b>Fr. 698.-</b>	<b>Istanbul</b> suppl. 3 jours <b>Fr. 388.-</b>	<b>Rome</b> 4 jours dès <b>Fr. 625.-</b>	Logement, tour de ville, promenade sur la Seine et Versailles.
<b>Malte</b> 4 jours demi-pens. <b>Fr. 880.-</b>	<b>Venise*</b> 4 jours demi-pens. <b>Fr. 596.-</b>	<b>Oberland bernois* et Lac Majeur</b> 5 jours demi-pens. <b>Fr. 540.-</b>	<b>Tour de luxe dès Fr. 595.-</b> Hôtel**** excursions, en plus
<b>Marrakech</b> 7 jours demi-pens. <b>Fr. 1290.-</b>	<b>Marseille/Camargue</b> 4 jours demi-pens. <b>Fr. 692.-</b>	<b>Ski à Zermatt, Adelboden, Wengen, Grindelwald</b> demi-pension 4 jours dès Fr. 250.- 9 jours dès Fr. 560.- A bonnement remontées mécaniques compris.	<b>Folies-Bergères et dîner à la Tour Eiffel.</b> Train seulement: 1 <sup>re</sup> classe dès Fr. 125.- 2 <sup>e</sup> classe dès Fr. 84.- Demandez notre programme détaillé.
<b>Palma/Barcelone</b> 7 jours demi-pens. <b>Fr. 853.-</b>	<b>Nice</b> 4 jours <b>Fr. 557.-</b>		

**Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.**  
 Succursales Kuoni dans votre région: Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 244500. Bienne: Dufour 17/Collège 221422. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 235828.

**KUONI Les vacances - c'est Kuoni**



## Que vous faut-il de plus?

La nouvelle 2CV Spécial  
 coûte **Fr. 700.-**  
 de moins



La dernière 2CV ressemble à la première: phares ronds et sièges-hamacs à l'avant et à l'arrière par exemple. De toutes les voitures, c'est elle la moins chère et la moins gourmande (5,4 l/100 km). Elle se revend aussi très cher, puisque c'est une 2CV.

**CITROËN 2CV SPÉCIAL** Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12.  
 Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. (038) 36 14 37. Cortailod: F. Zeder, tél. (038) 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. (038) 61 29 22. Fontaine-melon: W. Christinat, tél. (038) 53 34 77. Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. (038) 31 12 74. Saint-Blaise: Mme J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. (038) 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. (038) 36 11 30.

**amateurs de meubles rustiques et Ls XIII**

Adressez-vous au fabricant spécialisé qui est à même de vous présenter, dans le cadre idéal d'une ferme transformée, un choix, des prix et une qualité de mobilier rustique et Louis XIII dont vous rêverez longtemps encore. Attention: notre exposition principale se trouve dans une villa sans vitrine, de là nous vous amènerons visiter notre ferme.

**GOBET**  
 MEUBLES DE STYLE S.A.  
 1630 BULLE  
 Rue du Vieux-Pont 1  
 Tél. (029) 2 90 25

**BON** pour recevoir une documentation sans engagement:  
 Nom et prénom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_  
 Localité: \_\_\_\_\_  
 Je m'intéresse à: \_\_\_\_\_

**Garages Henri Favre** 54  
**Apollo** CITROËN 2CV SPÉCIAL **Apollo** 54  
 Fbg Lac Neuchâtel r. 038 241212 Fbg Lac Neuchâtel r. 038 241212 **CITROËN**

# LA CHAUX-DE-FONDS

## De la prospérité à la récession puis à l'espoir

Franc et froidement réaliste, tel peut être qualifié l'aperçu de la situation économique et commerciale qu'a donné M. Tihomil Radja, directeur de la Fédération horlogère suisse, lors du séminaire organisé par le SAMA (Salon international de l'automatisation miniaturisée), le jour de son ouverture, à Berne.

Depuis 1970, l'économie mondiale a été marquée par la fin d'une longue période de prospérité. Elle est désormais entrée dans une phase d'accalmie. M. Radja a d'abord expliqué les motifs de cette évolution : « Les raisons sont multiples et parmi les plus importantes, il convient de souligner la saturation relative des marchés des pays industriels, les limites imposées par le problème de l'énergie et l'inflation à double chiffre (10 % et plus) qui pèse lourdement dans la balance des pays développés ou en voie de développement ».

« Dans ce contexte général, le produit horloger n'a fait que suivre une évolution imposée à la plupart des autres biens de consommation durables, à savoir une expansion remarquable dans les années soixante (durant une dizaine d'années, la production horlogère mondiale a pratiquement doublé, passant de 100 à 200 millions de pièces environ), puis le coup de frein brutal dont on connaît aujourd'hui les effets, soit un brusque ralentissement de la consommation sur tous les marchés ».

« Dans la chronologie des événements qui ont déterminé cette baisse, citons les périodes monétaires d'abord, puis la récession mondiale. Sur les marchés d'exportation traditionnels de la Suisse, nos produits sont devenus chers suite à la surévaluation du franc. A cela s'est ajoutée une réduction notable de la demande du consommateur résultant de l'extension du chômage et de l'insécurité

de l'emploi. Grosso modo, le monde industrialisé compte 15 millions de personnes sans emploi et la résorption de ce chômage sera lente. Il en ira de même de la reprise des affaires qui est en nette corrélation avec le phénomène. En définitive, s'agissant de la production et des exportations, il ne guère espérer retrouver le niveau atteint l'an dernier avant 1977 ».

### LE MARCHÉ HORLOGER EN SUISSE

Analysant ensuite la situation du marché suisse, M. Radja relève que « son sort est lié aux autres marchés, et pour des raisons identiques à celles qui ont été évoquées ci-dessus. Notre tourisme est déterminé par la parité du franc suisse. Les baisses enregistrées dans ce secteur ont leurs répercussions sur la marche des affaires à l'intérieur. En outre, la consommation privée indigène est et sera encore influencée par la diminution de l'emploi que nous connaissons dans nos frontières mêmes. En définitive, pas de reprise, là encore, avant 1977 ».

« Le produit de bas prix a été touché le premier par la récession. Sa nature le réservait à ce sort. Il s'agit en effet du produit type que les adultes achètent aux adolescents à titre de cadeau ou que les femmes s'offrent comme parure de mode interchangeable à peu de frais. En situation difficile, les dépenses de cette catégorie sont restreintes les premières ».

« Les articles de qualité pâtiront également des difficultés actuelles, mais pour des raisons différentes : on assistera avant tout à une prolongation de la durée de vie correspondant à dix ans et plus. Or, dans les années de prospérité rapide, elle baisse de moitié, comme on a pu l'enregistrer dans les années soixante. On peut donc supposer que

dorénavant, elle va s'allonger à nouveau, et cette tendance va provoquer un regain d'activité dans les secteurs du service après-vente et de la réparation. Dans cette conjoncture, les affaires du commerce spécialisé peuvent s'améliorer, dans la mesure où les ateliers sauront être efficaces, rapides et bon marché ».

« Dans un marché où l'évolution se fait au ralenti, la concurrence se durcit. L'inflation pourra difficilement être comprimée à un taux inférieur à 5 %. Dès lors, la tendance sera à l'augmentation des coûts de production et corrélativement de l'agressivité concurrentielle entre les industries horlogères nationales, les marques et les canaux de distribution ».

### Double collision

Samedi, vers 15 h 40, M. H. D., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue Numa-Droz, en direction ouest ; à la hauteur de la rue de l'Ouest, sa voiture est entrée en collision avec l'auto de M. G. W., de Neuchâtel, qui circulait sur la rue précitée, direction sud. Suite à ce choc, le véhicule de W. a été déporté sur la droite et a heurté la voiture conduite par Mme F. J., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement rue Numa-Droz et se trouvait près du Carrefour de la rue de l'Ouest. Dégâts.

### Route coupée : collision

Dimanche, vers 4 h 20, M. H. L., de Montbéliard (France) circulait avenue Léopold-Robert en direction ouest. Au carrefour de la Métropole, sa voiture tourna soudainement à gauche et coupa ainsi la route à l'auto pilotée par M. J. F., de La Chaux-de-Fonds, qui roulait dans le même sens. Dégâts.

## « Chaude » soirée chez les sapeurs-pompiers

Vendredi soir, dans une salle du poste de police, a eu lieu la traditionnelle cérémonie de remise des distinctions aux hommes et officiers du bataillon des sapeurs pompiers de La Chaux-de-Fonds. Placée sous la présidence du major André Grisel, elle vit la participation du directeur du dicastère, le conseiller communal Etienne Broillet, ainsi que de la chorale des agents de police. C'est d'ailleurs cette dernière qui ouvrit les yeux en interprétant « Frère ».

Puis la parole fut passée au major Grisel qui, après avoir salué les invités et les anciens membres du bataillon présents, remercia les jubilaires. Il releva que les récompenses qui seraient remises durant cette cérémonie représentaient bien peu de choses en comparaison des nombreuses heures durant lesquelles ceux qui étaient récompensés s'étaient dévoués. Il releva également le désintéressement mis par les soldats du feu à la défense des biens de la population tout entière. Il précisa encore que le métier de sapeur pompier devenait de plus en plus difficile du fait de la complexité et du gigantisme des nouvelles constructions. C'est pourquoi, devait-il ajouter, le bataillon est fier d'accueillir de nouveaux officiers en son sein, officiers qui ont brillamment passé les examens permettant d'obtenir le brevet.

Il passa la parole au conseiller communal Broillet qui remercia la chorale des agents de police. Il dit son étonnement devant la complexité de la chanson interprétée et avoua encore : « C'est une chanson très compliquée, aussi compliquée qu'une signalisation lumineuse et pourtant là, ils s'y retrouvent ».

Sur cette boutade, M. Broillet remit cadeaux et brevets aux nouveaux officiers. Puis, ayant d'autres obligations, il s'en alla.

C'est le major Grisel qui procéda à la suite de la remise des prix, s'arrêtant à chaque lauréat et évoquant, pour chacun, carrière et souvenirs.

### FAUSSE NOTE

Après cette cérémonie, différents orateurs s'exprimèrent pour remercier les autorités et notamment le capitaine d'état-major Robert Ballmer qui quittait le bataillon pour raisons d'âge. Il releva que ce n'était pas sans une pointe d'émotion qu'il quittait son bataillon après 35 ans de fidèles services. « C'est une grande étape, presque la moitié d'une vie que j'ai passée à vibrer pour cette cause ». Il précisa que, malheureusement une déception d'ordre privé lui avait quelque peu mis du plomb dans l'aile et qu'il s'était un peu replié sur lui-même.

Mais, arrivant au but de son exposé le capitaine Ballmer releva qu'à fin 1974, il avait présenté sa démission du bataillon pour des raisons professionnelles. Ses camarades l'avaient alors retenu et lui avaient accordé six mois de congé afin qu'il puisse régler ses affaires privées. En 1975, comme il fallait trouver un successeur au major Grisel atteint lui aussi par la limite d'âge, il a, sur la demande de ses camarades, présenté sa candidature au Conseil communal. Or, ce dernier, déclara l'orateur, l'a profondément déçu en outrepassant un règlement, prolongeant ainsi le mandat du major Grisel d'un an. Il dit qu'il n'en voulait surtout pas à son ami Grisel mais que son amertume était dictée par l'attitude du Conseil communal qui, selon lui, n'a non seulement désavoué mais encore ne l'a pas informé normalement.

« Comment voulez-vous que les citoyens respectent les lois si les autorités elles-mêmes outrepassent les règlements. C'est pourquoi je désavoue officiellement et publiquement le Conseil communal ». Formant ensuite des vœux pour la continuation harmonieuse de la vie du bataillon, il encouragea ses successeurs à se donner en plein à cette noble cause.

### UNE ABSENCE REMARQUÉE

Après ces paroles polémiques, le major Grisel tenta tant bien que mal de remettre le train sur les rails mais il est regrettable que M. Broillet ait quitté la

salle car il aurait certainement pu répondre, si ce n'est au nom du Conseil communal qui prend ses décisions collectivement, tout au moins en tant que directeur de ce dicastère...

Après ces joutes oratoires, tout rentra dans l'ordre et hommes et officiers partagèrent le verre de l'amitié. E. O.-G.

### VOICI LA LISTE DES LAURÉATS DIPLOMES D'OFFICIERS

(Nouvelles nominations ou avancement en grade) : Cap-médecin Jean-Claude Huguenin ; Ptl. Eric Senn ; Lt. Charles Jost ; Lt. Marc-André Monard ; Lt. François Golay ; Lt. Georges Grim-buhler ; Lt. Pierre-André Petermann.

### COUPE POUR 16 ANS DE SERVICE

(Sapeur des groupes de piquet) : Sapeur Marcel Nicolet.

### COUPE POUR 16 ANS DE SERVICE

(Sous-Officiers) : Sgt.-électricien Jacques Bogli ; Cpl. PS Jean-Claude Theuvenat.

### COUPE ARGENT POUR 20 ANS DE SERVICE

(Officiers) : Lt. PS Jean Gammeter ; Lt. PS Jean-Pierre Lehmann.

### CADEAU DU BATAILLON POUR OFFICIERS

(Démissions pour raisons professionnelles) : Lt. Jean-Pierre Marthaler, 21 ans de service ; Lt. Rémy Hadorn, 13 ans de service.

### CADEAU DU CONSEIL COMMUNAL

(Démissions pour raisons d'âge) : Cap-médecin Marcel Graub, 19 ans de service ; Cap. EM Robert Ballmer, 35 ans de service.

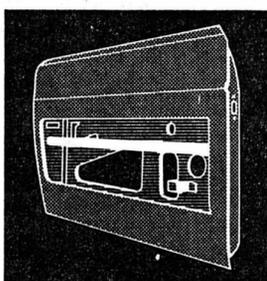
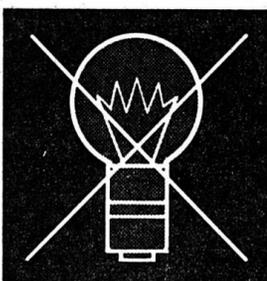
### Collision

Samedi, vers 12 h, une automobile conduite par M. A. L., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue des Mélézes direction sud avec l'intention d'emprunter le chemin des Mélézes. A la hauteur du boulevard de la Liberté, elle entra en collision avec celle de M. F. M., des Hauts-Geneveys, qui circulait en direction de la Vue-des-Alpes. Dégâts.

# Beaucoup de voitures ont des qualités de Volvo. Mais seule Volvo les a toutes.

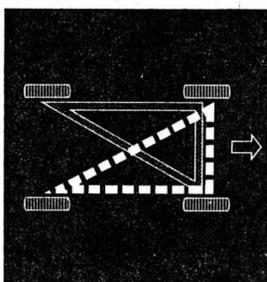
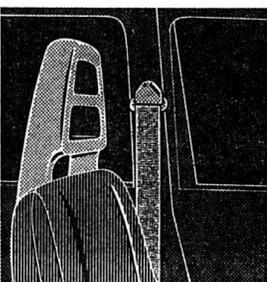
Tous ces détails et encore d'autres particularités sont garants de la sécurité proverbiale de Volvo, de son confort et de sa rentabilité.

Comme il est dangereux pour une voiture d'être borgne, de ne pas avoir de feu stop, de feu arrière ou de clignoteur, un signal lumineux s'allume au tableau de bord dès qu'une ampoule extérieure ne fonctionne plus.



Dans chacune des quatre portes se trouve un tube d'acier tel que celui-ci, destiné à protéger au maximum les occupants du véhicule contre les chocs latéraux.

Les appuie-tête Volvo ne gênent pas la vue vers l'arrière et les ceintures de sécurité 3 points à enrouleur automatique laissent une liberté complète de mouvement. Tous deux font partie de l'équipement de série de toutes les Volvo.



Voici le système de freinage du type (2 x 3). En cas de défaillance de l'un des circuits, la puissance effective des freins reste de 80%. Dans ce cas, un témoin lumineux s'allume immédiatement pour signaler la détérioration. Freins à disque sur les quatre roues. La sécurité de freinage est encore augmentée par le frein à main placé entre les sièges avant. Un témoin lumineux s'allume également quand il est serré.

Les zones avant et arrière du véhicule sont déformables en cas de collision éventuelle. L'habitacle rigide est encadré de cornières profilées et le toit pourvu d'arceaux de sécurité, le tout assurant au maximum la protection des passagers.



Ce signal lumineux et acoustique fonctionne aussi longtemps que vous n'avez pas attaché votre ceinture de sécurité 3 points à enrouleur automatique.

Tous ces éléments, qui font de Volvo la marque la plus sûre, se cherchent vainement sur les autres voitures.

- les circuits de freinage en alliage spécial de cuivre garantissent une plus grande fiabilité
- le pot d'échappement aluminisé est d'une plus longue durée d'usage
- les pare-chocs à absorption d'énergie permettent des heurts jusqu'à 5 km/h sans dégâts à la carrosserie
- la colonne de direction télescopique et le moyeu de volant capotonné assurent une meilleure protection du conducteur
- la cambure réglable des dossiers des sièges avant prévient les douleurs dorsales au cours des longs voyages
- des verrous de sûreté dans les portes arrière, empêchant les enfants de les ouvrir depuis l'intérieur, garantissent à la famille des promenades sans soucis
- un verrou de marche arrière incorporé rend impossible toute fausse manœuvre
- la protection antirouille est encore améliorée (traite-

ment des zones creuses et nombreuses pièces galvanisées) ● le pare-brise en verre feuilleté exclut les éclats et les risques d'opacité.

Volvo est une voiture pour clients critiques et exigeants: elle n'a aucun équivalent sur le marché dans les véhicules de sa catégorie.

## VOLVO

Réfléchir - rouler - vivre!



Séries 240 et 260

12 mois de garantie sans limitation kilométrique

## Soirée de la chorale des agents de police : un concert vocal qui avait du panache

La chorale des agents de police de La Chaux-de-Fonds est en de bonnes mains. C'est le moins que l'on puisse dire après l'excellente prestation qui nous a été fournie samedi soir à l'Ancien Stand, lors de la soirée annuelle de l'ensemble choral du corps de police.

En effet, après avoir connu certaines difficultés avec un directeur, la chorale qui s'était retrouvée sans chef pour la troisième fois en peu de temps, a enfin réussi à mettre la main sur la huitième merveille du monde nous a-t-on assuré. C'est de M. Paul-André Leibundgut qu'il s'agit et qui nous fut présenté comme un jeune directeur, fougueux et talentueux. Cette corbeille de roses verbales qui lui fut décernée n'était nullement exagérée, bien au contraire.

Le concert que nous a donné le chœur des agents de police était extrêmement soigné jusque dans les moindres détails, la qualité d'exécution ne laissant jamais à désirer. En première partie, trois morceaux intitulés « Le porteur de journaux », « Dans la plaine » d'après une mélodie populaire finnoise, et « Vinteta », chanson mélancolique aux accents particulièrement poignants.

Autre registre et autre répertoire avec la deuxième partie au programme de laquelle étaient inscrits deux chants écrits sur une musique de Mozart. A nouveau dans cette interprétation, le directeur a

su tirer le meilleur de ses chanteurs et leur rendit remarquablement la légèreté et le charme de la mélodie de « Frère, que chacun s'apprête » et « La sérénade brouillée », dont le premier eut l'honneur du bis. C'est sans doute dans cette partie que la chorale donna toute la mesure de ses possibilités, par la finesse de l'exécution et des attaques dans les enchaînements des canons.

Les grands maîtres de l'animation de cette soirée, Sonderegger et Lehmann, présentèrent avec beaucoup de bonhomie la vie de la société, rappelant ses sorties récréatives et son activité purement musicale. Dans son introduction de bienvenue, le lieutenant Sonderegger s'est plu à saluer la présence du conseiller communal Ramseyer, du juge d'instruction Wyss, du commandant Marendaz, du commandant des sapeurs pompiers Grisel et du premier-lieutenant Kohler. Il a également rendu hommage au nouveau directeur, et à son travail infatigable. Et comme c'était jour de Saint-Valentin, les membres de la chorale ont fleuri d'une rose chacune de leurs épouses, mais ont également remis un aigle à chaque participante à la soirée. Une attention qui fait plaisir et qui fera oublier peut-être quelque petite rancune particulièrement tenace !... Enfin, l'orchestre « Vittorio Perla » a conduit le bal jusque tard dans la nuit comme il est de coutume. (Nm)

## Les « Petits chanteurs de Vienne » : des voix vraiment remarquables !

Programme varié, samedi soir, donné devant un nombreux public (parterre et galerie) : chants spirituels, airs populaires, valses, valses viennoises et opéras en costumes. Fils d'un chantre de la synagogue de Cologne, Offenbach est surtout connu par les Contes d'Hoffmann. « Les fiançailles embarrassantes » donnent aux Petits chanteurs l'occasion de révéler leur remarquable pose de voix, ainsi que leurs jeux de scène. Divertis, nous l'avons été par cette opérette parlée et chantée dans la langue de Goethe (toutes les paroles étant audibles). Subjugués, nous avons retrouvé notre admiration de jadis pour ces voix de garçons qui montent à des hauteurs prodigieuses et qui possèdent des timbres inaccoutumés.

Ces voix ne donnent jamais l'impression de forcer; elles semblent chanter naturellement. Comment atteignent-elles une émission aussi aisée? En plus de

leur splendide diction, on doit évoquer leur rondeur, leur volume, leurs nuances. Ces qualités sont celles d'une tradition; leur responsable, Peter Burian, doit certainement connaître tous les secrets de l'art vocal. Il initie non seulement ses chanteurs, il leur inculque cette conception de l'opéra selon laquelle le chant « agit » toujours en fonction d'une situation scénique. On ne sépare pas les deux entités, on les réunit le plus intimement possible.

Le public n'a pas seulement applaudi la mémorisation des Viennois, il a surtout applaudi la fraîcheur, la délicatesse des jeunes voix; des inflexions à l'intonation si juste, elles procurent une satisfaction que bien des voix plus âgées n'atteignent plus. Les pièces de Kodaly (effet d'orchestre) Bruckner et Strauss (la délicatesse des valses) furent de véritables révélations; très applaudies, les musiciens de Vienne donnèrent deux rappels. M.

## CARNET DU JOUR

### La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS  
Corso : 20 h 30, « Les dents de la mer » (12 ans - prolongations).  
Eden : 18 h 30, « Bacchanales sexuelles » (20 ans) ; 20 h 30, « Emmanuel 2 » (18 ans - prolongation).  
Plaza : 20 h 30, « Histoire d'O » (18 ans - prolongations).  
Scala : 20 h 45, « Soldat Duroc, ça va être ta fête. 16 ans).  
DANSE ET ATTRACTIONS  
Cabaret Rodéo : 1 h 30 - 4 h.  
Le Scotch : relâche.  
La Boule d'Or : 21 h 30 - 4 h.  
Cabaret 55 : relâche.  
Chez Jeanine : relâche.  
EXPOSITIONS  
Musée et galeries : fermeture  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Robert, 66 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 111.

### DIVERS

Club 44 : 20 h 30 « Comment communiquer » par M. Jacques Monnier, directeur de l'Institut de recherches et de communication intellectuelles de Lausanne.

Bureau consommateurs-informations : de 14 h à 17 h, Grenier 22, tél. 23 37 09.

### Le Locle

EXPOSITION  
Musée des beaux-arts : Youri Messen-Jaschin, graveur  
Pharmacie de service : Breguet, 28, Grand-Rue ; dès 21 h, tél. 117.  
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122° ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

L'action commune d'évangélisation du Vallon : un programme chargé pour les mois à venir

De notre correspondant : A la fin de la semaine dernière, le comité de l'action commune d'évangélisation du Val-de-Travers s'est réuni à Fleurier...

colaires de l'Institut biblique de Lamorlay et à Buttes, le dernier jour de la semaine de prière de l'alliance évangélique...

ACTIVITÉS FUTURES

Dans les activités futures, il a été décidé d'organiser le 20 mars prochain

Le Val-de-Travers sera représenté au congrès international de spéléologie en Angleterre

D'un correspondant : La société de spéléologie du Val-de-Travers a siégé à la fin de la semaine dernière à l'hôtel de ville de Môtiers.

Fleurier. D'autre part, un équipement complet de spéléologue sera acheté; il est prévu pour un accident en grotte et pourra servir à un médecin.

COMITÉ

Le comité a été entièrement réélu et se compose de MM. Roland Baumann, président; Kurt Stauffer, vice-président; Armand Favre, caissier; Philippe Hirschi, secrétaire; C. Wiedmer, secrétaire-correspondant; C. Bingelli, assesseur et archiviste; J.-P. Baumann, presse et propagande; Otto Hald, chef du matériel; Michel Meyer et Fernand Hirschi, vérificateurs de comptes; Philippe Hirschi et Claude Wiedmer, délégués à l'AD.

NOUVEL ÉQUIPEMENT

Une demande sera faite aux autorités de Fleurier, pour obtenir l'autorisation d'ouvrir un stand lors de l'Abbaye de

Les buralistes postaux du district sont contre l'augmentation des taxes

De notre correspondant : Les buralistes postaux du Val-de-Travers se sont réunis à La Brévine, sous la présidence de M. Maurice Yersin, en présence de M. Louis Sauvain, représentant du comité de la section neuchâtelaise.

à faire des économies en s'adressant à des distributeurs privés, en faisant des transferts d'argent par la voie bancaire ce qui ne laisse pas d'inquiéter les buralistes dont le salaire est basé sur les points de trafic.

NOIRAIGUE

Orateur pour une fête

(c) Pour la fête du 1er mars, le parti radical a fait appel à M. Yann Richter, conseiller national, en qualité d'orateur officiel.

Activités complémentaires : du nouveau à Couvet

De notre correspondant :

La commission scolaire, avec l'aide du corps enseignant primaire, organisera une semaine ACO à l'occasion du prochain camp de ski en faveur des élèves restant au village.

Il s'agit d'une semaine d'activités complémentaires à option où les enfants seront conviés tour à tour, selon les degrés, aux activités suivantes: chant, mime, tapisserie, rythmique, danse, ré-

lisation de panneaux décoratifs pour le collège et une visite du musée des boîtes à musique à L'Aberson.

Les enfants, participant à cette semaine inédite suivront tous les jours, alternativement, pendant une période de deux heures, un programme détaillé remis par les titulaires de chaque classe primaire.

Assemblée des agents de police aux Verrières

De notre correspondant :

La section du Val-de-Travers de la Fédération suisse des fonctionnaires de police a tenu son assemblée générale annuelle aux Verrières.

désirant plus engager de nouveaux agents. Par suite de la démission de M. René Blaser, le comité a été formé ainsi: MM. Paul Risse, président; Louis Bromberger, vice-président; Jean-Claude Gehret, secrétaire; Paul Jeanjaquet, caissier; Jean-Baptiste Rupil, assesseur.

En fin de séance M. Gilbert Hirschi a exprimé son plaisir d'avoir pris part aux délibérations de la section et a offert une collation au com des autorités communales des Verrières.

Chronique du Val-de-Ruz

A l'occasion du départ des sœurs de Saint-Loup, un culte sera célébré dimanche prochain à Fontaines

De notre correspondant :

Le comité administratif de l'hôpital du Val-de-Ruz a tenu à manifester publiquement sa reconnaissance à l'égard des sœurs de Saint-Loup qui, depuis 65 ans, œuvrent dans l'établissement.

A cette occasion un culte sera célébré dimanche après-midi 22 février en l'église de Fontaines. Cet office religieux, auquel toute la population est invitée à participer, sera suivi au collège de Fon-

taines d'une modeste réception qui réunira tous les amis des sœurs et de Landeueux.

UN PEU D'HISTOIRE

Dans la plaquette publiée à l'occasion du centième anniversaire de l'hôpital de Landeueux (1870-1970), nous lisons ceci concernant les sœurs de Saint-Loup:

« En 1910, le contrat liant Landeueux à la maison des diaconesses de Berne

était résilié et dès novembre 1911 jusqu'à aujourd'hui, les sœurs diaconesses qui se devaient en notre hôpital nous viennent de l'institution de Saint-Loup. Au cours des années, il y eut quelques variations dans le nombre des diaconesses: tantôt cinq, puis quatre, puis de nouveau cinq (y compris la directrice). Une chose, de plus en plus, est certaine; c'est la difficulté de recruter du personnel, et cela même au moment où le chiffre des malades ne cesse de s'accroître. A toutes celles et à tous ceux qui, dans les services hospitaliers de notre maison, ont fait preuve, au cours de ces cent années, d'une si belle fidélité, nous tenons à dire notre vive reconnaissance. C'est pour une bonne part grâce à leur compétence et à leur infatigable dévouement que Landeueux n'a cessé de voir croître sa réputation. »

Énumérons encore les directrices de l'établissement venant de Saint-Loup: Louise Sommer, 1922; sœur Elisabeth Wälthli, 1923; sœur Louise Deggeler 1924-1954; sœur Marguerite Meylan 1954-1955; sœur Elisabeth Bonjour, de 1956 à nos jours. A.S.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Danse, Les Geneveys-sur-Coffrane: le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Le vestiaire de la Croix-Rouge à Neuchâtel: indispensable aujourd'hui

Le vestiaire de la section de Neuchâtel, vignoble et Val-de-Ruz de la Croix-Rouge suisse est ouvert trois fois par semaine: les mardis et vendredis après-midi ainsi que le samedi matin pour permettre à ceux qui travaillent d'y venir faire leurs « emplettes ».

« clients »: des travailleurs étrangers, des familles suisses au grand complet — le père est au chômage — une petite grand-mère tout en noir. Elle tient un poussin jaune à la main: c'est son petit-fils. Arrive alors une assistante sociale qui a besoin d'un manteau chaud pour un ancien malade... Chacun y trouve son compte car les rayons sont bien garnis: on y voit de tout, même des chapeaux... et des jouets que l'on donne « en prime » aux enfants!

Le renouvellement des « stocks » ne pose guère de problèmes. Les colis gros et petits arrivent régulièrement. Seuls les articles impeccables et non démodés sont exposés. La plupart des personnes qui font don de vêtements usagés à la Croix-Rouge ou à d'autres œuvres ont à cœur de ne remettre que des effets pouvant encore être portés avec décence.

LES « STOCKS » PAS DE PROBLÈME !

Le renouvellement des « stocks » ne pose guère de problèmes. Les colis gros et petits arrivent régulièrement. Seuls les articles impeccables et non démodés sont exposés. La plupart des personnes qui font don de vêtements usagés à la Croix-Rouge ou à d'autres œuvres ont à cœur de ne remettre que des effets pouvant encore être portés avec décence.

FRANCE VOISINE

Un entrepôt incendié à Beaucourt

(c) On a déploré un important incendie ce week-end dans un entrepôt de presse de papiers de récupération, affaire gérée par M. Gabriel, domicilié à Etrappes (Doubs). Une balle de 300 kg selon les gendarmes, est tombée sur un commutateur provoquant des étincelles qui mirent le feu au stock de papier qui représentait 300 tonnes. Les dégâts sont très importants et le bâtiment sérieusement endommagé.

Moins d'accidents dans le Territoire-de-Belfort

(c) Les accidents de la route dans le Territoire-de-Belfort ont diminué de 31,5% depuis 1971. 311 accidents en 1971 laisse 213 en 1975. D'après la gendarmerie, ces progrès sont dus à la limitation de vitesse, à l'amélioration du réseau routier au port de la ceinture et aux services préventifs et répressifs de la gendarmerie.

Conférence sur les orgues suisses

(c) A Belfort a été aménagée en lieu de culture la tour bastionnée No 41, ouvrage datant l'époque de Vauban et situé près du palais de justice. Lors de l'inauguration, aujourd'hui, une organiste de Zurich, Imelda Blochiger, donnera le coup d'envoi. Elle parlera des orgues suisses, occasion unique pour les mélomanes de faire connaissance des instruments les plus merveilleux de Suisse et d'admirer par des diapositives couleur la grande beauté des buffets anciens classés monuments historiques de l'époque gothique à l'époque romantique, ainsi que la magnificence et la splendeur des buffets baroques.

Intense activité au Ski-club de Dombresson Une descente aux flambeaux est organisée

De notre correspondant :

Le Ski-club de Dombresson-Villiers est une société sportive très active, surtout lorsque les conditions atmosphériques, pendant l'hiver, lui permettent de se manifester. C'est ainsi que pour ses membres (une centaine), elle a mis sur pied pour samedi 21 février une descente aux flambeaux de Chuffort à Villiers. Cette performance n'a été organisée jusqu'ici que deux fois, sauf erreur.

bits, les skieurs seront costumés au moyen de vêtements très usagers et originaux.

L'arrivée aura lieu à l'arrêt du trolleybus, à Villiers et la soirée se poursuivra dans l'euphorie à l'hôtel de l'endroit! Un spectacle à voir.

CONCOURS

Par ailleurs, le jour suivant aura lieu au Crêt-du-Puy un concours interne comprenant deux catégories, hommes et femmes dès 10 heures. Le parcours sera accessible à tous les participants. L'après-midi, enfin, se déroulera le 6me grand concours pour la jeunesse qui prévoit trois catégories: les enfants nés de 1966 à 1969, ceux nés de 1963 à 1965 et ceux âgés de 14 à 16 ans.

L'épreuve consistera en un slalom géant facile. Souhaitons pleine réussite à ces joutes sportives détendues et originales. A.S.

Informations horlogères

Le SAMA: une solution aux difficultés horlogères ?

Nombreux sont les problèmes qui se posent aux dirigeants du SAMA (Salon de l'Assemblage, de la miniaturisation et de l'automatisation) au moment d'organiser leur exposition (du 22 au 27 septembre 1975 à Berne), alors que l'industrie suisse et horlogère tout particulièrement, traverse une crise pénible pour les employeurs et leur personnel.

permis d'aboutir à une conclusion très nette, c'est-à-dire au maintien du SAMA à Berne en 1975, a relevé le président de ce Salon, M. Jacques Knoepfler dans son allocution d'ouverture.

Ce n'est pas, en effet, au moment où les carnets de commandes s'amenuisent que les efforts de propagande doivent être réduits. Il faut, cela va de soi, en étudier soigneusement leur coût, choisir les moyens les plus efficaces et maintenir sinon développer tout ce qui peut faire connaître les moyens de production les plus évolués. Or, le salon international de l'automatisation miniaturisée est

là non seulement pour aider les producteurs de ces appareils à les vendre mais encore pour que nos industriels, utilisateurs de ce genre d'installation, puissent avoir sous les yeux les réalisations les plus récentes en matière d'automatisme.

DIMINUER LES COÛTS

L'esprit combattif de l'exportateur suisse, n'est pas mort. Il faut qu'il arrive à compresser ses coûts pour à la fois compenser dans une certaine mesure, et les effets de l'inflation, et ceux du franc suisse, tout en assurant à son personnel un standard de vie devenu proverbial. Pour cela, c'est vers une amélioration de la productivité qu'il doit se tourner. Et c'est ici que le SAMA trouve sa justification aujourd'hui plus que jamais. Grâce à l'automatisme et à l'ingéniosité des constructeurs des moyens de production, il devient possible tout en améliorant la qualité des produits, d'en diminuer les coûts sans entraîner forcément de gros investissements.

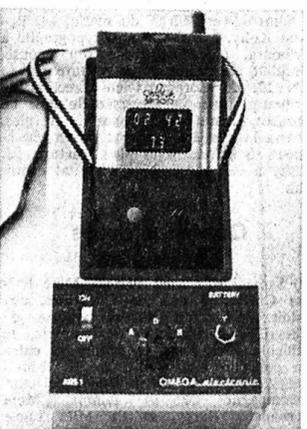
Pour donner une vue plus complète de l'évolution de la technique, le SAMA accueille les fabricants du monde entier, ce qui stimule la compétition et permet de suivre l'évolution générale de la technique.

La vogue dont jouit le SAMA est la meilleure preuve de son utilité pour les vendeurs et les acheteurs qui vont, six jours durant, remplir ces salles où plus de 200 maisons présentes et représentées, réparties sur 10.000 m2, offrent un éventail de réalisations susceptibles de répondre à des besoins très variés et quasiment illimités. C'est en effet un des avantages de cette exposition que de permettre aux visiteurs d'expliquer leurs problèmes aux fabricants de machines et à ces derniers d'y apporter des solutions.

Cette année, l'ouverture du SAMA se double d'une journée des détaillants de l'horlogerie, axée sur le développement des montres électroniques et leur service après-vente.

Le compteur digital Omega « SP 100 »: une version « EUC » vient d'être créée

Parallèlement au « SP 100 » standard, l'équipe de techniciens d'Omega a développé une version plus sophistiquée de ce compteur: la version « EUC ». Ainsi, cet appareil miniaturisé, fonctionnel, complet qu'est le SP 100 peut-il être connecté à des unités externes. Cette nouvelle version permet ainsi une installation complète de chronométrage.



La nouvelle version du compteur digital Omega « SP 100 »

Déjà souvent utilisé dans le cadre de manifestations sportives organisées par les fédérations, ce compteur « EUC » n'est pas un gadget. Il présente deux grands avantages: — Un système de verrouillage assure la prise de temps effectif du coureur: lorsque ce dernier a coupé le faisceau lumineux, l'appareil se bloque durant 5 à 6 secondes, refusant d'enregistrer toute autre indication de temps que pourrait provoquer, par exemple, le nuage de neige qui suit le compétiteur. — L'adaptateur fait fonction de modérateur: il reçoit le choc et l'annihile en cas d'a-coups dans l'alimentation électrique.

Ce compteur offre ainsi la sécurité constante et la fiabilité totale souhaitée.

LES BAYARDS

Barrières baissées: collision

(sp) Samedi matin, peu avant 10 h, Mlle E. K., des Bayards, circulait sur la route en direction de Fleurier. Près de la gare des Bayards, alors que les barrières du passage à niveau de la ligne Neuchâtel-Pontarlier était baissées, Mlle K. freina; en raison de la chaussée enneigée et glissante, sa voiture heurta l'auto pilotée par M. P.-A.L., de Colombier, qui s'était arrêtée pour équiper son véhicule de pneus à neige. Dégâts.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collisé: 20 h 30, « Charles Bronson - Le solitaire du fort Humboldt ».

Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Buttes - la Robella: installations en service.

Fleurier, patinoire: ouverte. Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin, dentiste et pharmaciens: habituels.

Soins dentaires urgents de nuit: F. Schippler, Couvet, tél. 63 15 66 ou tél. 33 26 89.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Sage-femme: tél. 63 17 27.

Fleurier, infirmière visitante: téléphone 61 38 48.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74. Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.

FAN bureau de Fleurier: 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur Roger Vaucher-Bähler, à Fleurier; Madame et Monsieur Daniel Ducros-Vaucher et leur fille Joëlle, à Fleurier; Monsieur et Madame Charles Bähler, à Fleurier; Monsieur et Madame Willy Bähler, à Fleurier, et leurs enfants: Monsieur Christian Bähler, à Fleurier,

Madame et Monsieur Pierre Fatout-Bähler, à Neuchâtel; Mademoiselle Anny Bähler, à Nidau; Monsieur et Madame Edouard Vaucher, à Fleurier, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Roger VAUCHER née Erika BÄHLER

leur chère épouse, maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie enlevée à leur tendre affection dans sa 59me année.

2114 Fleurier, le 14 février 1976 (Rue de La Sagne 4)

Maman, tu fus si bonne, ta grande simplicité, ton travail et ton amour exemplaires furent et resteront pour nous un réconfort. Il y a des merveilles dans la nature, mais le plus beau chef-d'œuvre est le cœur d'une mère. Vous qui l'avez connue, plaignez ceux qui l'ont perdue.

L'incinération aura lieu le mardi 17 février, à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Domicile de la famille: rue du Temple 9, Fleurier.

Les fleurs sont éphémères, la charité demeure. Veuillez penser à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds CCP 23-526

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRANDJEAN Cercueils - Transports Toutes formalités

COUVERT 063 23 42

NON-RÉPONSE 063 25 65

FLEURIER 061 15 47

AVIS DIVERS

EXPOSITION CHRYSLER - SIMCA - SUNBEAM

dans l'ancienne chapelle des Bayards

GARAGE CLAUDE HOTZ Fleurier

GARAGE ANDRÉ HALDI Les Verrières

VAUD - VAUD - VAUD

Le drame ferroviaire d'Essert-sous-Champvent : cause probable due à une défaillance humaine

De notre correspondant : Lorsque samedi entre 10 h 35 et 11 h, les sirènes retentirent inlassablement et que l'on assista à un va-et-vient continu de voitures de police et de pompiers, il n'était plus permis de douter qu'il s'était produit un grave accident dans la région. Mais on était loin de penser que ce fut un drame d'une telle gravité et d'une telle ampleur.

démuni de toute visibilité. Le bilan eût peut-être été moins lourd, si le choc s'était produit dans le court tronçon rectiligne qui fait suite à la courbe, car les deux mécaniciens auraient pu réagir à temps et limiter dans une certaine mesure les dommages.

OPÉRATIONS DE SECOURS

Aussitôt la nouvelle de la catastrophe connue, les opérations de secours ont été rapidement engagées. Les pompiers au nombre d'une quinzaine se sont rendus sur place ainsi que les médecins et les samaritains d'Yverdon. Les hôpitaux d'Yverdon, d'Orbe, de Sainte-Croix ont été mis en état d'alerte et ont reçu les blessés, les plus grièvement atteints étant transportés par la suite au CHUV à Lausanne. Les visites ont d'ailleurs été supprimées à l'hôpital d'Yverdon pour ne pas entraver l'admission des blessés.

Il faut souligner que de nombreux agriculteurs de la région ont prêté main forte aux sauveteurs, certaines ambulances se trouvant embourbées sur le chemin de traverse qui permettait de rallier la route Yverdon-Vuittet au lieu de l'accident. On doit pourtant regretter que le travail des gendarmes n'ait pas été facilité par l'indiscipline des curieux. C'est ainsi que dimanche, il a fallu établir une surveillance constante, car bien que les motrices aient déjà été évacuées, des centaines de personnes se sont rendues sur les lieux, témoignant même d'une coupable imprudence en cheminant sur la voie ferrée sans se soucier du danger qu'elles pouvaient provoquer, vu le nombre important de convois qui circulent sur cette ligne.

LES CAUSES

Ce grave accident ferroviaire est semblable à celui d'une défaillance humaine. Le mécanicien du train descendant n'a en effet pas attendu que le train montant ne soit arrivé à la gare, on ne saura vraisemblablement jamais les raisons de cette dramatique erreur. En tout état de cause, on ne saurait mettre en cause les qualifications professionnelles du mécanicien décédé, car il était employé par la compagnie depuis de nombreuses années et l'on n'avait pas eu à se plaindre de son travail. Il semblerait que les deux convois roulaient à une vitesse de 45 à 50 km/h au moment du choc. On peut cependant s'estimer heureux que les deux motrices soient restées sur les rails et ne se soient pas renversées sur le talus en contrebas, car alors le bilan aurait pris des proportions encore beaucoup plus lourdes. La voie a été libérée, dans la soirée de samedi et le trafic a pu reprendre vers 21 heures.

Il n'est pas nécessaire de dépeindre la profonde émotion que ce drame du rail a suscité dans tout le Nord vaudois. On se rappelle encore avec émotion la tragédie de la route près de l'Auberson qui avait coûté la vie à huit personnes dans un accident d'autocar.



Les deux motrices dont l'avant est littéralement déshépaté durant les travaux de déblaiement de la voie ferrée. (Keystone)



Les tôles effroyablement tordues des deux motrices témoignent de la violence de la collision. Ce sont d'ailleurs ces tôles broyées comme du fer blanc qui sont la cause d'un si grand nombre de victimes. (Keystone)

FRIBOURG

M. Brodard s'inspire d'une étude du professeur Ruffieux Tant que les bourgeoisies rendent des services...

« A notre époque, les bourgeoisies donnent l'image de vénérables institutions qui ont certes joué un rôle à un certain moment, mais elles ne correspondent plus aux réalités politiques dans les communes d'aujourd'hui », disait le député socialiste Gaston Sauterel dans une motion de novembre 1974 qui préconisait la fusion des biens bourgeoisiaux et communaux. Depuis, la motion a été transformée en postulat. Et le conseiller d'Etat Rémi Brodard vient de donner un rapport au Grand conseil, en s'inspirant d'une étude confiée au professeur Roland Ruffieux. Conclusion : l'existence des bourgeoisies est toujours justifiée, du moins tant que les revenus de leurs biens sont affectés à des fins d'utilité générale.

déterminant important de l'identité nationale et, à ce titre, doit subsister ». Il envisage, pour les biens communaux sans affectation spéciale une « cantonalisation » qui consisterait à les attribuer au fonds d'aide spéciale des communes. Ce serait une liquidation « politiquement délicate », constate M. Brodard, soulignant qu'on touche ici au problème plus vaste des rapports financiers entre l'Etat et les communes.

favorables aux vrais remèdes. On préfère laisser mûrir les problèmes, au risque d'être « mal pris » pour avoir trop attendu ». Fortes paroles qui devraient être entendues et inscrites en exergue de beaucoup d'actes, dans le peuple aussi bien que chez ses élus. Elles illustrent fort bien, par exemple, plusieurs « hauts faits » parlementaires des derniers jours.

PLUS DE PRIVILEGES

D'avance, M. Brodard répond à l'objection qui consiste à dire que l'expert se borne à envisager des solutions supra-communales, alors qu'il suffirait de rester au plan communal. Il estime que l'Etat ne saurait imposer de fusions entre sujets de droit viables, sans disposer pour cela de raisons majeures. Ce serait le cas si les bourgeoisies étaient devenues des « îlots de privilèges injustifiés ». Or, ce n'est pas le cas.

En revanche, les services bourgeoisiaux sont encore passablement substantiels. Dès lors, pour que les revenus des biens bourgeoisiaux soient affectés à des fins d'utilité générale, le Conseil d'Etat ne voit pas — pour l'heure — de raison de toucher aux bourgeoisies. Michel GREMAUD

DEMOCRATIE ET VRAIS REMEDES

Le conseiller d'Etat commente encore la seconde solution avec un réalisme déabusé : « On ne saurait s'engager dans cette voie en une période de « réjéréndite » où, un vaste abstentionnisme aidant, le sixième du corps électoral suffit pour mettre à néant toute loi contenant certaines règles qui ne peuvent pas plaire à tout le monde. Indépendamment de la « réjéréndite », on doit admettre qu'en démocratie on n'est pas toujours

UNE ANALYSE COMPLETE

Pour répondre, le Conseil d'Etat attendait l'achèvement de l'étude du professeur Ruffieux sur l'origine des communes et le développement des bourgeoisies. Ce travail d'une centaine de pages a été livré en automne 1975. C'est, dit M. Brodard, « l'analyse approfondie à laquelle a procédé l'historien politique sachant aussi toucher au droit ».

M. Ruffieux soutient que « La bourgeoisie d'origine reste un

VESIN

Piéton happé par une voiture

Samedi, vers 18 h 15, une voiture circulait d'Estavayer-le-Lac en direction de Granges-Marnand. Dans le village de Vesin, elle a renversé un piéton qui cheminait à droite de la chaussée. Il s'agit de M. Paul Humbert, retraité, domicilié à Vesin. Souffrant de coupures diverses à la tête — le pare-brise de la voiture ayant éclaté — et de douleurs au dos, il a été transporté à l'hôpital cantonal.

Septuagénaire renversé par une auto

(c) Hier, vers 18 h 50, un automobiliste de Villars circulait de son domicile en direction de Vuisternens-devant-Romont. Dans cette localité, peu après le foyer Sainte-Marguerite, il heurta un piéton qui cheminait au milieu de la chaussée (laquelle était bordée de congères). Il s'agissait de M. Jules Pittet, 72 ans, domicilié au foyer de Vuisternens, qui fut grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Billens par l'ambulance de la Glâne.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Quatre blessés en Singine

(c) Samedi soir, vers 19 h 50, Mme Bertha Curty, 33 ans, de Chevrières, circulait au volant de sa voiture de Chevrières à Plasselb. A Eichholz, le véhicule dérapa sur le verglas et entra en collision avec l'auto de M. Rudolf Burgy, 31 ans, de Planfayon, lequel était accompagné de sa femme, Mme Bernadette Burgy, et de Mlle Lucie Mooser, de Horgen (Zh). Les quatre personnes durent être transportées à l'hôpital cantonal. Dégâts estimés à 7500 francs.

BIENNE

Jambe cassée

(c) Dimanche, vers midi, une ambulance s'est rendue aux Prés-d'Orvin pour transporter un enfant de 11 ans souffrant d'une jambe cassée à l'hôpital Wildermeth.

BRUGG

Couple blessé

(c) Samedi vers 13 h 30, deux voitures sont entrées en collision à Brugg sur le parking du carrefour. Les occupants d'une voiture, un couple domicilié à Tavannes a été blessé et transporté à l'hôpital régional.

SAFNERN

Passagère blessée

(c) Hiers vers 14 h, à Safnern deux voitures sont entrées en collision en raison de l'étroitesse de la route. Une passagère d'un des véhicules a été blessée et transportée à l'hôpital régional.

GARNET DU JOUR

CINEMAS Apollo : 15 h et 20 h 15, « Une Anglaise romantique » ; 17 h 45, « L'étranger ». Capitoile : 20 h 15, « Les pétroleuses ». Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « La bête à plaisir ». Lido : 15 h et 20 h 15, « Emmanuelle 2 ». Lido : 15 h et 20 h 15, « Emmanuelle 2 ». Métro : 19 h 50 « Jusqu'au dernier sang », « La vengeance des tigres jaunes ». Palace : 14 h 30 et 20 h 15, « My Fair Lady ». Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 15 « Les dents de la mer » (Jaws). Scala : 15 h et 20 h 15 « Goodbye bruce lee ». Studio : 15 h et 20 h 15 « Le comte de Monte Cristo ». PISCINE. — Piscine couverte : palais des congrès : à h et 20 h.

EXPOSITIONS Caves du Ring : jusqu'au 26 février, la société des beaux-arts expose Michel Delpré, Heinz-Peter Kohler. Galerie 57 : (57 faubourg du Lac) gouaches, dessins et collages de Théo Gerber, Paris (jusqu'au 21 février). URGENCES Pharmacie d'office : Centrale, 16, rue de l'Union, tél. 22 41 40. Médecin : tél. 22 33 33. Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88. « FAN-L'Express », rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11

UNE LONGUE ATTENTE...

Les cantons ont les chemins de fer qu'ils méritent. L'Etat de Vaud en a beaucoup et toutes ses lignes sont vitales. C'est le cas, entre autres, de l'Yverdon - Sainte-Croix et du Nyon - Saint-Cergue qui irriguent des régions où, durant l'hiver surtout, la route ne remplacera jamais le rail. Voilà des années que ces deux compagnies luttent. Elles végètent presque plus qu'elles ne vivent, assurant en dépit de maintes difficultés un service indispensable l'une avec un matériel hétérogène, l'autre avec des motrices hétéroclites, les deux au prix de rudes sacrifices et de mille prodiges d'imagination. Il leur faudrait du matériel moderne (\*) mais l'argent tarde à venir et la Confédération ne débloque ses subventions que lorsque les cantons ont fait le premier pas. Celui des Vaudois se faisait attendre. Il s'est enfin matérialisé ces jours derniers et avec ce crédit si longtemps attendu, l'Yverdon - Sainte-Croix comptait justement commander des « trucks » porteurs système Gaillard et installer ce système de sécurité qui aurait évité un accident comme celui d'Essert.

On peut aussi se demander pourquoi l'Office fédéral des transports n'a pas rendu obligatoire l'installation du block automatique sur les chemins de fer à voie métrique. Bien sûr, les convois y circulent à vitesse réduite et ils sont moins lourds qu'ils ne le seraient sur voie normale mais ces arguments résistent difficilement à la critique car beaucoup de ces réseaux desservent des régions de montagne où les courbes sont nombreuses et où la visibilité est d'autant plus compromise. L'Etat de Berne l'a bien compris il lui consacre des sommes importantes à ses propres chemins de fer privés.

Il y a là une législation à repenser de même qu'il faudra bien revoir un jour cette conception très européenne des « boîtes à chaus-sures » qui, en cas de collision frontale, n'offrent qu'une relative protection au personnel de conduite et aux voyageurs se trouvant aux extrémités des automotrices.

DEFAILLANCE HUMAINE MAIS...

Cela dit, on pourra reprocher au conducteur décédé de ne pas avoir

attendu le croisement en gare d'Essert. Cette polémique est aussi vaine que cruelle et déplacée. Il faut toujours compter avec les défaillances humaines. La technique est d'ailleurs là pour pallier mais tout cela coûte cher et dépasse les possibilités des petits réseaux. Le Conseil d'Etat vaudois sera donc bien inspiré de demander une nouvelle tranche de crédits pour ses chemins de fer. Plus que jamais, il s'agit d'une question de vie ou de mort et depuis samedi, l'alternative a pris, soudain, une résonance particulière. Cl.-P. Ch.

(\*) Il faudrait à la compagnie Yverdon - Sainte-Croix trois voitures-pilotes, trois automotrices à bogies et il y a quelque temps, on envisageait en 1973 d'acheter une locomotive des Rhétiques, engin qui serait réservé aux trains de marchandises après transformation pour l'utilisation du courant 15.000 V. 16 2/3 Hz. Pour la période 1976-1980, les besoins d'investissements de l'Y-St-C, se chiffrent à 6,7 millions de fr. et ceux du Nyon - Saint-Cergue à plus de quatorze millions.

JURA - JURA

Le RJ entend jouer un rôle déterminant dans les délibérations de la Constituante

Assemblée extraordinaire hier après-midi à Delémont des délégués du Rassemblement jurassien. Plus de 500 personnes y ont participé. Elles ont entendu plusieurs rapports : sur la constitution de la République et canton du Jura, sur la situation qui règne actuellement dans le Jura-Sud, sur la situation financière du mouvement après les différents plébiscites (il reste 237.000 fr. de dettes) et sur l'opportunité de conclure, pour l'élection de la Constituante, un large apparentement de tous les partis de la coalition du 23 juin 1974. C'est d'ailleurs ce dernier problème qui a constitué l'objet le plus important de l'Assemblée. Une assemblée qui, par 425 voix contre deux seulement, charge le comité directeur du RJ d'intervenir auprès des différentes formations politiques concernées pour les inviter à conclure ce large apparentement général, avec sous-apparentements possibles selon les options politiques.

dans le cas où, le peuple suisse refusant de ratifier l'inscription du canton du Jura à l'article premier de la Constitution fédérale, la Constituante deviendrait un véritable gouvernement jurassien provisoire et aurait à ce titre de graves responsabilités à prendre. Celle par exemple de fixer la date de l'élection du gouvernement et du parlement jurassien, malgré le vote négatif du peuple suisse, ce qui serait, selon le RJ, le seul moyen d'éviter une insurrection dans le Jura.

APPARENTEMENT PROPOSE

Pour ces différentes raisons, le mouvement autonomiste désire voir la constituante composée, pour deux tiers au moins, de ses membres. D'où la nécessité de partir à la « bataille » électorale en bon ordre, c'est-à-dire avec un apparentement de toutes les formations de tendance autonomiste (tous les partis excepté l'UDC et le parti libéral-radical orthodoxe). Un apparentement tactique et non idéologique, qui permettrait, selon les calculs effectués, d'emporter trois sièges supplémentaires. Comme dit plus haut, l'Assemblée fut d'accord avec cette proposition, aucun délégué n'ayant essayé de la combattre. Le RJ veut donc être présent, avec toutes ses forces vives, dans l'arène politique dont va naître l'Assemblée constituante élue au suffrage universel.

Concernant les rapports avec les

BASSECOURT

Une auto sort de la route : trois blessés

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche vers 4 h une voiture dans laquelle se trouvaient un jeune homme de Berlincourt et deux jeunes filles de Bassecourt (deux sœurs), a glissé sur la route verglacée, au passage à niveau du quartier Saint-Hubert. Elle a démolit différentes installations des CFF et s'est arrêtée dans les champs. Les trois occupants ont été blessés : hanche fissurée côtes cassées, douleurs dorsales, etc. Le véhicule qui valait 8000 fr. est démolit et les installations des CFF ont subi pour une dizaine de milliers de francs de dommages.

Jurassiens des districts méridionaux, l'assemblée manifesta à plusieurs reprises son souci de leur apporter un appui logistique dans leur combat en vue de la réunification du Jura. Dans une résolution votée à l'unanimité, les délégués ont promis aux organisations autonomistes du Jura méridional un appui « maximal et permanent », ils ont dénoncé « l'atmosphère d'oppression qui règne dans le sud du Jura, où la liberté de réunion et d'expression n'est plus reconnue » et ont protesté contre « l'inertie coupable des autorités suisses ».

Enfin, dans cette même résolution, ils ont attiré l'attention « sur la situation démographique, économique, politique et linguistique alarmante dans laquelle se trouvent plongées les régions jurassiennes arrachées arbitrairement à la patrie commune par le sous-plébiscite du 16 mars 1975 ».

Candidats à la Constituante

(c) On connaît, depuis vendredi soir, le nom des 46 candidats du parti démocrate-chrétien d'Ajoie à la Constituante. Ils figurent sur quatre listes régionales. On trouve parmi eux notamment : MM. Charles Moritz, maire de Saint-Ursanne; Francis Huguélet, maire de Vendlin-court; Hubert Frelechox, notaire, Porrentruy; François Lachat, secrétaire général de l'Adij et député président de la députation jurassienne, Porrentruy; Gabriel Theubert, maire de Porrentruy; Jean Wilhelm, conseiller national, Porrentruy. On y trouve également dix femmes.

Quant au PDC de la vallée de Delémont, qui avait opté d'abord pour une liste unique, il est revenu sur cette décision et s'est prononcé pour trois listes : une liste « Sorne », une liste « Birse » et une liste réservée aux agriculteurs.

Enfin les radicaux d'Ajoie ont désigné leurs 19 candidats, qui figureront tous sur la même liste. Parmi eux M. Antoine Artho, député, Boncourt; Hubert Comment, notaire, Courgenay; Pierre Etique, député, Bressaucourt; Michel Fluckiger, Porrentruy.

SONCEBOZ

Dérapiage et collision

Samedi vers 5 h 45, un automobiliste domicilié à Coufavière, circulait de Tavannes à Sonceboz. A un certain moment, il perdit la maîtrise de son véhicule qui avait dérapé sur la chaussée glissante. Sa voiture entra alors en collision avec la jeep remorquant la saleuse. Les dégâts s'élevèrent à environ 5000 francs.

## ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Grâce à Frommelt et sa médaille de bronze

## Les rues du Liechtenstein étaient vides...

De notre correspondant :

La médaille de bronze, remportée samedi par Willy Frommelt, de Schaana, a engendré une explosion de joie dans tout le Liechtenstein, où l'on reconnaissait ouvertement qu'une partie de cette médaille était... suisse ! Une habitante de Schaana nous a en effet déclaré, quelques minutes seulement après la fin de la retransmission télévisée : « Nous sommes reconnaissants à la Fédération suisse de ski de s'occuper également de nos concurrents. Willy Frommelt et Hans Wenzel doivent beaucoup à leurs camarades suisses ».

Petite consolation pour Walter

Tresch et ses dirigeants, mais consolation tout de même. Au Liechtenstein, on a vécu des minutes angoissantes, Frommelt étant premier après la première manche de slalom.

« Les rues étaient vides sur le coup de 13 heures et dans toutes les chaumières, on était anxieux, car on craignait que Willy ne fût éliminé au cours de la seconde manche », nous a-t-on déclaré à Schaana, la patrie de Frommelt, qui a encore remporté la médaille d'argent du combiné. Mardi, une grande réception sera organisée dans tout le Liechtenstein et la vaillante petite délégation olympique sera reçue avec l'enthousiasme habituel.

## Assemblée du parti démocrate-chrétien : deux fois non à la participation et rejet de l'initiative fiscale

BERNE. (ATS). — Après avoir discuté une matinée durant sur le problème de la participation et entendu de nombreux orateurs qui, pour la plupart, soutenaient l'initiative syndicale sur la participation, les députés du parti démocrate-chrétien suisse, réunis en assemblée samedi matin à Berne, ont décidé de demander à leurs électeurs de voter deux fois non le 21 mars prochain. Au vote secret, les quelque 200 députés ont en effet rejeté l'initiative syndicale sur la participation par 117 voix contre 69 et le contre-projet de l'assemblée fédérale par 163 voix contre 21.

Pour la majorité des députés, l'initiative syndicale « est une aventure qui risque de mener trop loin » alors que le contre-projet constitue « un net pas en arrière ». Le projet du Conseil fédéral,

repoussé par les Chambres, aurait certainement trouvé l'approbation du PDC, fut-il remarqué à plusieurs reprises.

## DES ARGUMENTS

La grande majorité des députés a donc suivi le conseiller national Joseph Egli (Lu), qui, au cours de la discussion, avait recommandé de repousser les deux projets. M. Egli a exprimé la crainte que l'initiative syndicale ne mit en danger la libre entreprise et notre système fondé sur l'économie privée. Il faudra élaborer un système de participation, mais celui proposé par les syndicats n'est pas adapté à la réalité économique suisse. Il n'est, d'autre part, pas acceptable que les syndicats puissent se faire représenter dans les conseils d'administration par des syndicalistes ne travaillant pas dans l'entreprise. Autre argument cité à l'encontre de l'initiative syndicale et notamment par M. Arthur Furer, administrateur, partisan du contre-projet de l'assemblée : l'initiative syndicale sur la participation est un pas vers l'autogestion.

Pourquoi avoir peur de la participation, ont demandé de leur côté les partisans de l'initiative syndicale, au nombre desquels se trouvaient les conseillers nationaux Butty (Fr), et Fontanet (Ge), ainsi que le représentant des jeunes démocrates-chrétiens. Les partisans ont rappelé le texte concernant la participation adopté à Locarno par l'assemblée du PDC en 1975 : « Dans le cadre de notre politique orientée vers la réalisation d'un ordre économique humain, le renforcement du droit de participation du travailleur, en tant que partenaire social, concernant le poste de travail, l'exploitation et l'entreprise, revêt une importance primordiale. Nous continuons de demander l'introduction

dans la constitution d'une disposition sur le principe de la participation des travailleurs en tant que partenaires sociaux ».

## POUR GARDER SA CREDIBILITE

Si le parti démocrate chrétien désire garder intacte sa crédibilité, maintenir sa position de « centre dynamique » et réaliser dans les faits ses programmes d'action de 1971 et de 1975, il doit soutenir l'initiative syndicale, déclarent les partisans de la cogestion. Et M. Fontanet de s'enhardir : « L'initiative n'a rien d'impératif. Acceptons-la, et nos Chambres fédérales sauront bien élaborer une loi raisonnable. Nos représentants tant à la Chambre du peuple qu'à celle des cantons y veilleront. En fin de compte, la majorité des députés n'a pas suivi ces arguments.

## REJET DE L'INITIATIVE FISCALE

En début de matinée, les députés avaient repoussé l'initiative de l'alliance des indépendants en faveur d'une imposition fiscale plus équitable et de l'abolition des privilèges fiscaux par 119 voix contre 18. Le PDC demandera donc au peuple de repousser cet objet qui lui sera également soumis le 21 mars prochain. En prenant cette décision, les députés ont suivi le conseiller national Roger Mugny (VD) qui s'était opposé à cette initiative « visant en fin de compte à enlever aux cantons leur souveraineté en matière fiscale ». Tant les cantons que les communes doivent pouvoir continuer à fixer leurs recettes selon leurs besoins. Certes, des contribuables profitent légalement de cette disparité fiscale existant entre les cantons ou entre les communes, mais il faut éviter de « standardiser » l'imposition. Les défauts du système actuel devraient être supprimés par la réalisation de concordats inter-cantonaux.

## LES ELECTIONS

Au cours de la première assemblée de la législature 1975/1979, les députés

ont procédé à l'élection des dirigeants de leur parti. Le conseiller national Hans Weyer a été élu à la présidence et M. Hans Korner à la présidence du tribunal arbitral. Parmi les neuf membres de la présidence, on trouve deux Romands : M. Pierre Dreyer et Mme Marie-Laure Beck. MM. Albin Breitenmoser et Charles Primborgne, qui ont quitté l'assemblée fédérale à la fin de la dernière législature, n'ont pas été réélus. L'assemblée a également procédé à la nomination des 40 membres du comité du parti. Neuf Romands y ont été élus. Les conseillers fédéraux Kurt Furgler et Hans Hurlimann ont assisté à une partie des délibérations de l'assemblée.

## VAUD

## Mort d'une personnalité

LA TOUR-DE-PEILZ. (ATS). — L'ingénieur Pierre Bovon, qui fut Municipal à la Tour-de-Peilz de 1938 à 1948, président du Conseil communal en 1956 et député libéral au Grand conseil vaudois de 1941 à 1949, est mort à La Tour-de-Peilz dans sa 80ème année. Il présida le conseil d'administration de l'entreprise Gétaz, Romang, Ecoffey SA de 1966 à 1970.

## Mort d'un industriel

LAUSANNE. (ATS). — M. George Rouge, directeur d'entreprise est mort à Lausanne dans sa 55ème année. Il était administrateur délégué Henniez-lithinées S.A. et des eaux minérales alcalines de Romanel et administrateur de la société des eaux minérales d'Eglisau. M. Rouge avait aussi siégé au conseil d'administration de l'Union vaudoise de crédit et présidé le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne.

## VALAIS

## Les ouvriers et le fluor : vers un intéressant dialogue

De notre correspondant :

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales valaisannes se préoccupent des conséquences des émanations de fluor sur la santé des travailleurs des usines intéressées. Des améliorations techniques ont été réalisées dans le filtrage des émanations de fluor sur la base des prescriptions de la CNA et des autorités compétentes.

## ADAPTATIONS NOUVELLES

Toutefois, les connaissances techniques actuelles permettent vraisemblablement des adaptations nouvelles qui peuvent être exigées des entreprises pour autant que les délais imposés soient maîtrisables économiquement et socialement. Les organisations syndicales valaisannes sont aussi conscientes que les retombées des émanations de fluor sur l'agriculture valaisanne doivent trouver une solution à

satisfaction des lésés ; elle ne saurait, cependant, faire l'objet de mesures brutales dont les conséquences économiques et sociales pourraient être très graves pour de nombreux travailleurs dont l'emploi dépend de l'activité des usines d'aluminium.

Dès lors, tout en reconnaissant le bien-fondé des inquiétudes des milieux de la paysannerie valaisanne, les organisations syndicales réaffirment leur volonté de solutionner le problème par le dialogue avec les industries et les autorités visées.

## Toujours les avalanches : un mort à Chandolin

(c) L'avalanche continue à sévir dans les stations valaisannes. Après Verbier, c'est Chandolin où l'on déplore un mort également. Un jeune skieur de vingt ans, Pierre-Marie Zufferey, fils de Gustave, a été pris sous une coulée et enseveli sous cinquante centimètres de neige. Le malheureux fut découvert sans vie. Le jeune homme venait de terminer son apprentissage comme mécanicien à Sierre.

Dimanche à Verbier, dans la région de Savoyères-Croix-de-Cœur, les recherches se sont poursuivies pour retrouver le jeune skieur autrichien emporté également par une coulée de neige qui se transforma en véritable avalanche.

On n'a toujours pas retrouvé sa dépouille. Des centaines de sauveteurs se sont relayés sur le cône de l'avalanche.

## La France récompense des Valaisans

De notre correspondant :

Au cours du week-end, plusieurs Valaisans ont été récompensés par la France pour leur courage, leur dévouement ou leur mérite dans le domaine culturel. C'est ainsi que les pilotes d'air-glaçiers, Bruno Bagnoud et Fernand Martignoni ont reçu la médaille du « grand prix humanitaire de France » pour tout ce qu'ils ont fait dans les Alpes depuis des années en matière de sauvetage. Tous deux ont reçu par la même occasion le titre de chevaliers. Les deux pilotes comptent des milliers d'interventions dans les Alpes, ou d'atterrissages en montagne. Bruno Bagnoud a lui seul porté secours à plus de 670 personnes. On récompense également Guy Gaudry dit « Le mécano des glaciers » auquel fut remise la croix d'officier de l'ordre du devoir et du mérite. Par la même occasion, la croix d'officier fut décernée au peintre Fred Fay, qui a obtenu également la médaille du mérite culturel et philanthropique de France.

Ces diverses distinctions furent apportées en Suisse par l'ermite des 4000 mètres, Henri Chastang bien connu dans les milieux alpins.

## Exploit à la grotte aux Fées

(c) Trois jeunes Valaisans ont passé dimanche plus de huit heures au fond de la grotte aux Fées à Saint-Maurice, une grotte qui s'étend sur plus d'un kilomètre et dont une partie de l'étage supérieur, parsemée de cascades, n'est que rarement explorée.

Ces jeunes spéléologues sont MM. Pascal Tissières, de Martigny, candidat ingénieur au poly à Lausanne, Christophe Germainier et Jean-Michel Duc, tous deux au collège de Saint-Maurice. Les trois jeunes gens ont fait preuve de beaucoup de courage, au dire des connaisseurs de cette grotte. Ils eurent durant des heures de l'eau jusqu'au cou, poursuivant leur avance malgré tout.

## Loterie à numéros — Tirage du 15 février

Numéros sortis : 1, 5, 15, 18, 20, 23

Numéro complémentaire : 37

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
53 x	48 x	53 x	54 x	45 x	44 x	49 x	50 x	59 x	49 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
60 x	53 x	34 x	39 x	44 x	36 x	32 x	56 x	45 x	46 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
39 x	46 x	41 x	49 x	34 x	55 x	48 x	46 x	37 x	52 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
40 x	53 x	38 x	47 x	39 x	39 x	38 x	44 x	43 x	60 x
Somme des gains : 2.060.454 francs									

## Violence en Suisse : quelle recrudescence !

De notre correspondant :

Selon des spécialistes en la matière, la situation actuelle sur le front de la violence augmente de semaine en semaine et prend de plus en plus des formes alarmantes en Suisse. Donc, ce que M. Hans Schriber, le nouveau commandant de la police cantonale lucernoise avait prédit il y a quelques mois, est devenu réalité.

M. Schriber avait affirmé qu'une escalade due au chômage, allait avoir lieu prochainement. Au cours des dix dernières années, les actes de violence ont augmenté de 600 % en Suisse.

Un exemple : en 1963 on avait enregistré 166 actes de violence dans notre pays ; en 1973 ce chiffre atteignait déjà

667 ; et, en 1975 — les chiffres définitifs ne sont pas encore connus — on a enregistré un nouveau record. Si 29 personnes avaient été victimes d'actes de violence entre 1963 et 1973, elles sont déjà 12 à avoir subi des sévices rien que pour 1975. Et l'on s'attend, pour 1976, à une nouvelle et inquiétante recrudescence.

## LES METHODES ONT CHANGE

Mais ce n'est pas seulement le nombre d'actes de violence qui inquiète la police, car les méthodes employées deviennent toujours plus dangereuses, plus violentes et techniquement mieux coordonnées. Au cours de ces dernières semaines, on a enregistré partout en suisse une recrudescence des actes crimi-

nels et, ce qui est particulièrement inquiétant, les petits cantons, épargnés jusqu'ici, ont été choisis comme cibles. Exemple : dans les cantons de Schwytz et d'Uri, on n'a jamais enregistré autant de vols que ces dernières semaines.

Les autorités internationales, chargées de lutter contre l'escalade de la violence, sont aussi en état d'alerte. Au centre mondial d'Interpol, qui se trouve à Saint-Cloud près de Paris, on nous a confirmé que cette augmentation de la violence ne touchait pas seulement les Etats-Unis et les Etats d'Amérique latine, mais surtout l'Europe, où la situation se détériore de jour en jour. On nous a également confirmé que la situation en Suisse n'était pas encore alarmante, si on la compare à celle d'autres pays européens.

Alertés par les nombreuses publications dans la presse, la population suisse devient de plus en plus consciente du danger, raison pour laquelle des serrures de sécurité, des chaînes protectrices et d'autres installations de sécurité trouvent toujours davantage d'adeptes. Il est bon de rappeler à ce sujet que la police se tient à disposition des intéressés, pour les conseiller sur les moyens techniques existant sur le marché, sur leur utilité et leur mode d'emploi. Mieux vaut prévenir que guérir...

en garde contre un double « non », car ainsi le problème ne serait pas résolu.

## LA PRECISION DE M. GNAEGI

Contre l'initiative fiscale des indépendants, qui demande notamment le remplacement des impôts cantonaux et communaux par un impôt unitaire fédéral, les orateurs ont souligné qu'elle est contraire à une organisation fédéraliste de l'Etat et qu'elle enlèverait d'importants droits démocratiques au citoyen. Le président de la Confédération, M. Rudolf Gnaegi, a précisé en outre que l'acceptation de cette initiative retarderait la réforme financière urgente de la Confédération.

Au début de l'assemblée, le président de l'UDC, M. Hans Conzett, Zurich, a indiqué qu'une nouvelle section cantonale avait été créée en Appenzel rhodes-externes, ce qui fait que l'UDC est présente maintenant dans 13 cantons.

## GENEVE

## Drogues : il faut rester vigilant

GENEVE. (ATS). — Plus de cent télégrammes concernant les stupéfiants sont échangés chaque jour entre les bureaux nationaux centraux d'Interpol dont le secrétariat général dispose d'une « banque des données » qui peut être rapidement consultée et permet de signaler les trafiquants connus, révèle le dernier rapport de l'organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) publié jeudi à Genève.

La toxicomanie n'a nullement diminué depuis la vague des années 60. Les gouvernements ne doivent donc en aucune manière relâcher leur vigilance même s'il apparaît, depuis quelque temps, que « le monde se soit habitué à vivre avec le problème de la drogue », souligne l'OICS. La lutte contre la drogue ne se poursuit pas avec énergie, la situation « ne pourra que s'aggraver et exiger une action plus importante encore et aussi plus coûteuse ».

En Europe de l'Ouest, les Pays-Bas sont demeurés en 1975 « le principal pôle de l'approvisionnement et de la distribution illicites de drogues ». Le cannabis (chanvre) d'origine marocaine transite aujourd'hui davantage par la France plutôt que par l'Espagne et celui provenant du Proche-Orient par l'Italie plutôt que par les Balkans. L'héroïne provenant d'Asie du Sud-Est arrive en quantités croissantes aux Pays-Bas et

semble « destinée principalement au marché de l'Europe de l'Ouest ». L'OICS souhaite que l'ensemble des mesures prises et à prendre par les autorités néerlandaises puisse améliorer la situation « qui est sérieuse ». Outre le cas des Pays-Bas il semble que dans plusieurs pays d'Europe occidentale, notamment en France et en Allemagne de l'Ouest, on constate à la fois une augmentation de la toxicomanie et une diversification des drogues dont il est fait abus.

La culture non contrôlée et illicite du pavot à opium continue d'être très importante dans la région située aux confins de la Birmanie, du Laos et de la Thaïlande, ainsi que dans certaines parties de l'Afghanistan, du Pakistan et du Mexique. Un fait significatif relevé par l'OICS est la plus grande tendance à la transformation de l'opium en morphine ou en héroïne près des zones de culture illicite ou non contrôlée, ce qui réduit le volume de la marchandise à transporter et diversifie les sources d'approvisionnement. La consommation non médicale du cannabis continue d'être la plus répandue. Le trafic illicite de cocaïne entre l'Amérique du Sud et le Nord s'intensifie et le trafic à destination de notre continent est plus organisé. Enfin les saisies de « LSD » sont en augmentation, indique, notamment, le rapport pour 1975 de l'OICS.

## Auto-stoppeurs fauchés par une auto

GENEVE. (ATS). — Deux ouvriers agricoles yougoslaves ont été fauchés par une voiture à Vernier alors qu'ils faisaient de l'autostop au bord de la route. L'un d'eux a été tué sur le coup et l'autre grièvement blessé. L'identité de la victime n'a pas encore pu être communiquée.

## Octogénaire tué par une moto

(c) Rue de Saint-Jean, un vieillard de 80 ans, M. Georges Rollstab, domicilié rue du Beau-Site, traversait la chaussée hors d'un passage de sécurité. Survient une moto chevauchée par un étudiant britannique, M. Douglas de Banow qui faucha le piéton avec une violence inouïe. Celui-ci fut tué sur le coup. Le motocycliste et sa passagère, Mlle Monica Oschenbein, Allemande, furent projetés à terre et assez grièvement blessés.

## SUISSE ALEMANIQUE

## Cacophonie... nocturne !

De notre correspondant :

Les habitants de Kussnacht-am-Rigi n'ont pu fermer l'œil au cours de la nuit de vendredi à samedi, pas moins de 1500 « Guggenmusiker » ayant participé à un concert, qui a duré de 20 h à 6 heures. Des « Guggler » — il s'agit de ces musiciens, dont le but est surtout de jouer faux — étaient venus de toute la Suisse pour participer à l'ouverture officielle du Carnaval en Suisse centrale. Le record absolu de participation a été battu vendredi dans la commune schwytoise, où la patience des « anti-carnavalesques » a été mise à rude épreuve.

Sous l'expertise direction de Uschi Meyer, membre de l'équipe suisse d'ath-

létisme, les 1500 musiciens ont fait trembler les façades des maisons. Ce n'est que vers 8 h, alors que les premiers magasins ouvraient leurs portes, que les derniers « guggenmusiker » ont quitté Kussnacht pour regagner Bâle, Berne, Zurich, le Tessin et même la Suisse romande.

## Piéton tué

HINTEREGG. (ATS). — Un piéton de 19 ans, Wilfried Walder, domicilié à Scheuren/Forch, a trouvé la mort dans un accident de la circulation qui s'est produit à Hinteregg (ZH). Le malheureux a été happé par une voiture et projeté à une trentaine de mètres. Il a été si grièvement blessé qu'il a succombé peu après son admission à l'hôpital.

## Tué en jouant avec une arme

GRINDELWALD. (ATS). — Le jeune Hans Jossi, 21 ans, de Grindelwald a été tué samedi d'une balle de pistolet, alors qu'il jouait avec l'arme. Revenant d'une soirée avec des amis, M. Hans Jossi, connu pour sa passion des armes, prit son pistolet, ouvrit la fenêtre de sa chambre à Arvergarten, à la Petite-Scheidegg, et commença par tirer au hasard dans la nuit.

Soudain, croyant sans doute que l'arme était vide, il la dirigea vers son menton et tira à la grande frayeur de ses amis qui le regardaient.

Il s'effondra immédiatement.

## TESSIN

## Il y a dix ans, 17 personnes mouraient asphyxiées au Tessin

LOCARNO. (ATS). — Des services religieux ont été célébrés dimanche à Locarno, Robbei et Airolo, à la mémoire des 17 travailleurs qui, le 16 février 1966, ont trouvé la mort dans un accident qui s'est produit dans le tunnel d'adduction d'eau du val Bedretto.

Mgr Giuseppe Martinoli et le conseiller national Luigi Generali, administrateur-délégué des entreprises hydro-électriques de la Maggia, participaient à ces manifestations du souvenir.

La deuxième étape de la construction des installations hydro-électriques de la

Maggia était sur le point d'être achevée lorsque l'accident a eu lieu. Une nappe de gaz s'était formée dans le tunnel, derrière une porte métallique formant une sorte de tampon empoisonné.

En ouvrant cette porte afin de poursuivre leurs travaux les 15 ouvriers — pour la plupart italiens — avaient immédiatement été asphyxiés. Deux pompiers avaient également perdu la vie. Cette tragédie et le procès qui avait suivi devait connaître un retentissement international.

## FOBB : protestation et mécontentement

BEDANO. (ATS). — Réunis samedi après-midi en assemblée extraordinaire à Bedano, les syndicats des ouvriers du bâtiment et du bois FOBB du canton du Tessin ont examiné la situation dans leur branche. Deux cents députés ont signé une résolution protestant contre l'attitude du patronat, lequel n'a pas accepté l'accord sur le treizième salaire et les allocations de renchérissement. La résolution précise que ce refus du patronat conduira, sur le plan national, à une diminution du salaire réel et du pouvoir

d'achat, avec des conséquences incalculables pour l'économie nationale.

Dans le secteur du bâtiment, le nombre des entreprises tessinoises a diminué de 42 unités en 1975, passant à 501. Le nombre des ouvriers a diminué de 23,46 %. Ces chiffres officiels émanent de la commission paritaire syndicat-patronat.

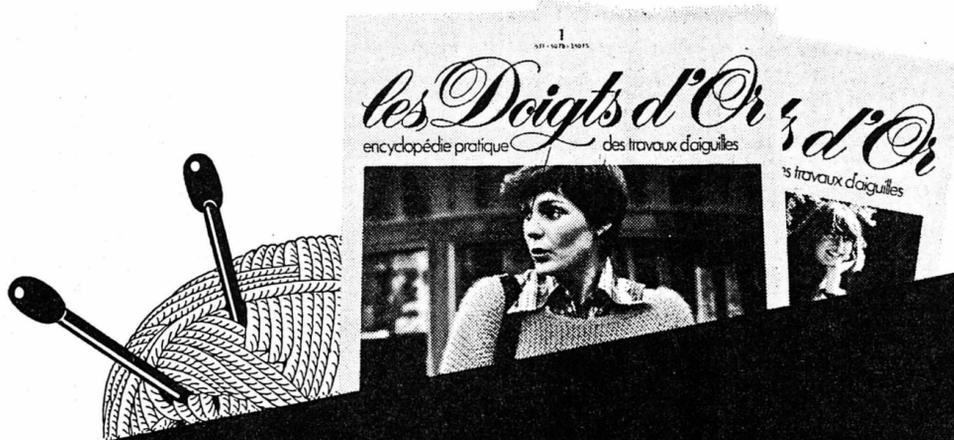
Les membres du syndicat attendent maintenant les résultats de la réunion au niveau fédéral de leurs représentants, réunion prévue à Berne pour le 28 février.



Prochaine escale !

Une planification intelligente des visites à la clientèle rend le travail plus agréable et surtout plus rentable. Les représentants de la Maison B. de Neuchâtel l'ont bien compris, car ils profitent de l'offre spéciale « 3 pour 2 ». Les entreprises suisses de transport accordent les facilités de voyage « 3 pour 2 » aux dates suivantes : les mardis, mercredis et jeudis jusqu'au 4 mars, ainsi que tous les jours du 22 mars au 8 avril.

# les Doigts d'Or



## AVIS

Devant l'ampleur du succès remporté par l'ouvrage **LES DOIGTS D'OR**, nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité, malgré plusieurs réimpressions, de faire face à la demande pour les fascicules N° 1, 2 et 3.

Un nouveau tirage des N° 1 et 2 est en cours de distribution auprès des marchands de journaux. Nous espérons que cette nouvelle réédition permettra de servir toutes les personnes intéressées.

Pour des raisons techniques, il ne nous sera pas possible de mettre en vente le nouveau tirage du N° 3 avant quelques jours. Nous remercions d'avance nos lecteurs de bien vouloir patienter encore un peu.

Chaque mercredi chez tous les marchands de journaux.  
Les deux premiers numéros pour le prix d'un seul: Fr. 3.50 seulement.

*les Doigts d'Or*  
encyclopédie pratique des travaux d'aiguilles

Une nouvelle collection hebdomadaire publiée par: Editions Transalpines  
Diffusée par: EDITIONS KISTER S.A. Genève 33, quai Wilson Tél. 022/315000 ▲

4500000 possesseurs de Renault 4 dans le monde n'ont pu se tromper



**7'777.-**  
dès (+ frais de transport)

**RENAULT 4**  
C'est maintenant qu'il faut venir nous rendre visite!

**Grand Garage Robert,**  
36-38, Champ-Bougin,  
Neuchâtel, tél. (038) 25 31 08.

**Boudévilliers:** Garage du Val-de-Ruz, tél. (038) 36 15 15 - **Cortailod:** Garage Lanthemann, tél. (038) 42 13 47 - **Couvot:** Garage Duthé & Fils, tél. (038) 63 12 15 - **Cressier:** Garage Schaller, tél. (038) 47 12 66 - **Fleurier:** Garage Magg, tél. (038) 61 23 08 - **Neuchâtel:** Garage des Parcs, tél. (038) 25 29 79.

Vous aussi choisissez le **garage**

**TECNORM monobloc** le plus vendu en Suisse Romande

- en béton armé
- transportable
- pose rapide et facile
- plusieurs dimensions

**TECNORM SA**  
10, rte de Signy 1260 NYON 022/614267

**5 millions**  
d'amandiers en fleurs

**Majorque**

une merveille de la nature! il faut l'avoir vu pour y croire

**1 semaine de Frs 360.-**

à Frs 565.- Vols par avion Jet - Coronado au départ de Bâle, Zurich ou Genève, transferts inclus. Pension complète, Numéro de chambre confirmé pour chaque réservation. Piscine intérieure d'eau de mer chauffée à 30 degrés.

prochains départs:

22 au 29 février  
29 février au 7 mars  
7 mars au 14 mars

Prospectus à envoyer à:

Le spécialiste de Majorque  
**UNIVERSAL AIR TOURS**  
4002 BALE 061/221544

## CLAIRVUE



**NEUCHÂTEL**

**Maître opticien**

Bassin 8, tél. (038) 240722

Toujours  
à l'avant-garde  
du progrès

Plus de 25 ans  
au service  
de la clientèle

2 magasins  
modernes

Travaux rapides,  
avantageux, impeccables

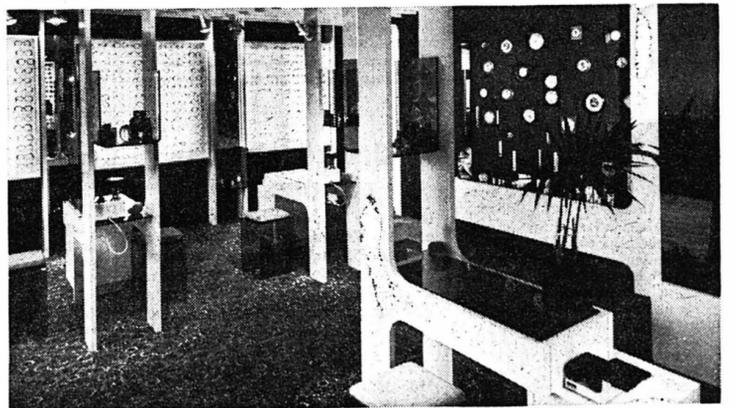
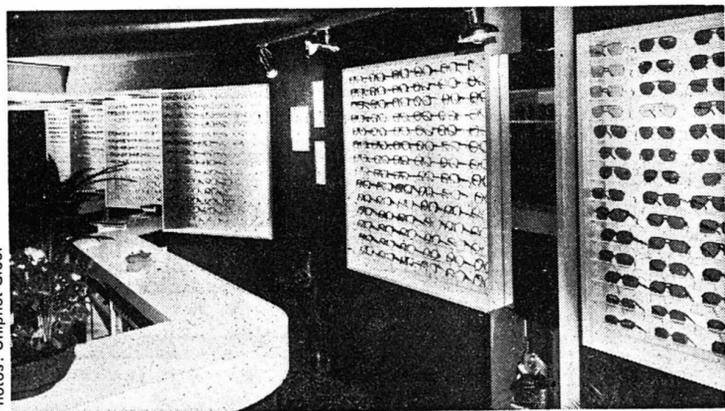
## CLAIRVUE



**NEUCHÂTEL**

**Maître opticien**

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909



# XII<sup>èmes</sup> Jeux olympiques d'hiver, INNSBRUCK, du 4 au 15 février 1976

## Ultime médaille pour la Suisse (argent) grâce au bob à quatre Schaerer a fait trembler Nehmer

Pour la troisième fois dans les épreuves olympiques de bobsleigh, un pilote a réussi le doublé : l'Allemand de l'Est Meinhard Nehmer a enlevé le titre de bob à quatre une semaine après s'être déjà imposé en bob à deux. Seuls, jusqu'ici, l'Autrichien Anderl Ostler (1952) et l'Italien Eugenio Monti (1968) avaient pu faire de même.

Si, en bob à deux, le succès de Nehmer n'avait pratiquement jamais fait de doute, il n'en a pas été de même samedi. A deux reprises, la Suisse Erich Schaerer s'est montré plus rapide que Nehmer, ce qui lui a permis de se hisser à la deuxième place. Mais les 70 centèmes de seconde concédés au cours des deux premières manches constituaient un handicap trop important, même si Meinhard Nehmer a paru moins à l'aise que

d'habitude sur une piste rendue un peu plus lente par les chutes de neige.

### MEILLEUR AU DÉPART

Dans les deux dernières descentes, Erich Schaerer a chaque fois pris le meilleur départ. Contrairement à ce qui s'était passé la veille, il parvint à conserver la plus grande partie de son avance. Au terme de la troisième manche, Schaerer, qui avait perdu 70/100 sur Nehmer vendredi, n'était plus qu'à 47/100. Il réussit encore un bon départ dans la dernière descente, malgré un petit ennui avec Baechli (57"23 contre 57"19 lors de la 3<sup>ème</sup> manche et 57"38 à Nehmer). La suite fut, toutefois, un peu moins bonne et ce n'est finalement qu'un centième supplémentaire qu'il a pu reprendre au nouveau champion olympique.

Passé dès la troisième manche par Schaerer, l'Allemand de l'Ouest Wolfgang Zimmerer, qui participait sans doute à sa dernière course à Igls, n'a pas été inquiété, pour la médaille de bronze. En revanche, son compatriote Georg Heibl a raté sa dernière descente et il a, ainsi, perdu la quatrième place au profit du second Allemand de l'Est, Horst Schoenau. Fritz Luedi a également rétrogradé dans l'ultime manche pour se retrouver, finalement, à la neuvième place, derrière la Roumanie.

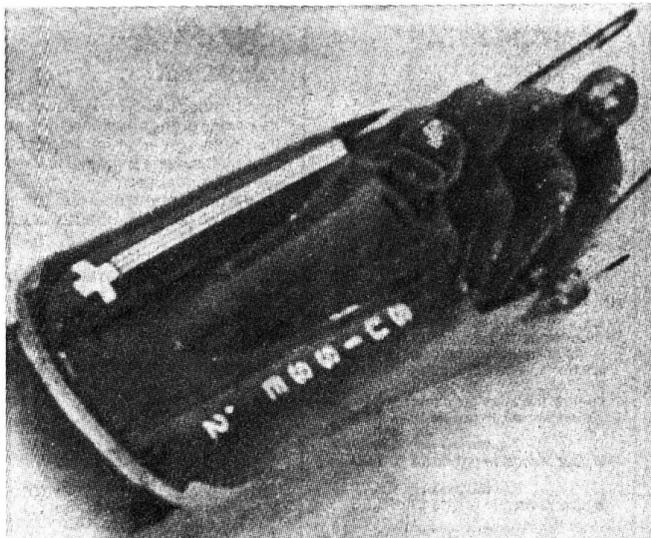
### LE REGRET DE SCHAEERER

A l'exception du freineur Josef Benz, visiblement courroucé on ne sait trop pourquoi, les trois autres occupants du bob de Suisse 2 étaient très satisfaits de leur deuxième place. Mais la physionomie de cette deuxième journée faisait

naître quelques regrets. «C'est la veille, dans le grand virage à 270 degrés, que j'ai perdu la médaille d'or», estimait Erich Schaerer, lequel prenait sur lui cet «échec». Le champion du monde ajoutait : «Dommage que dans la dernière manche, nous ayons dû partir avec l'avant-dernier numéro. Les chutes de neige étaient de plus en plus fournies et, partant, la piste moins rapide. Ah! si nous avions pu descendre immédiatement derrière Nehmer», regrettait-il.

### UN «COMPUTER»

Finalement, cette piste d'Igls, si elle a consacré l'avènement de la RDA, aura tout de même permis aux équipages traditionnels les meilleurs occupants du bob de Suisse 2 d'être très satisfaits de leur deuxième place. Mais la physionomie de cette deuxième journée faisait naître quelques regrets. «C'est la veille, dans le grand virage à 270 degrés, que j'ai perdu la médaille d'or», estimait Erich Schaerer, lequel prenait sur lui cet «échec». Le champion du monde ajoutait : «Dommage que dans la dernière manche, nous ayons dû partir avec l'avant-dernier numéro. Les chutes de neige étaient de plus en plus fournies et, partant, la piste moins rapide. Ah! si nous avions pu descendre immédiatement derrière Nehmer», regrettait-il.



BEL EXPLOIT. — Eric Schaerer, Ulrich Baechli, Rudolf Marti et Josef Benz ont réalisé un magnifique exploit, samedi. (Téléphoto AP)

## Spécial masculin: Frommelt l'inattendu

Pour la première fois depuis la descente masculine, une épreuve olympique de ski alpin s'est terminée de façon logique. Le slalom spécial, pourtant couru dans des conditions particulièrement difficiles en raison de la neige qui ne cessa de tomber et d'un piquetage qui présentait plusieurs pièges du fait de la raideur de la pente, a été remporté par l'Autrichien Pjero Gros devant son compatriote Gustavo Thoeni. Une surprise à tout de même été enregistrée avec la troisième place de Willy Frommelt, qui avait certes déjà obtenu une médaille de bronze aux championnats du monde de 1974, mais en descente.

### TRESCH TROP PRUDENT

Le skieur du Liechtenstein a fait sensation en réussissant le meilleur temps de la première manche. Dans la deuxième, il n'a pu que confirmer partiellement cet exploit. C'est tout de même de façon très nette qu'il s'est assuré la médaille de bronze devant Walter Tresch, qui aurait pu prétendre faire mieux s'il n'avait pas fait preuve d'une retenue excessive dans la première man-

che. Sur une neige qui «cassa» rapidement, son dossard no 1 constituait un sérieux avantage. Il n'a pas su en profiter. Sa seconde manche, malgré deux petites fautes (mais tous les skieurs en lice en ont commises), fut excellente. Le retard accumulé était cependant trop important pour qu'il puisse se retrouver parmi les médaillés.

### STENMARK ÉLIMINÉ

Le grand battu de la journée a, cette fois, été le Suédois Ingemar Stenmark, qui a fait une chute dans la deuxième manche après avoir réussi le meilleur temps intermédiaire. Le Scandinave semblait alors capable de combler la plus grande partie de son retard. Les risques qu'il était contraint de prendre et qu'il a d'ailleurs pris, étaient excessifs sur une telle piste. Comme Tresch, mais de façon définitive pour lui, c'est dans la première manche que Stenmark a perdu la course. Il s'y bloqua à deux reprises. Sa classe immense seule lui avait permis alors de se retrouver parmi les dix premiers du classement provisoire.

Pour le Suédois, «leader» de la cou-

pe du monde et indiscutablement no 1 en slalom spécial, ces Jeux olympiques ne se terminent donc guère mieux que pour Lise-Marie Morerod. La médaille de bronze arrachée en slalom géant ne constitue vraiment qu'une maigre consolation pour un garçon qui, comme la Valdoise, pouvait prétendre remporter deux titres olympiques.

## Pjero Gros: «Normale et méritée»

«Enfin...». Pjero Gros n'était pas encore certain d'avoir remporté la médaille d'or, alors que la course se poursuivait, mais déjà il la considérait comme «normale et méritée».

«Depuis le début de la saison, j'accumule les places d'honneur. J'ai terminé deuxième à Garmisch et trois fois troisième. Il était normal et équitable que je gagne une fois, moi aussi. Que ce soit justement aux Jeux olympiques, voilà une belle chance. Mais il faut aussi avoir un peu de chance, n'est-ce pas?»

Interrogé sur son excellente performance de la deuxième manche, «Pjero» a répondu: «J'avais un dossard qui m'avantageait. Je savais qu'il fallait jouer le tout pour le tout. J'ai donc pris le maximum de risque et j'ai réussi». Quant à savoir ce que Gros préfère entre sa médaille d'or de slalom spécial et sa victoire en coupe du monde en 1974, il n'a pas été possible de le savoir: «J'estime qu'il s'agit de deux succès pareillement importants mais très différents l'un de l'autre».

Gustavo Thoeni était malgré tout content. «Si un Italien gagne, tout va bien pour moi» répétait-il. Il a toutefois reconnu qu'il s'attendait à faire mieux: «J'ai fait une mauvaise course dans la partie inférieure du parcours. C'est surtout sur la fin que j'aurais dû mieux skier».

Willy Frommelt, médaille de bronze après avoir été en tête au terme de la première manche, estimait qu'il pouvait viser plus haut: «J'ai tout simplement mal skié dans la deuxième manche. Mais cette médaille est tout de même inespérée car je n'avais rien fait jusqu'ici en slalom. Avec Hanni Wenzel, cela nous fait deux médailles pour le Liechtenstein. Ce n'est pas mal du tout...»

Quant à Walter Tresch, il était franchement déçu: «J'aurais dû faire beaucoup mieux dans la première manche en partant le premier. C'était un avantage. Dans la deuxième manche, il ne m'étais pas possible d'aller plus vite. C'est vraiment sur le premier parcours que j'ai laissé échapper cette médaille qui était à ma portée. Dommage...»

## Fond 50 km: revanche scandinave

Il aura fallu attendre l'avant-dernière journée des Jeux pour voir les Scandinaves prendre leur revanche dans une épreuve individuelle. Grands dominateurs des 30 et 15 kilomètres, les Soviétiques, cette fois, ont été débordés dans la course de grand fond courue dans des conditions difficiles. Assez effacé depuis le début des Jeux, le Norvégien Ivar Form (25 ans) a d'un coup fait oublier tous les déboires de ses compatriotes en battant de 43 secondes l'Allemand de l'Est Gert-Dietmar Klausé et de 2'09 le Suédois Benny Soedergreen.

### GRACE A GARANINE

Grâce à une remontée spectaculaire sur la fin, Ivan Garanine (31 ans) a sauvé l'honneur de l'URSS qui a longtemps pu espérer en un nouvel exploit de Vassili Rochev. Mais l'officier de l'armée rouge (25 ans) a complètement sombré dans les dix derniers kilomètres, à l'instar de ses compatriotes Belaiev, déjà distancé à la mi-course, et Sergei Saveliev, le lauréat des 30 kilomètres, lequel a terminé épuisé.

### KLause EN FORME

Comme les autres, cette matinée a fait vivre des moments intenses aux spectateurs. Sous la neige qui n'en finissait pas de tomber, les Allemands de l'Est ont également redressé la tête. Vainqueur de la Vasá l'an dernier, Klausé (31 ans) a confirmé son excellente forme actuelle. En revanche, le déclin de Gerhard Grimmer (33 ans) a été momentanément retardé. Le «roi» des championnats du monde de Falun (il détient le titre mondial de la distance) s'est rappelé au bon souvenir de ceux qui l'avaient enterré un peu vite en terminant à la sixième place à 3'45 de Formo.

### RESURRECTION SUÉDOISE

Ce marathon des neiges a confirmé les possibilités des Norvégiens qui avaient été à la peine jusque-là. Privés de Magne Myrmo, ils avaient récupéré Oddvar Braa qui passe pour être l'un des meilleurs coureurs actuels. Mais le double vainqueur d'Holmenkollen et Lahti sur 50 km, après une période d'abattement, n'a pas été à la hauteur de sa réputation passant déjà en 40<sup>ème</sup> position après 14,5 km. Ce fut, en revanche, la résurrection des Suédois. Longtemps Sven-Ake Lundbaeck porta sur ses épaules les espoirs de son équipe. Mais c'est Benny Soedergreen, régulier depuis le premier jour, qui a créé la surprise en s'octroyant une médaille de bronze qui ne lui semblait pas destinée.

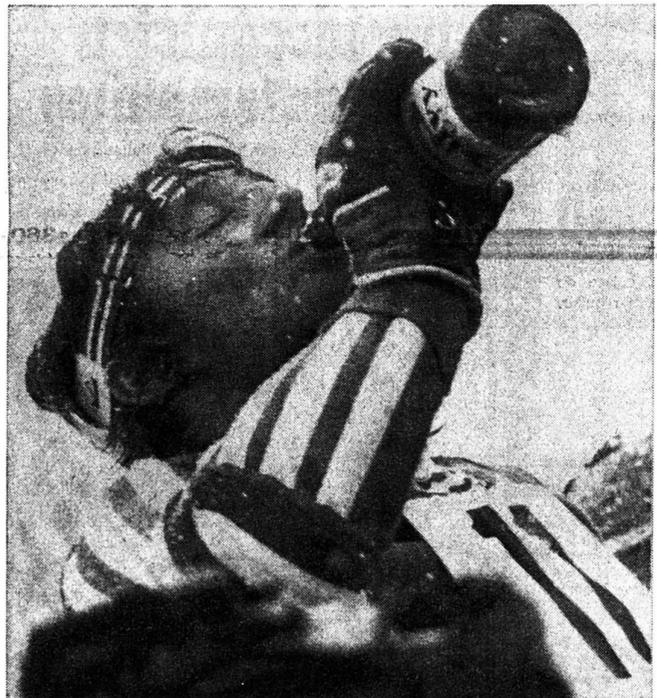
Avec trois coureurs parmi les dix pre-

miers, les Norvégiens ont été les dominateurs de la course. Champion olympique des 50 km à Sapporo (devant son compatriote Myrmo), le vétéran Paul Tyldum eut un comportement remarquable. Parti prudemment, il émergea sur la fin, à l'instar de son jeune camarade Aaland qui l'on vit apparaître aux avant-postes dès le mi-course. C'est là, précisément, que l'Américain William Koch étonna tout le monde en étant pointé en tête, avec 8" d'avance sur Klausé et 29" sur Formo. Mais l'étudiant du Vermont (21 ans) n'a pu rééditer sa performance des 30 km (médaille d'argent). Cinqième après 39 km (à 2'04 de Formo), il s'est effacé régulièrement jusqu'à l'arrivée non sans avoir constitué une nouvelle menace pour

la réputation des «nordiques» et Soviétiques.

### ET LES SUISSES ?

Privés de Kaelin, Giger, Kreuzer et Edi Hauser, qui remplaçant le jeune Fribourgeois Venanz Egger, les Suisses n'ont guère pu intervenir dans la bataille. Ce sont Franz Renggli et Heinz Gaehler qui ont limité le mieux les dégâts. Mais les écarts sont importants et aucun d'entre eux n'a pu faire oublier la chevauchée solitaire de Werner Geeser à Sapporo (6<sup>ème</sup> finalement) ou l'excellente performance d'Alfred Kaelin à Falun (7<sup>ème</sup>). Vice-champion suisse derrière le Schwytzois, le Bernois Christian Pfeuti a rapidement été dépassé par les événements.



SANTÉ. — Pjero Gros boît goulûment le champagne de la victoire. (Téléphoto AP)

## Les derniers classements

**Bob à quatre :** 1. RDA I (Nehmer, Babok, Germehausen, Lehmann) 3'40"43 (54"43, record de la piste - 54"64 - 55"51 - 55"85); 2. Suisse II (Schaerer, Baechli, Marti, Benz) 3'40"89 (54"96-54"81-55"28-55"84); 3. RFA I (Zimmerer, Utschneider, Bittner, Schumann) 3'41"37 (54"82 - 54"87 - 55"53 - 56"15); 4. RDA II (Schoenau) 3'42"44; 5. RFA 2 (Heibl) 3'42"47; 6. Autriche II (Dellekardh) 3'43"21; 7. Autriche I (Sperling) 3'43"79; 8. Roumanie I (Panaitescu) 3'43"91; 9. Suisse I (Ludi, Hagen, Schmid, Haeseli, Camichel) 3'44"04 (55"29-55"33-56"37-57"05); 10. France I (Christaud) 3'44"90.

**Saut au tremplin de 90 mètres :** 1. Karl Schnabl (Aut) 234,8 points (97,5 - 97 m); 2. Toni Innauer (Aut) 232,9 (102,5 - 91); 3. Henri Glass (RDA) 221,7 (91 - 97); 4. Danneberg (RDA) 221,6 (102 - 89,5); 5. Bachler (Aut) 217,4 (95-91); 6. Wallner (Aut) 216,9 (93,5 - 92,5); 7. Eckstein (RDA) 216,2 (94 - 91,5); 8. Aschenbach (RDA) 212,1 (92,5 - 89); 9. W. Steiner (S) 208,5 (89,5 - 93); 10. Tormaenen (Fin) 204,9 (91 - 87,5). **Puis :** 20. H. Schmid (S) 186,3 (86,5 - 83); 23. E. von Grunigen (S) 182,4 (84,5 - 81,5); 38. R. Moesching (S) 167,7 (84 - 79). 54 classés.

**Fond 50 kilomètres :** 1. Ivar Formo (Nor) 2 h 37'30"05; 2. Klausé (RDA) 2 h 38'13"21; 3. Soedergreen (Sue) 2 h 39'39"21; 4. Garanine (URSS) 2 h 40'38"94; 5. Grimmer

(RDA) 2 h 41'15"46; 6. Aaland (Nor) 2 h 41'18"06; 7. Tyldum (Nor) 2 h 42'21"86; 8. Limby (Sue) 2 h 42'43"58; 9. Repo (Fin) 2 h 42'54"89; 10. Koivisto (Fin) 2 h 43'44"79. **Puis :** 18. Renggli (S) 2 h 45'25"24; 20. Gaehler (S) 2 h 45'51"64; 31. Egger (S) 2 h 48'30"70; 32. Pfeuti (S) 2 h 49'50"90.

**Slalom spécial messieurs :** 1. Pjero Gros (It) 123"29 (61,23 + 62,06); 2. G. Thoeni (It) 123"73 (60,55 + 63,18); 3. W. Frommelt (Lie) 124"28 (59,98 + 64,30); 4. Tresch (S) 125"26; 5. Neureuther (RFA) 126"56; 6. Junginger (RFA) 127"08; 7. Morgenstern (Aut) 127"18; 8. Luscher (S) 128"10; 9. F. Fernandez-Ochoa (Esp) 128"35; 10. Wenzel (Lie) 128"73.

**Patinage de vitesse, messieurs, 10.000 mètres :** 1. Piet Kleine (Ho) 14'50"59 (record olympique); 2. Stensen (Nor) 14'53"30; 3. Helden (Ho) 15'02"02; 4. Varlamov (URSS) 15'06"06; 5. Sandler (Sue) 15'16"21; 6. Coates (Aus) 15'16"80; 7. Carroll (EU) 15'19"29; 8. Krienbuhl (S) 15'36"43 (record suisse, ancien 15'39"77).

**Combiné (titre mondial seulement en jeu) :** 1. Gustavo Thoeni (It) 24,62; 2. Frommelt (Lie) 48,97; 3. Jones (EU) 65,84; 4. Junginger (RFA) 70,63; 5. Wenzel (Lie) 75,85; 6. Fernandez-Ochoa (Esp) 90,09; 7. Sochor (Tch) 90,64; 8. Hunter (Ca) 97,45; 9. Ferstl (RFA) 103,96; 10. Tomii (Jap) 146,40.

## SUITE Rosi reine des Jeux

Mais il ne serait venu à l'idée de personne de la faire entrer dans la catégorie des stars exceptionnelles, à la manière de Toni Sailer ou de Jean-Claude Killy. Libérée par la retraite d'Anne-Marie Moser-Proell, Rosi prit soudain une folle confiance en elle. Déjà en tête de la coupe du monde, elle sut, à Innsbruck, trouver un état de grâce qui lui évita de commettre «la» faute qui coûte un titre olympique. Elle n'a laissé échapper que le slalom géant, ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas d'être la reine des Jeux.

### COMME DON QUICHOTTE

Mais on ne pourra non plus oublier ce prince de la glace : John Curry. Comme Don Quichotte, dont il avait choisi la musique pour patiner, le Britannique n'a cessé de lancer des défis et ce furent ces fantastiques cinq minutes de la soirée du 12 février où il plaça le patinage à un sommet, plus près de l'art, le vrai, que du sport.

### L'AUTRICHE EN FÊTE

Pendant quelques jours pourtant, c'est un skieur qui avait occupé la «une» olympique. Franz Klammer devait gagner la descente, il l'a gagnée, non sans avoir été longtemps inquiété par Bernhard Russi. L'Autriche tout entière pouvait fêter ce fils de paysan de Carinthie, venu au ski après avoir assisté, en 1964, à la télévision, au succès de son compatriote Egon Zimmermann lors des précédents Jeux d'Innsbruck.

### DES INATTENDUS

Pjero Gros et Heini Hemmi n'avaient pas encore remporté la moindre course importante cette année et les voilà tous deux champions olympiques, l'un du slalom spécial devant le malheureux Thoeni, l'autre en géant devant son compatriote Ernst Good, un vice-champion olympique tout aussi inattendu. Et que dire de la victoire dans le géant féminin

de Kathy Kreiner, sur les skis depuis l'âge de trois ans, mais qui n'avait encore jamais fait mieux que neuvième cette saison. Incontestablement, les courses olympiques sont devenues des épreuves à part.

### MOISSON SOVIÉTIQUE...

S'il est un pays qui repart satisfait d'Innsbruck, c'est bien l'URSS. Jamais encore dans des jeux d'hiver, elle n'avait fait une telle moisson de médailles : 13 d'or, 6 d'argent et 8 de bronze. L'URSS a rejoint la Norvège au total des médailles d'or de tous les temps (51). Le ski de fond surtout a valu aux Soviétiques des succès qui, habituellement, revenaient aux Scandinaves.

Le patinage de vitesse aussi a contribué à augmenter leur collection avec trois des quatre titres féminins et, surtout, celui du 500 mètres masculin de Kulikov. En patinage artistique et en hockey sur glace (trois autres médailles d'or), les succès soviétiques étaient en revanche attendus et ils ont été obtenus de façon assez nette, en patinage tout au moins.

### ...ET DE LA RDA

Ce vent de l'Est qui soufflait sur les médailles à Innsbruck ne venait pas seulement d'URSS, mais aussi d'Allemagne de l'Est. Mais sans doute les succès de la RDA, mis à part ceux d'Aschenbach au saut à 70 mètres et de Wehling au combiné nordique, n'ont-ils pas tout à fait la même valeur car cinq de ses médailles d'or sont celles du bobsleigh et de la luge, deux spécialités qui restent un peu en marge.

Dans toutes les distributions de lauriers, les Autrichiens apparemment peu souvenus. Mais ils ont pris une éclatante revanche, obtenant une superbe doublé, le dernier jour, au tremplin de 90 mètres. Klammer avait mis l'Autriche en fête le premier jour, Schnabl et Innauer ont fermé le bal et ils ont conclu dans la liesse ces 12<sup>èmes</sup> Jeux olympiques d'hiver.

### Consolation pour Thoeni

Comme il y a quatre ans à Sapporo, le titre mondial du combiné est revenu à Gustavo Thoeni, qui en arrive ainsi à sa cinquième médaille d'or des JO ou des championnats du monde. A Sapporo, il avait été champion olympique de slalom géant et champion du monde du combiné. Deux ans plus tard, il avait réussi le doublé slalom géant - slalom spécial aux championnats du monde. Deux skieurs seulement ont fait mieux jusqu'ici : Toni Sailer (sept médailles d'or) et Jean-Claude Killy (six).

La médaille de bronze du combiné est revenue à Willy Frommelt devant l'Américain Greg Jones, qui n'a pourtant terminé que dix-neuvième du slalom spécial.

### Pas si jeunes...

Les champions olympiques ne sont pas de plus en plus jeunes. A Sapporo, l'Américaine Anne Henning s'était imposée en patinage de vitesse à l'âge de 16 ans et demi. A Innsbruck, c'est la Canadienne Kathy Kreiner qui est la benjamine des championnes olympiques (elle est née le 4 mai 1957). Chez les messieurs, la palme revient à Franz Klammer (4 décembre 1954) devant Pjero Gros (30 octobre 1954). Comme d'habitude, le champion olympique d'Innsbruck le plus âgé se trouve dans le camp des bobeurs. Il s'agit de Meinhard Nehmer, qui est né le 13 janvier 1941.

### Adolf Ogi administrateur

Directeur général de la fédération suisse de ski, Adolf Ogi a décidé de ne pas s'occuper désormais de tâches administratives. Il ne sera donc plus aux côtés des skieurs et skieuses dans les grandes compétitions internationales. Les résultats enregistrés à Innsbruck ne sont pas à l'origine de cette décision, que l'intéressé avait prise en 1975 afin de se consacrer à la présidence du comité de la FSS.

## Les Suisses meilleurs qu'à Sapporo!

L'expédition suisse à Innsbruck (64 membres) a obtenu un meilleur résultat d'ensemble que celle de Sapporo, il y a quatre ans. Trente des sélectionnés ont, en effet, réussi à se classer parmi les dix premiers. Il n'y en avait eu que 23 (sur 62 concurrents en lice) en 1972, au 2<sup>ème</sup> tour.

L'expédition japonaise, cependant, l'avantage reste évidemment à l'expédition japonaise. Voici les résultats des Suisses à Innsbruck.

### MÉDAILLES

**Or :** Heini Hemmi, slalom géant.  
**Argent :** Bernhard Russi, descente; Ernst Good, slalom géant; Erich Schaerer, Ruedi Marti, Ueli Bachli, Josef Benz, bob à quatre.  
**Bronze :** Erich Schaerer-Josef Benz, bob à deux.

### DIPLOMES OLYMPIQUES

**4<sup>ème</sup> rang :** Philippe Roux, descente; Lise-Marie Morerod, slalom géant; Walter Tresch, slalom spécial.  
**5<sup>ème</sup> rang :** Ernst von Grunigen, saut 70 mètres; Franz Renggli, Edi Hauser, Heinz Gaehler, Alfred Kaelin, relais 4 fois 10 km; Marie-Thérèse Nadig, slalom géant.  
**6<sup>ème</sup> rang :** Engelhard Paergaetzli, slalom géant.  
**PARTI LES DIX PREMIERS**  
**7<sup>ème</sup> rang :** Albert Giger, fond 30 km; Walter Tresch, descente; Karin et Christian Kuzle, patinage artistique; Bernadette Zurbruggen, descente.  
**8<sup>ème</sup> rang :** Marlies Oberholzer, descente; Peter Luscher, slalom spécial; Franz Krienbuehl, patinage de vitesse (10.000 mètres).  
**9<sup>ème</sup> rang :** Walter Steiner, saut 70 mètres; Fritz Luedi, Thomas Hagen, Ruedi Schmid, Karl Haeseli (Werner Camichel) bob à quatre; Walter Steiner, saut 90 mètres.

**10<sup>ème</sup> rang :** Fritz Luedi - Thomas Hagen, bob à deux.

### AUTRES CLASSEMENTS

**11<sup>ème</sup> rang :** Albert Giger, fond 15 km; équipe de hockey sur glace.  
**12<sup>ème</sup> rang :** René Berthod, descente; Franz Renggli, fond 15 km; Bernadette Zurbruggen, slalom spécial.  
**13<sup>ème</sup> rang :** Hans Schmid, saut 70 mètres.  
**15<sup>ème</sup> rang :** Hansruedi Suessli, biathlon.  
**17<sup>ème</sup> rang :** Edi Hauser, fond 15 km; Franz Krienbuehl, patinage de vitesse (5000 m).  
**18<sup>ème</sup> rang :** Doris de Agostini, descente; Franz Renggli, fond 50 km.  
**19<sup>ème</sup> rang :** Karl Lustenberger, combiné nordique.  
**20<sup>ème</sup> rang :** Heinz Gaehler, fond 50 km; Hans Schmid, saut 90 mètres.  
**23<sup>ème</sup> rang :** Ernst von Grunigen, saut 90 mètres.  
**25<sup>ème</sup> rang :** Edi Hauser, fond 30 km; Albert Maechler, biathlon.  
**26<sup>ème</sup> rang :** Marlies Oberholzer, slalom géant.  
**27<sup>ème</sup> rang :** Alfred Kaelin, fond 30 km.  
**31<sup>ème</sup> rang :** Venanz Egger, fond 50 kilomètres.  
**32<sup>ème</sup> rang :** Christian Pfeuti, fond 50 km.  
**35<sup>ème</sup> rang :** Robert Moesching, saut 70 mètres.  
**38<sup>ème</sup> rang :** Robert Moesching, saut 90 mètres.  
**40<sup>ème</sup> rang :** Christian Danuser, biathlon.  
**50<sup>ème</sup> rang :** Hansueli Kreuzer, fond 30 km.  
**Non classés :** Danielle Rieder (patinage), Walter Tresch (slalom géant), Lise-Marie Morerod (slalom géant), Marie-Thérèse Nadig (slalom spécial), Bernadette Zurbruggen (slalom géant), Ernst

Good (slalom spécial) et Heini Hemmi (slalom spécial), n'ont pas été en lice Paul Brunner (biathlon), Peter Schaerer (bobsleigh), Hans Hiltbrand (bobsleigh) et Heinz Meier (bobsleigh).

### Rosi Mittermaier publiciste ?

La double championne olympique Rosi Mittermaier, la reine des Jeux d'Innsbruck, va peut-être devenir la première skieuse à faire usage des nouveaux règlements de la fédération internationale qui permettent à des athlètes de signer des contrats publicitaires personnels, à condition de renoncer à toute participation aux Jeux olympiques.

Rosi Mittermaier est incontestablement à l'apogée de sa carrière et, après son triomphe d'Innsbruck, elle constitue une « locomotive » de choix pour la publicité. Une société lui a déjà proposé un contrat annuel de 300.000 francs pour prêter son sourire tant vanté à une marque de dentifrice.

### Les Soviétiques et le matériel

Pour la troisième fois en l'espace de quelques jours, les Soviétiques ont été victimes d'un matériel défaillant. Après Belaiev en relais (langueue de soulier déchirée), après Biakov en biathlon (relais), c'est Sergei Saveliev qui a vu la fixation de l'un de ses skis lâcher lors des 50 km. Déjà largement distancé à mi-course, le champion olympique des 30 km a terminé attardé à la 21<sup>ème</sup> place alors que son compatriote Belaiev, médaille d'argent des 15 km, a pris le 38<sup>ème</sup> rang.

# CARNET DE LA SEMAINE

## Pampers...



les langes les plus demandés par les mamans. Avec eux, plus besoin de protège-langes, de culottes en caoutchouc et bébé est à son aise nuit et jour.

Quatre modèles au choix:

● nouveau-né, le pqt de 12 p. 8.95

● **Notre prix 6.95**

● pour le jour, le pqt de 12 p. 9.90

● **Notre prix 6.95**

● pour la nuit, le pqt de 12 p. 5.95

● **Notre prix 4.50**

● pour petits enfants, le pqt de 12 p. 6.95

● **Notre prix 5.30**

Au rayon Layettes

## Des tapis vraiment avantageux...

... ce sont nos tapis indiens moelleux aux couleurs vives

70 x 270 cm. **145.-**

85 x 150 cm. **79.-**

En vente au rayon d'ameublement, 3<sup>me</sup> étage.

## Pour Fr. 1.- seulement

le computer BIO-RYTHME reconnu par les grands businessmen et les plus grandes entreprises mondiales, vous donne, à la date que vous désirez:

1. Votre courbe d'énergie
2. Vos chances en affaires et en amour
3. Vos risques d'accidents
4. Votre tendance de rendement, etc.

Venez consulter le bio-rythme au rez-de-chaussée.



## Voyages Jemoli armourins

Vos prochaines vacances: « FIESTA DEL SOL »

### MAJORQUE

8 jours en pension complète à Paguera

**410.-**

### IBIZA

8 jours en demi-pension au Club Tampico

**660.-**

### GRAN CANARIA

8 jours, logement et petit déjeuner à Las Palmas

**550.-**

Renseignements et prospectus à notre agence, 1<sup>er</sup> étage.

# FIESTA DEL SOL



Le printemps d'Espagne est dans nos magasins. Un beau printemps d'avant-garde, avec les plages et les amandiers en fleurs. Fiesta del Sol, c'est déjà le soleil dans nos rayons:

**Aurez-de-chaussée**  
Produits authentiques de l'artisanat: céramiques, assiettes, vases, objets en bois d'olivier, maroquinerie, mantilles, miroirs encadrés, lanternes métal et verre, cache-pots, etc.

**Les envoûtants parfums et savons MYRURGIA,**  
dans leur robe de papier noir typiquement plissée.  
(Fr. 5.90 seulement le gros pain de 140 g)

## Au 3<sup>me</sup> étage

Petits meubles, notamment des chaises typiques, pailées (fr. 20.- seulement).

## Au Supermarché

La cuisine espagnole est de la fête. Vous revivrez vos souvenirs de vacances grâce aux spécialités que vous propose notre Supermarché: huile d'olives très fruitée, vinaigre de Xérès, conserves de poissons (véritable pêche miraculeuse!): thon, sardines, moules. Toutes préparations d'olives.

Des fruits et des conserves de légumes, tomates pelées, piments, cœur d'artichauts cultivés au pays du soleil.

Les vins d'Espagne les plus réputés: Rioja blanco, Claret, Isabel, Jumilla vous promettent de joyeux moments. Xérès ou Porto Sandeman offert par un Venenciador.

## DES VACANCES GRATUITES

**GRAND CONCOURS 10'000 francs de prix** dont de merveilleux voyages en Espagne  
Demandez votre bulletin de participation à nos boutiques (Aucune obligation d'achat)

# SUPER DISCOUNT

Beurre de table Floralp 200 g **2.45**

Henniez Santé gazeuse ou naturelle 2 litres pour + verre **-.45**

## Fiesta del Sol

Rioja Tinto clarette millésime 1973 7 dl **2.95**

Oranges Navels Espagne, sans pépins le kg **1.40**

## Achetez vos cigarettes en cartouches...

... c'est plus avantageux, d'autant plus que vous bénéficiez d'un rabais. Jugez plutôt:

Prix conseillés	Prix armourins
14.-	12.20
16.-	13.95
17.-	14.95
18.-	15.65
19.-	16.45

Rayon tabac, rez-de-chaussée

Corbeille en paille dès **4.95**

Carafe en verre dès **7.95**

Verres assortis dès pce **1.50**

Bar en osier **42.50**

Dans tout le magasin, à tous nos rayons, un choix très varié de plus de 200 articles de qualité à des prix très avantageux

Coffret cigares assortiment Don Miguel **31.50**

Savon Goyesca 2 pièces en cadeau un parfum de toilette « Nueva Goyesca » 15 ml **7.80**

Chandelier 5 branches fer forgé **21.90**

mieux vivre avec les

# armourins

le grand magasin au plus grand choix. Tél. (038) 25 64 64

Offre spécialement favorable - Profitez de la force actuelle du franc! 149.269.354

## Voitures neuves allemandes au prix du mark allemand

Tél. 01 / 52 84 85 à Zurich

Vous économisez de 1500.- à 10.000.- fr.



Prof. médicales auxiliaires

**YVES REBER**

Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi

**économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé**  
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Nous cherchons

## EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

Nous demandons:

certificat de capacité quelques années de pratique âge idéal 25 à 30 ans.

Travaux à exécuter:

secrétariat, bureau du personnel, comptabilité analytique. Travail varié, indépendant et bien rétribué. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Date d'entrée à convenir.

Possibilité avantageuse de logement.

Adresser offres écrites avec copies des certificats, à l'entreprise F. Bemasconi & Cie, rue du 1er-Mars 10, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.



Agences: VW - AUDI - NSU - PORSCHE - CHRYSLER POLO - GOLF

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

## mécanicien auto

Nous offrons: salaire intéressant, caisse de retraite, semaine de 5 jours, horaire régulier. Possibilité de suivre des cours techniques à l'usine.

Prendre rendez-vous au Garage Hirondele - Pierre SENN 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 72 72.

Garage de Neuchâtel engagerait, pour le 1er mai 1976,

## un mécanicien sur automobiles

travailleur et consciencieux, ayant quelques années de pratique, capable de travailler seul.

Faire offres écrites sous chiffres DA 336 au bureau du journal.



Nous engageons une

## secrétaire

de langue maternelle française ou allemande, ayant de bonnes connaissances dans la deuxième langue et possédant un certificat de capacité d'employée de commerce ou une formation équivalente.

Il s'agit d'une activité animée dans un petit groupe, avec de fréquents contacts téléphoniques et par écrit, tant avec l'extérieur qu'avec l'intérieur de l'entreprise.

Si vous aimez assumer des responsabilités et travailler de façon indépendante, veuillez alors téléphoner à M. P. Buol, du service du personnel, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions. Nous offrons des conditions de travail agréables, un horaire individuel variable, un restaurant d'entreprise, ainsi que de nombreux clubs de sport et de loisirs.



CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel 2003 Neuchâtel Tél. 038/2111 55, interne 456

## OFFRES D'EMPLOIS

### BARBLAN & Cie S.A., RENENS

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

## RÉVISEUR DE CITERNES

Si possible avec brevet fédéral.

Les candidats désireux de se créer une situation stable, bien rétribuée, semaine de 5 jours, avantages sociaux, sont priés de faire leurs offres par écrit avec photo ou de prendre rendez-vous chez

BARBLAN & Cie SA, av. de Longemalle 17, 1020 Renens. Tél. 35 11 92, heures de bureau.

Maison spécialisée en agencements de magasins, restaurants, entrepôts - disposant de systèmes brevetés - cherche pour entrée à convenir

## représentant

dynamique, sérieux, capable.

Ce poste intéressant, dont l'activité s'étend aux cantons de Neuchâtel, Fribourg, et Jura où nous disposons de nombreuses références de premier ordre, offre de belles possibilités bien rétribuées.

Forte personnalité venant d'une autre branche et sachant vendre, serait mise au courant.

Si cette situation exceptionnelle vous intéresse nous vous prions d'adresser votre offre à

NUSSLÉ SA, Interne 13, Grenier 5-7, 2300 La Chaux-de-Fonds.

## COMPTABLES

êtes-vous intéressés par

### UNE SITUATION À GENÈVE?

Bien sûr, vous pouvez lire les offres d'emploi, écrire des lettres, voir beaucoup de gens... bref, perdre du temps.

Vous pouvez aussi rencontrer R. Guelpa, chez Cepel.

Cepel a une réputation: depuis dix ans, beaucoup des meilleurs comptables de Genève ont trouvé un poste par nos soins. Cela, nos clients le savent. Et nos clients sont vos futurs employeurs.

Un spécialiste vous attend. Décrivez votre expérience, vos souhaits: R. Guelpa saura vous proposer un poste sur mesure. Parce qu'il a la même formation que vous, tout simplement. Tout compte fait, pourquoi ne prendriez-vous pas contact avec R. Guelpa au (022) 21 33 44, pour un entretien préliminaire? Sa discrétion vous est assurée.

Centre de Personnel d'Elite 16, rue du Marché 1211 GENÈVE 11 Tél. (022) 21 33 44.



Nous cherchons des **OUVRIÈRES** de 20 à 30 ans, ayant bonne vue. Tél. (038) 24 74 14.



Vous êtes en souci pour votre avenir professionnel, et vous cherchez

### un emploi stable et sûr

Si vous avez de l'entregent et si vous êtes prêt à vous engager avec zèle au service externe, nous pouvons vous proposer le poste de

## conseiller en assurances

Désirez-vous

- travailler d'une manière indépendante?
- exercer une activité exigeante et pleine de responsabilités?
- avoir la possibilité de participer à une formation permanente?
- obtenir un revenu supérieur à la moyenne et correspondant à vos succès?

Faire offres à

VITA-ASSURANCES

Agence générale, Neuchâtel. Seyon 12, tél. (038) 25 19 22.

## UNIVERSITE DE GENEVE



### L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

ouvre une inscription en vue de pourvoir un poste de

## professeur extraordinaire

pour l'enseignement d'analyse et de gestion financière au département d'économie commerciale et industrielle de la Faculté des sciences économiques et sociales.

Il s'agit d'un poste à charge complète.

Entrée en fonctions: 1er octobre 1976.

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres avant le 15 mars 1976 auprès de l'administrateur de la Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève, 1211 Genève 4, auquel ils peuvent s'adresser pour connaître les conditions.

## DEMANDES D'EMPLOIS

### Traducteur

expérimenté cherche travaux de traduction et d'adaptation française de textes allemands, anglais, italiens, espagnols ou portugais (publicité, commerce, technique, etc.)

Adresser offres écrites à AX 333 au bureau du journal.

### Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

XII<sup>mes</sup> Jeux olympiques d'hiver, INNSBRUCK, du 4 au 15 février 1976

Lors d'un sensationnel duel avec les Allemands de l'Est Les Autrichiens réussissent le grand saut!

Karl Schnabl a rejoint Franz Klammer dans le cœur des Autrichiens. Massés au pied du grand tremplin du Bergisel, les 60 à 70.000 spectateurs ont toutefois connu une grande frayeur avant de savourer cette ultime médaille d'or des Jeux olympiques 1976.

DANNEBERG SUCCOMBE Cette situation a profité entièrement à Karl Schnabl, l'un des derniers à s'élan-

Steiner a manqué de confiance

Jamais encore deux nations n'avaient dominé pareillement les deux concours de saut olympiques. A Seefeld, au tremplin de 70 mètres, les Allemands de l'Est avaient rafflé les deux premières places grâce à Hans-Georg Aschenbach et Jochen Danneberg.

ENVOL MODESTE Les conditions atmosphériques peuvent expliquer en partie les performances relativement modestes des concurrents dans leur ensemble (le record du tremplin est à 103 mètres). Le temps était maussade et la piste d'élan assez lente.

Les hockeyeurs russes sont bien les meilleurs

La logique a été parfaitement respectée dans le tournoi de hockey sur glace des Jeux olympiques d'Innsbruck. L'URSS s'est en effet imposée comme prévu en battant la Tchécoslovaquie (4-3) dans une « finale » d'un niveau excellent.

QUE DE TALENTS! Finalement, ce résultat étonnant reflète assez mal la supériorité actuelle des Soviétiques. Mais il est à mettre à l'actif des Tchécoslovaques qui ont su surpasser comme de coutume. Les hockeyeurs de Prague ont opéré avec une habileté diabolique.

D'autre part — exception faite pour le match contre la Pologne — l'équipe d'URSS n'a jamais vraiment traduit sur le plan des chiffres sa réelle valeur. Il est difficile de l'expliquer.

Table of medal counts for various countries from the 1924 Winter Olympics. Columns: Country, Gold, Silver, Bronze, Total.

cer (No 49 sur 55 concurrents). Sans faire preuve d'une supériorité écrasante, l'Autrichien, porté par une foule en délire, s'est hissé en extrême fin de classement, battant finalement de 1,9 point son jeune compatriote Toni Innauer (18 ans) et de 13,1 points l'Allemand de l'Est Henri Glass, médaille de bronze le jour de ses 23 ans.

A l'inverse du concours de Seefeld (70 m), ce sont les Autrichiens, cette fois, qui triomphent aux dépens des Allemands de l'Est. Mais le duel attendu entre les deux équipes a bien eu lieu.

MALGRÉ LE MATÉRIEL La déception se devait dans le camp helvétique. Le médiocre comportement des sauteurs suisses est inattendu. Et pourtant durant toute la semaine des essais de matériel avaient été faits.

ALLEMANS ÉTONNANTS Il n'en demeure pas moins que la médaille d'or a justement récompensé la meilleure équipe du tournoi. Au deuxième rang, la Tchécoslovaquie se retrouve aussi à sa juste place.

AMÉRICAINS BAGARREURS Les hockeyeurs américains ont été à l'origine d'une bagarre générale dans une discothèque d'Innsbruck, dans la nuit de samedi à dimanche.

ALLEMANS ÉTONNANTS Il n'en demeure pas moins que la médaille d'or a justement récompensé la meilleure équipe du tournoi.

EXPÉDITION RATÉE Pour l'équipe de Suisse a été ratée son expédition olympique. Cinquième et avant-dernière du tournoi B, la formation helvétique a en effet profondément déçu à Innsbruck.

PAS D'UNITÉ Deux victoires — face à la Bulgarie et à l'Autriche — et trois défaites, devant la Roumanie, la Yougoslavie et le Japon : le bilan est assez significatif de ce que fut ce tournoi pour les Suisses.

MAUVAISES CONDITIONS L'entraîneur national regrettaient également les conditions dans lesquelles les joueurs ont dû s'engager dans ce tournoi olympique.

Performance mondiale pour Rozakiewicz Le Polonais Wladyslaw Kozakiewicz a battu la meilleure performance mondiale du saut à la perche avec 5 m 58 au Maple Leaf Garden de Toronto.

réat de la dernière tournée austro-allemande (23 ans) a joué sous le poids des responsabilités, devant finalement se contenter du 4<sup>me</sup> rang avec un saut de 89,5 m contre 102 mètres auparavant.

INNAUER PLUS MODESTE L'enfant prodige du saut autrichien avait annoncé la couleur dans la 1<sup>re</sup> manche. Crédité du bond le plus long (102,5 m), Innauer semblait déjà hors de portée de tous ses rivaux à l'exception toutefois de Danneberg.

STEINER DÉÇU Les Suisses n'ont jamais pu intervenir dans cette confrontation Autriche-RDA. Autant Hans Schmid que von Gruenigen et Moesching ont été très modestes sur le plan de la longueur.

Pour la plupart, la deuxième manche a été moins bonne. Si le Soviétique Karapuzov, qui était 9<sup>me</sup>, a rétrogradé, il en a été de même d'Aschenbach, Tormaenen (8<sup>me</sup>) et surtout Innauer et Danneberg.

DU NOUVEAU DANS L'AFFAIRE POSPISIL Malgré une protestation de la LIHG et de la fédération tchécoslovaque de hockey sur glace, le CIO a maintenu sa position dans l'affaire de dopage du capitaine Franšek Pospisil.

• Derniers résultats du groupe A : RFA-Etats-Unis 4-1 (0-0 1-0 3-1); Finlande-Pologne 7-1 (4-1 1-0 2-0); URSS-Tchécoslovaquie 4-3 (0-2 2-0 2-1).

La première patrouille de police appelée sur les lieux n'a rien pu faire, ses membres étant immédiatement pris à partie par les hockeyeurs.

maintenant de le surmonter. Rudolf Kilias en est bien conscient et il entend faire le maximum pour présenter au public suisse une équipe capable de défendre valablement ses chances dans le tournoi mondial du groupe B.

athlétisme A Planeuse/Colombier Jean-Pierre Berset récidive

Une semaine après son éclatante victoire à Genève au cross international Satus, le Fribourgeois Jean-Pierre Berset a récidivé à Planeuse sur Colombier.

Le cross du CEP Cortaillod a réuni près de 400 participants, parmi lesquels figuraient les meilleurs Suisses. Le terrain de Planeuse sur Colombier, recouvert de neige dans la semaine, était étonnamment sec pour ce cross.

Performance mondiale pour Rozakiewicz Le Polonais Wladyslaw Kozakiewicz a battu la meilleure performance mondiale du saut à la perche avec 5 m 58 au Maple Leaf Garden de Toronto.

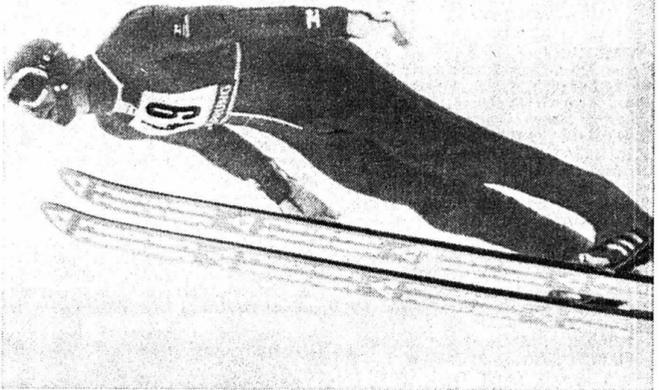
LES SOVIÉTIQUES EN ÉVIDENCE Quelques excellents résultats, dont la meilleure performance mondiale du 60 m haies féminin (7"9) égalée par la Soviétique Natalia Lebedeva, ont marqué les tests internationaux en salle organisés à Munich, où les championnats d'Europe auront lieu dans une semaine.

Les hommes, les Soviétiques se sont mis particulièrement en évidence. Alexandre Korneliuk a couru le 60 m en 6"5 tandis que Victor Miasnikov, avec 7"4 sur 60 m haies, a égalé la meilleure performance européenne.

LES SOVIÉTIQUES EN ÉVIDENCE Quelques excellents résultats, dont la meilleure performance mondiale du 60 m haies féminin (7"9) égalée par la Soviétique Natalia Lebedeva, ont marqué les tests internationaux en salle organisés à Munich.

LES SOVIÉTIQUES EN ÉVIDENCE Quelques excellents résultats, dont la meilleure performance mondiale du 60 m haies féminin (7"9) égalée par la Soviétique Natalia Lebedeva, ont marqué les tests internationaux en salle organisés à Munich.

LES SOVIÉTIQUES EN ÉVIDENCE Quelques excellents résultats, dont la meilleure performance mondiale du 60 m haies féminin (7"9) égalée par la Soviétique Natalia Lebedeva, ont marqué les tests internationaux en salle organisés à Munich.



LE DERNIER. — Karl Schnabl est le dernier vainqueur de ces XIIes Jeux olympiques. (Téléphoto AP)

Au revoir à Lake Placid

La cérémonie de clôture des XIIes Jeux olympiques d'hiver s'est déroulée au stade de glace d'Innsbruck en présence, notamment, du président fédéral de la République autrichienne, M. Rudolf Kirchschlager.

Après un chœur tyrolien, la cérémonie de clôture a pris fin, comme la manifestation d'ouverture, il y a douze jours, sous le signe du folklore.

« Au revoir à Lake Placid », c'est sur ces paroles prononcées en français, en anglais et en allemand que le monde des sports d'hiver s'est donné rendez-vous pour dans quatre ans.

Championnat suisse Fribourg Olympic bat Federale. TRIBUNG OLYMPIC - FEDERALE LUGANO 95-85 (50-33). SALE DES REMPARS: Spectateurs 1300.

Défaite logique de Neuchâtel. PREGASSONA - Neuchâtel 104-84 (44-43) LUGANO. — Arbitres - Pastoris/Alberti.

judo La situation. Fribourg Olympic - Federale Lugano 95-85 (50-33); Vignello - Renens 113-93 (63-45); Pully - Vevey 78-79 (44-35); Stade Français - Lugano 91-103 (43-45); Peggassona - Neuchâtel 104-84 (44-43).

boxe Neuchâtel s'impose à La Chaux-de-Fonds. Dix combats étaient à l'affiche de la réunion à la maison du peuple organisée sur le boxe athlétique club.

haltérophilie Liechti en évidence. A Genève, en 8<sup>me</sup> finale de la coupe de Suisse, le C.H. Chatelaine a battu Lausanne par 676,237 à 509,319.

### hockey sur glace

## Fin du championnat de première ligue

# Neuchâtel: douze buts... et des beaux!

NEUCHÂTEL - SPORTS - SAAS-GRUND 12-2 (2-0 6-1 4-1)

**MARQUEURS:** Chevalley 2me; Steiner 9me; Zingg 25me; Ryser 26me; Marti 28me; Chevalley 28me; Gygl 33me; Frei 33me; Bader 38me; Gygl 42me et 52me; Bader 54me; Ryser 57me; H.-R. Anthamatten 60me.

**NEUCHÂTEL-SPORTS:** Matthey; Divernois, Junod; Yery, Schmid; Steiner, Marti, Bader; Gygl, Chevalley, Zingg; Schreyer, Ryser, Clott; Probst, Quadri. Entraîneur: Uebersax.

**SAAS-GRUND:** O. Zengaffinen; P.-M. Anthamatten, H.-R. Anthamatten; G. Andenmatten; Arthur Anthamatten, Armin Anthamatten, F. Anthamatten, Supersaxo, Frei, O. Anthamatten. Entraîneur: Supersaxo.

**ARBITRES:** MM. Motta et Reichen. **NOTES:** Patinoire de Monruz. Match joué à 17h30. Temps doux. Glace en parfait état. 350 spectateurs. Neuchâtel-Sports joue sans J.-J. Paroz mais avec Matthey au but, selon entente préalable entre les deux gardiens et l'entraîneur.

### Résultat-fleuve à Tramelan

TRAMELAN - MOUTIER 7-13 (2-5 3-3 2-5)

**BUTS POUR TRAMELAN:** Hugi (3me, 25me et 28me), Piaget (14me et 25me), Porrio (33me), G. Vuilleumier (53me); pour Moutier: D. Kohler (5me, 12me, 24me, 30me et 57me), J.C. Kohler (8me et 49me), Ast (12me et 16me), Lanz (36me et 51me), Gossin (49me), Schweizer (45me).

**Pénalités:** Tramelan: 1 fois deux minutes; Moutier: 3 fois deux minutes.

Malgré que l'on arrivait à la fin du championnat et que Moutier était assuré de participer aux finales et que de son côté, Tramelan était déjà relégué, l'on assista à une rencontre plaisante. Relevez que Tramelan était privé de neuf joueurs blessés ou malades et que Ferdinand Geiser dut être conduit à l'hôpital à la suite d'un malaise en cours de match, ce qui n'arrangea pas les choses. Moutier a justifié son titre alors que Tramelan s'est bien battu pour sa dernière rencontre en première ligue.

V. B.

### Dernière défaite des Loclois

CHATEAU-D'OEX-LE LOCLE 6-0 (2-0 0-0 4-0)

**LE LOCLE:** Luthi; Mollet, Girard; Bula, Pilorget, Tschanz; Blaser, Moren, Theiler; Vuilleumaz. Entraîneur: Cattin. Les Loclois n'auront donc pas connu la joie d'une victoire au cours de cette saison. Après avoir perdu dans le courant de la semaine face à la Vallée de Joux (8-3), ils ont terminé leur championnat en se rendant à Château-d'Oex.

Face à l'équipe vaudoise, qui fut un peu la révélation de ce championnat, les Loclois alignèrent encore une équipe incomplète et formée par de jeunes éléments. Malgré ce lourd handicap, ils ont laissé une bonne impression. Le jeune gardien Luthi s'est tout particulièrement distingué, évitant une défaite plus sévère à son équipe.

Il est à souhaiter maintenant qu'une équipe de sportifs se penche sérieusement sur le problème du hockey loclois afin de faire revivre ce sport avec plus de dynamisme. P. MA.

### patinage artistique

### Forfait de Danielle Rieder

L'Union suisse de patinage a désigné la Zuricoise Denise Biellmann (13 ans) pour représenter la Suisse aux championnats du monde de Goeteborg. A la suite de sa chute d'Innsbruck, la championne suisse Danielle Rieder ne sera en effet pas en mesure de prendre part à ces joutes mondiales.

Les sélectionnés suisses pour les prochains championnats du monde sont les suivants:

**Patinage de vitesse,** 28-29 février à Heerenveen: Franz Krienbuehl.

**Patinage artistique,** 3-7 mars à Goeteborg: Karin et Christian Kuenzle en couples et Denise Biellmann pour l'épreuve féminine.

### automobilisme

### Succès de Millikan à Daytona

L'Américain Joe Millikan, sur une « Dodge », a remporté les 300 miles de Daytona Beach, épreuves réservées aux voitures de série et comptant pour le Championnat de la « Nascar ». 80.000 spectateurs ont assisté à cette course, qui a donné le classement suivant:

1. Millikan (EU) « Dodge » les 300 miles à la moyenne de 234 km 960; 2. Hendricks (EU) « Chevrolet » à 8"; 3. Ottinger (EU) « Chevrolet ».

### cyclocross

### Toujours Zweifel!

Vingt-sept: les succès d'Albert Zweifel augmentent presque au rythme des semaines. A Herzogenbuchsee, le champion du monde à une nouvelle fois distancé son dauphin, Peter Frischknecht, et l'ancien champion suisse, Hermann Gretener. Le professionnel zuricois a fait cavalier seul pour terminer avec 2'11" « d'avance ». L'épreuve a réuni 48 concurrents dont 14 dans la catégorie « élite ». **Classement:** Catégorie A (amateurs et professionnels): 1. Zweifel (Rueti) les 22 km en 57'28; 2. Frischknecht (Uster) à 2'11; 3. Gretener (Wetzikon) à 8"; 4. Lienhard (Steinmaur) même temps; 5. Lafranchi (Melchnau) à 4'17.

Saas-Grund ne se présente qu'avec dix joueurs. Pénalités: quatre fois 2 minutes contre Neuchâtel, deux fois contre Saas-Grund.

**Neuchâtel-Sports n'a pas en trop de peine à terminer son championnat par un résultat-fleuve.** Venu, comme d'habitude, avec dix joueurs seulement, Saas-Grund n'a pas pesé lourd face au champion de groupe, qui a pourtant mis un tiers-temps avant de faire réellement régner sa loi.

Evolution d'une manière trop personnelle durant les vingt premières minutes, les hommes d'Uebersax ont même laissé leurs adversaires lancer quelques dangers « contres », notamment par leur meilleur élément, Arthur Anthamatten. Les Neuchâtelois ont heureusement entamé la période intermédiaire avec de

bien meilleures intentions. Le résultat n'a pas tardé à s'en ressentir et une pluie de buts, marqués au terme de belles actions collectives, est alors tombée. Les visiteurs n'ont pu battre le vigilant Matthey qui lorsque la marque était déjà de 7-0.

« C'est dire que les « orange et noir » n'ont pas eu à trembler en ce samedi. La température relativement élevée — surtout en début de match — n'a pas permis de jouer sur un rythme très élevé, mais chacun a montré une évidente volonté de composer, si bien que ce rencontre sans incidence sur le classement aura au moins eu le mérite de permettre un ultime rodage avant la grande échéance du 21 février, contre Rotblau Berno. Là, ce sera une tout autre histoire! D. P.

### ski

# Razzia de la famille Rey

Les championnats suisses 1976 de ski nordique ont commencé samedi dans la vallée de l'Entlebuch lucernois. A Finslerwald, où la température de 0 degré a engendré des problèmes de fatigue assez délicats, la Schwytzoise Doris Petrez a défendu victorieusement son titre en battant la Zuricoise Rosmarie Kurz et la Chaux-de-Fontaine Patricia Graenicher. La skieuse d'Einsiedeln (22 ans) s'est imposée nettement sur 10 kilomètres.

Chez les juniors, on attendait surtout Roland Mercier (Le Locle) et Alfred Schindler (Linthal). Tous deux n'ont pas

eu un bon ski et ils n'ont pas obtenu le classement auquel ils pouvaient prétendre. La victoire est revenue au Neuchâtelois Pierre-Eric Rey devant ses frères André Rey et Jean-Pierre Rey. Les trois fils de l'ancien champion Michel Rey ont signé un bel exploit familial. Il faut dire qu'ils bénéficiaient des conseils avisés de leur père qui dans les années 1950-1960 fut de nombreuses fois champion suisse sur 15 et 50 kilomètres.

Ces championnats se sont poursuivis hier. La deuxième journée était réservée aux relais des juniors et dames. Chez les juniors, le quatuor des Cernets-Verrières avec Philippe Racine et les frères Jean-Pierre, André et Pierre-Eric Rey a été intouchable. Détenant du titre, le SC Clariden-Linthal a été dominé de façon inattendue.

**Dames, 10 km (15 concurrentes, 280 mètres de montée):** 1. Doris Petrez (Einsiedeln) 42'27"61; 2. R. Kurz (Winterthur) 44'02"31; 3. P. Graenicher (La Chaux-de-Fonds) 45'49"02; 4. S. Luthi (Spillgeren) 47'01"04; 5. B. Loetscher (Marbach) 47'02"66; 6. J. Thommen (Riehen) 47'05"96; 7. S. Keller (Sas) 47'25"16; 8. C. Stebler (Pontresina) 48'18"30; 9. A. Gamper (Schindellegi) 48'52"33; 10. S. Klessner (Dientigal) 49'40"25.

**Jeunes filles, 5 km (23 concurrentes, 140 m de montée):** 1. Kaethi Aschwanden (Isenthal) 20'53"09; 2. E. Spoerndle (Davos) 21'41"53; 3. M. Brulisauer (Pontresina) 21'43"79; 4. B. Stebler (Pontresina) 22'47"57; 5. C. Thomas (Pontresina) 22'55"68; 6. C.-L. Huguenin (La Brévine) 23'21"89. — Hors concurrence: C. Sprenger (Lie) 20'20"29 (meilleur temps).

### CLASSEMENTS

**Juniors, 10 km (110 concurrents, 280 mètres de montée):** 1. Pierre-Eric Rey (Les Cernets-Verrière) 35'37"00; 2. A. Rey (Les Cernets) 35'48"27; 3. J.-P. Rey (Les Cernets) 35'55"10; 4. B. Renggli (Marbach) 36'06"68; 5. A. Allenbach (Vaulion) 36'08"72; 6. R. Mercier (Le Locle) 36'09"94; 7. F. Zimmermann (Linthal) 36'29"61; 8. W. Thierstein (Frutigen) 36'48"74; 9. F. Fieuti (Sangernboden) 36'49"05; 10. E. Ritter (Lichtenstein) 37'01"50; 11. A. Schindler (Linthal).

### Nicolet enlève le premier Tour des Franches-Montagnes

Le premier Tour des Franches-Montagnes, organisé à Saignelégier sur 30 km a été remporté par le Brévinier Frédy Nicolet devant le coureur local Mario Jeanbourquin. Cette épreuve a réuni plus de 400 participants.

**Messieurs:** 1. F. Nicolet (La Brévine), les 30 km en 1 h 34'23"; 2. M. Jeanbourquin (Saignelégier), 1 h 35'14"; 3. J.-R. Berger (St-Aubin), 1 h 35'27"; 4. B. Froidevaux (Saignelégier), 1 h 35'54"; 5. J.-P. Junod (Les Cernets-Verrières), 1 h 36'26". **Dames:** 1. Geneviève Grimm (Crémines), les 30 km en 2 h 11'02"; 2. Nelly Berger (St-Aubin), 2 h 20'04"; 3. Francine Hummel (La Chaux-de-Fonds), 2 h 20'35"; 4. Ursula Cattin (Delémont), 2 h 21'18"; 5. Nicole Bangarter (Reconvilier), 2 h 37'38".

### Rosat vainqueur au Mont-Soleil

Le Neuchâtelois de La Brévine Claude Rosat a remporté de belle façon la course de fond du Mont-Soleil, course sur 30 km. Voici les classements:

**Seniors et élite:** 1. C. Rosat (La Brévine) 1 h 36'50"; 2. L. Dreyer (La Lenk) 1 h 38'34"; 3. A. Feidig (La Lenk) 1 h 39'53"; 4. H. Haefliger (Bienne) 1 h 40'10"; 5. E. Schertenleib (Chaumont) 1 h 42'22". — **Vétérans:** 1. G.-A. Ducommun (La Sagne) 1 h 37'56"; 2. A. Galli (Langnau) 1 h 44'16"; 3. F. Fatton (Chaumont) 1 h 45'00". — **Juniors I (10 km):** 1. P. Liegme (Mont-Soleil) 34'06"; 2. Grossen (Kandersteg) 34'16"; 3. Schaefer (Kandersteg) 35'47". — **Juniors II:** 1. O. Fatton (Chaumont) 32'55"; 2. D. Opliger (Mont-Soleil) 33'12". — **Dames:** 1. Jacqueline Thommen (Riehen) 39'49"; 2. Patricia Graenicher (La Chaux-de-Fonds) 40'02"; 3. Martine Jeanneret (La Sagne) 44'39". — **Jeunes filles:** 1. Brigitte Speich (Chaumont) 42'16"; 2. Claire-Lise Huguenin (La Brévine) 45'20".

### J.-P. Augert tué par une avalanche

L'ancien champion Jean-Pierre Augert (30 ans) a trouvé la mort emporté par une avalanche sur une piste de la station de la Toussuire, en Savoie, où il était moniteur.

Le Français Jean-Pierre Augert, qui était le cousin de Jean-Noël Augert, avait remporté ses principaux succès en slalom. En 1969, notamment, il fut 2me du géant à Berchtesgaden, 2me du combiné du Lauberhorn, 2me de la descente de Cortina d'Ampezzo et vainqueur du géant des championnats internationaux de Val d'Isère.

Sa carrière avait été interrompue en 1970, à la suite d'une fracture de la jambe droite et d'une rupture du tendon d'Achille.

### football

### Hollande

Vingtième journée: PSV Eindhoven - Sparta Rotterdam 3-0; Go Ahead Deventer - Nimègue 0-1; Feyenoord Rotterdam - Maastricht 2-0; FC Amsterdam - FC Eindhoven 3-4; Utrecht - Twente Enschede 0-1; Alkmaar - Telstar Velsen 1-1; De Graafschap - Ajax Amsterdam 2-1; Roda Kerkrade - Excelsior Rotterdam 0-1; La Haye - Breda 5-0. Classement: 1. Ajax Amsterdam 19-30; 2. Feyenoord Rotterdam 20-30; 3. PSV Eindhoven 20-29; 4. Twente Enschede 19-28.

● Match amical: Hajduk Split (You) URSS 3-0 (0-0). Les trois buts ont été marqués par l'international Jervovic. Plusieurs incidents ont été déplorés.

### Italie

Dix-septième journée. — Ascoli - Cagliari 1-1. Bologne - Verone 0-0. Inter-Lazio 1-0; Juventus - Côme 1-1; Naples - Fiorentina 1-2; Perouse - Turin 2-1. AS Rome - Cesena renvoyé à lundi en raison du terrain impraticable. — à Bergamo, Milan - Sampdoria 1-0. — Classement: 1. Juventus 29 p. 2. Turin 25. 3. Milan 22. 4. Inter et Naples 21. 6. Cesena 19 (avec un match en moins).

● Championnat de deuxième division (21me journée): Brescia - Pescara 2-2; Catanzaro - Atalanta 1-0; Foggia - Gênes 0-2; Vicence - Avellino 4-1; Novare - Taranto 2-2; Palermo - Modène 1-0 (à Catane); Piacenza - Ternana 3-2; Reggiana - Brindisi 3-1; Spal - Sambenedettese 0-0; Varese - Catane 1-0. Classement: 1. Gênes 26; 2. Varese et Catanzaro 25; 4. Novare et Pescara 23.

### Angleterre

Trentième journée: Birmingham - Manchester City 2-1; Coventry - West Ham 2-0; Middlesbrough - Burnley 1-1; Sheffield - Aston Villa 2-1; Tottenham - Queens Park Rangers 0-3. Classement: 1. Liverpool 28-39 (46-23); 2. Manchester United 28-39 (45-26); 3. Queens Park Rangers 30-38; 4. Derby County 28-36; 5. Leeds 27-35; 6. West Ham 29-32.

### Championnats suisses juniors nordiques

# Razzia de la famille Rey

Les championnats suisses 1976 de ski nordique ont commencé samedi dans la vallée de l'Entlebuch lucernois. A Finslerwald, où la température de 0 degré a engendré des problèmes de fatigue assez délicats, la Schwytzoise Doris Petrez a défendu victorieusement son titre en battant la Zuricoise Rosmarie Kurz et la Chaux-de-Fontaine Patricia Graenicher. La skieuse d'Einsiedeln (22 ans) s'est imposée nettement sur 10 kilomètres.

Chez les juniors, on attendait surtout Roland Mercier (Le Locle) et Alfred Schindler (Linthal). Tous deux n'ont pas

eu un bon ski et ils n'ont pas obtenu le classement auquel ils pouvaient prétendre. La victoire est revenue au Neuchâtelois Pierre-Eric Rey devant ses frères André Rey et Jean-Pierre Rey. Les trois fils de l'ancien champion Michel Rey ont signé un bel exploit familial. Il faut dire qu'ils bénéficiaient des conseils avisés de leur père qui dans les années 1950-1960 fut de nombreuses fois champion suisse sur 15 et 50 kilomètres.

Ces championnats se sont poursuivis hier. La deuxième journée était réservée aux relais des juniors et dames. Chez les juniors, le quatuor des Cernets-Verrières avec Philippe Racine et les frères Jean-Pierre, André et Pierre-Eric Rey a été intouchable. Détenant du titre, le SC Clariden-Linthal a été dominé de façon inattendue.

**Dames, 10 km (15 concurrentes, 280 mètres de montée):** 1. Doris Petrez (Einsiedeln) 42'27"61; 2. R. Kurz (Winterthur) 44'02"31; 3. P. Graenicher (La Chaux-de-Fonds) 45'49"02; 4. S. Luthi (Spillgeren) 47'01"04; 5. B. Loetscher (Marbach) 47'02"66; 6. J. Thommen (Riehen) 47'05"96; 7. S. Keller (Sas) 47'25"16; 8. C. Stebler (Pontresina) 48'18"30; 9. A. Gamper (Schindellegi) 48'52"33; 10. S. Klessner (Dientigal) 49'40"25.

**Jeunes filles, 5 km (23 concurrentes, 140 m de montée):** 1. Kaethi Aschwanden (Isenthal) 20'53"09; 2. E. Spoerndle (Davos) 21'41"53; 3. M. Brulisauer (Pontresina) 21'43"79; 4. B. Stebler (Pontresina) 22'47"57; 5. C. Thomas (Pontresina) 22'55"68; 6. C.-L. Huguenin (La Brévine) 23'21"89. — Hors concurrence: C. Sprenger (Lie) 20'20"29 (meilleur temps).

**Juniors, 10 km (110 concurrents, 280 mètres de montée):** 1. Pierre-Eric Rey (Les Cernets-Verrière) 35'37"00; 2. A. Rey (Les Cernets) 35'48"27; 3. J.-P. Rey (Les Cernets) 35'55"10; 4. B. Renggli (Marbach) 36'06"68; 5. A. Allenbach (Vaulion) 36'08"72; 6. R. Mercier (Le Locle) 36'09"94; 7. F. Zimmermann (Linthal) 36'29"61; 8. W. Thierstein (Frutigen) 36'48"74; 9. F. Fieuti (Sangernboden) 36'49"05; 10. E. Ritter (Lichtenstein) 37'01"50; 11. A. Schindler (Linthal).

### Championnat jurassien de saut au Locle

## Le titre revient à Eric Amez-Droz

Grâce aux efforts des organisateurs loclois, ce championnat s'est déroulé dans des conditions parfaites. Pourtant les abondantes chutes de neige posèrent de sérieux problèmes d'entretien de la piste.

**AMEZ-DROZ BON**  
Finalement tout se passa fort bien et les performances enregistrées furent de bonne valeur.

On assista à une lutte sympathique entre les « jeunes espoirs » suisses et jurassiens et la « vieille garde », ceci dans un excellent esprit sportif.

Pour le titre de champion jurassien, le Loclois Eric Amez-Droz, actuellement en excellente forme distança facilement ses rivaux, dont le plus dangereux fut son camarade de club Thierry Bandelier. Le vétéran chaux-de-fonnier Michel Robert se rappela au bon souvenir en obtenant la troisième place. En catégorie « jeunesse », sur le petit tremplin le titre est enlevé par Patrice Ritter de La Chaux-de-Fonds devant Francis Schneeberger de La Chaux-de-Fonds également, le Loclois Gérald Balanche s'attribuant la 3me place.

### NOUVEAU MATERIEL

Ce championnat était rehaussé par la présence de plusieurs jeunes sauteurs de notre équipe nationale des espoirs, dirigée par Francis Perret.

Marius Schmid de Mumliswil (frère de notre champion Hans Schmid) a prouvé ses qualités et les bonnes dispositions de la famille pour cette discipline. Il s'impose facilement devant un autre jeune Heinz Hefti de Schwanden. Fredy Guignard du Brassus, toujours à l'aise sur le tremplin de la Combe-Girard a prouvé qu'il possédait toujours de belles qualités. Il réussit à rompre la suprématie de la « jeune garde » en obtenant une belle 3me place.

Lors de ce concours, quelques jeunes sauteurs ont testé de nouvelles combinaisons plastifiées et de nouveaux casques. De l'avis de l'entraîneur Francis Perret et de jeunes sauteurs, ce nouveau matériel permet d'améliorer sensiblement les performances. Les essais se

poursuivront durant cette saison, d'entente avec des maisons suisses. On peut donc s'attendre à une rapide évolution dans ce domaine, chez nous aussi. Malgré un public clairsemé, les absents ont eu tort cette fois-ci, ce concours a remporté un franc succès sur le plan sportif. La France semble bien assurée dans cette discipline. P. F.

### RESULTATS

**Petit tremplin:** 1. Worpelin, Leysin 175.3; 2. Griessen Le Brassus 147.1; 3. Ritter La Chaux-de-Fonds 141.8; 4. Schneeberger, La Chaux-de-Fonds, 130.8; 5. Junod Sainte-Croix, 120.0.

**Grand tremplin:** 1. M. Schmid, Mumliswil, 216.5; 2. Hefti, Schwanden 213.5; 3. Guignard, Le Brassus, 212.3; 4. Reichenbach Gstaad, 206.1; 5. Amez-Droz Le Locle 205.4; 6. Sumi, Gstaad, 190.8; 7. Rochat Le Brassus, 189.8; 8. Bandelier, Le Locle, 181.7; 9. Robert, La Chaux-de-Fonds, 173.5; 10. Glas, Wildhaus, 178.5; 11. Aubert, Le Locle, 165.6; 12. Besancon, Le Locle, 165.1.

**Catégorie jeunesse:** 1. Ritter, La Chaux-de-Fonds, 141.8, médaille d'or; 2. Schneeberger, Chaux-de-Fonds, 130.8, médaille d'argent; 3. Balanche Gérard, Le Locle 97.8, médaille de bronze. — **Juniors et seniors:** 1. Amez-Droz, Le Locle, médaille d'or; 2. Bandelier, Le Locle, médaille d'argent; 3. Robert, Chaux-de-Fonds, médaille de bronze.

### Jakober vainqueur aux Etats-Unis

Le Suisse Manfred Jakober a facilement remporté le slalom géant du Mont Holly, comptant pour le championnat du monde des professionnels. En finale, il a battu dans les deux manches l'Américain Ruud Pyles. La troisième place est revenue à l'Allemand de l'Ouest Michael Trankel devant l'Italien Renzo Zandegocomo. Le Français Henri Duvillard, leader du championnat du monde, a été éliminé en huitième de finale déjà.

## Serrières a bien terminé

SERRIÈRES - MONTANA CRANS 8-4 (2-3 1-0 5-1)

**MARQUEURS:** Rey 6me; Chavaz 12me; P. Bonvin 12me; Michaud 17me; Dubois 17me; Gendre 25me; Constantin 42me; Clottu 47me; Gendre 47me; S. Divernois 49me; E. Paroz 51me; M. Longhi 59me.

**SERRIÈRES:** Piccolo; Dubois, Broye Nicole, S. Divernois; Gendre, E. Paroz, Pellet; M. Longhi, J.-M. Longhi, Clottu; Fluhmann, Gagnebin, Droel; Michaud. Entraîneur: Fallet.

**MONTANA:** Granziero; J.-P. Bonvin, Bagnoud; Coudry, Maymo; Nendaz, P. Bonvin; Constantin, Chavaz, G. Maymo; G.-O. Bonvin, Rossetti, Rey; Titzé, Gillioz; G. Favre. Entraîneur: Zermatten.

**ARBITRES:** MM. Rochat et Bastaroli. **NOTES:** Patinoire de Monruz. 100 spectateurs. L'entraîneur de Serrières, Eric Paroz, joue son dernier match avec cette équipe. Pénalités: huit fois deux minutes contre Serrières, dix fois deux minutes contre Montana.

Après un grand passage à vide, qui dura un quart d'heure, le temps pour Montana de battre Piccolo par trois fois, Serrières refit surface et réduisit l'écart à deux reprises dans la même minute.

R. O.

### Défaite d'Yverdon

MONTHEY - YVERDON 11-6 (6-4 4-2)

**MARQUEURS** pour Monthey: Triconi (4), Béchon (2), Hulmann (2), Lenoir, Wirz et Gassner; pour Yverdon: Aucoin, Michaud, Pfister, M. Testori, Marendaz et Roux.

Après un premier tiers-temps équilibré, Monthey a résolument passé à l'attaque et a dominé durant les deux dernières périodes. Ce faisant, il a pris des risques, ce qui a permis à Yverdon de réussir des buts, généralement sur contre-attaques. La victoire de Monthey est logique.

### La Chaux-de-Fonds gagne le tournoi d'Uzwil

La Chaux-de-Fonds a remporté le tournoi international d'Uzwil en battant, en finale, Zoug par 3-0 grâce à des buts de Willmann, Deruns et Pelletier. Voici les résultats:

**Demi-finales:** Uzwil - Zoug 2-5 (1-2 0-1 1-2); La Chaux-de-Fonds - Ravensburg (RFA) 4-1 (3-1 1-0 0-0). — **Finale** pour la 3me place: Uzwil - Ravensburg 12-10 (4-4 3-1 5-5). — **Finale** pour la 1re place: La Chaux-de-Fonds - Zoug 3-0 (1-0 1-0 1-0).

### Sport-Toto

Concours No 7 colonne des gagnants: X 1 2, 1 1 1, 1 1 2, 1 1 2. Somme totale attribuée aux gagnants: 202.206 francs.

### Toto - X

16 17 18 22 25 30  
Numéro complémentaire: 1  
Somme totale attribuée aux gagnants: 154.698 francs.

● **Matches amicaux en Suisse:** Chiasso - Young Boys 1-1; Bâle - Grasshoppers 1-1; Thoune - Wettingen 1-5; Kriens - Young Fellows 2-4; Meyrin - Chênôis 1-2; Morbio - Buochs 1-2; Bellinzona - Saint-Gall 1-1; FC Zoug - Young Fellows 1-4; Locarno - Kickers Lucerne 2-6; Locarno - Wetzikon 3-0; Lugano - Rarogne 4-1; Mendrisio - Saint-Gall 1-0; Nyon - Concordia Lausanne 6-0.

● La rencontre Neuchâtel Xamax - Sion a été renvoyée en raison de l'état déficieux du terrain.

blue bird tours

# ROME



Je pense donc... Je vais à Rome

Reprise des vols bi-hebdomadaires dès le 1<sup>er</sup> avril 1976 tous les jeudis et lundis DEUX VOLS SPÉCIAUX AVANT SAISON

a - du 27 au 29 février dès Fr. 220.—  
b - du 18 au 21 mars dès Fr. 240.—

PROFITEZ DE CES OFFRES AVANTAGEUSES DE BASSE SAISON



ati - l'aerobus per tutti

Demandez le programme en couleurs à votre agence de voyages ou à:

## London Air Tours

Agence: 64-66, rue de Lausanne - 1202 GENEVE  
Téléphone réservation: 022/32 08 03 - 31 44 96 - 31 74 66

NOTRE SUCCÈS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES:

# LUGANO

VACANCES AU TESSIN, 6 JOURS

Du 5 au 10 avril dès Fr. 298.—  
Du 10 au 15 mai dès Fr. 298.—  
Du 13 au 18 septembre dès Fr. 338.—  
Du 4 au 9 octobre dès Fr. 298.—

VOYAGES Neuchâtel, St-Honoré 2  
25 82 82  
Couvret, St-Gervais 1  
63 27 37

**WITTWER**



**OPTIQUE MARTIN LUTHER**

MAÎTRE OPTICIEN  
Maison fondée en 1852  
21000 PARY 7  
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

**Prêts** sans caution de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

La plus avantageuse quatre-cylindres



**Multigarantie 3 ans**  
Kilométrage illimité

Prix dès Fr. **Mini 7110.-**

**R. WASER - PESEUX**  
Garage de la Côte

Tél. 31 75 73  
Garage Blaser, Le Landeron  
Tél. 51 30 32  
Garage Sauser, Fleurier  
Tél. 61 34 24

Baux à louer au bureau du journal

**Excursions FISCHER**

**PAQUES 1976**  
voyages en autocars:  
du 16 au 19 avril; voyages de 4 jours:

**LA NORMANDIE**  
Fr. 405.— par personne, tout compris

**LA CÔTE-D'AZUR**  
Fr. 375.— par personne, tout compris

**PROVENCE-CAMARGUE**  
Fr. 405.— par personne, tout compris

**LA RHÉNANIE**  
Hollande - Belgique - Luxembourg  
Fr. 455.— par personne, tout compris

**PARIS-VERSAILLES**  
Fr. 595.—  
avec voyages « Les Baladins »

Un superbe voyage de printemps:  
**LA HOLLANDE EN FLEURS**  
du 1<sup>er</sup> au 7 mai - Fr. 820.— (7 jours)

Programmes - Rens. - Inscriptions:  
**AUTOCARS FISCHER**  
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

**CABARET-DANCING LA ROTONDE**  
NEUCHÂTEL

Au 1<sup>er</sup> étage  
**LE NIGHT-CLUB + ATTRACTIONS**  
ET SON...

**Nouveau BAR**

Le grand événement dans le petit crédit:

## Réduction du taux

+ durée plus longue  
+ mensualités plus faibles  
= prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation pour un petit crédit de fr.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
NP/lieu \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Remplir et envoyer à: 391

**Banque Rohner SA**  
1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône  
Téléphone 022 28 07 55



Mini 850, Fr. 7500.—



Mini 1000, Fr. 8350.—



Mini Clubman 1100, Fr. 8950.—



Mini Clubman 1275 GT, Fr. 10350.—



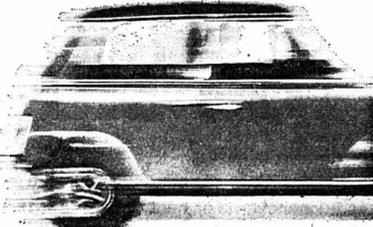
Mini 1100 Clubman Comb, Fr. 9950.—



Mini Innocenti Bertone 90, Fr. 10300.—



Mini Innocenti Bertone 120, Fr. 11300.—



Mini Innocenti Cooper 1300, Fr. 12200.—

# PERSONNE NE SE TROUVE A COURT

Et cela bien que la Mini soit incontestablement la plus courte des voitures. Cela tient à sa conception, si originale: la traction avant et le moteur transversal en font extérieurement la plus maniable et la plus pratique des petites voitures, tout en offrant, à l'intérieur, de la place et un excellent confort à quatre personnes.

Soulignons encore que la Mini ne s'arrête jamais. Ni sur la route, ni devant ses abondants lauriers. Sans cesse, elle va de l'avant et s'améliore. 1976 lui

apporte des pneus radiaux, des sièges garnis d'étoffe et de nouveaux revêtements de portes.

De plus, la Mini représente aujourd'hui la polyvalence suprême en matière de voitures. Réalisée en huit versions de base différentes, elle vous propose la gamme la plus étendue dans la catégorie des petits véhicules. Comme elle satisfait ainsi tant de désirs, ses concurrentes ne peuvent élever la moindre prétention contre elle.

La Mini mille-dons de Leyland



Importateur: British Leyland Switzerland SA, Heroldsz. 7, 8048 Zurich, tél. 01 62 90 90

**Occasion Mercedes 250**  
1971, 120.000 km. Expertisée + garantie. Fr. 11.420.—, Tél. (038) 31 10 31.

Belles occasions **Austin 1300 Combi**  
1969, 73.000 km, Fr. 2900.—

**Fiat 128 Combi**  
1972, 62.000 km, Fr. 5100.—

**Datsun 120 Y Combi**  
1975, 12.000 km, Fr. 9900.—

Garage M. BARDO S.A., Neuchâtel, tél. (038) 24 18 42.

**Achat comptant toutes marques**  
Tél. (021) 62 48 74 de 10 à 21 heures. Auto Kibbi, Chexbres-Puidoux.

**COMMERCES**

A vendre excellente affaire **article publicitaire**  
Briquet publicitaire imprimé  
Affaire à développer pour privé ou organisation de vente.  
Faire offres: case postale 865, 2000 Neuchâtel.

**A LOUER**

A louer pour date à convenir ou pour fin mars dans immeuble neuf avec ascenseur et à proximité immédiate du trolleybus

**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
avec tout confort.  
Possibilité d'assumer le service de conciergerie.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Bolli, Fahys 123, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 52.

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**A LOUER**

**CHAMBRE INDÉPENDANTE** tranquille, avec sanitaire, haut de Cortalloid. Tél. 42 14 31.

**DANS VILLA** tranquille, appartement 3 pièces, tout confort, de préférence pour bureau, atelier ou personnes tranquilles. Tél. 31 69 52, après 18 heures.

**STUDIO MEUBLÉ**, Dime 82, libre 1<sup>er</sup> mars. Tél. 24 35 01.

**CHAMBRES MEUBLÉES**, avec confort. S'adresser: Restaurant du Banneret, rue Fleury.

**CHAMBRE MEUBLÉE**, à Cressier, avec douche, 100 fr. plus charges. Tél. (038) 33 35 26.

**CHAMBRE MEUBLÉE**, quartier Vauseyon, 100 fr. plus charges. Tél. (038) 33 35 26.

**STUDIO MEUBLÉ**, à Cressier, avec cuisine et douche. 200 fr. plus charges. Tél. (038) 33 35 26.

**STUDIO MEUBLÉ**, avec cuisine, salle de bains, 200 fr. plus charges, libre immédiatement, quartier Vauseyon. Tél. (038) 33 35 26.

**APPARTEMENT 2 PIÈCES**, meublé, 350 fr. plus charges, libre immédiatement, quartier Vauseyon. Tél. (038) 33 35 26.

**CHAMBRE INDÉPENDANTE**, confort, douches, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

**DEUX GRANDES PIÈCES**, tout confort, 336 fr. Pour fin février, Ph.-Suchard 34, Boudry. Tél. 42 21 86.

**STUDIO NON MEUBLÉ**, cuisinette et douche. Tél. 25 41 42.

**CITÉ-DE-L'OUEST**, 24 MARS, 2 1/2 pièces, rénové, cuisine, bains-W.-C., cave, galetas, antenne TV. Vue magnifique, confort, 360 fr. + charges. Adresser offres écrites à CV 286 au bureau du journal.

**COLOMBIER**, APPARTEMENT 2 1/2 pièces, balcon, confort, 385 fr., charges comprises. Tél. 31 20 21.

**PESEUX**, 2 pièces, cuisine, salle de bains, grand balcon, refait à neuf en 1974, 300 fr., tout compris. Entrée à convenir. Tél. 31 80 14.

**CORTALLOD**, TROIS PIÈCES, HLM, 275 fr., début mars ou date à convenir. Tél. 42 30 07.

**APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**, tout confort, date à convenir, à la rue du Rocher. Tél. 25 13 15.

**CHAMBRE INDÉPENDANTE** meublée, cuisinette, toilettes, 180 fr., à demoiselle. Tél. 25 29 94, heures des repas.

**BOUDRY**, APPARTEMENT DE 3 PIÈCES dans quartier tranquille, vue et confort. Loyer dès 295 fr. + charges. S'adresser à M<sup>me</sup> Buschini, Adoz 38. Tél. (038) 42 13 67.

**APPARTEMENT** tout confort, 2 1/2 pièces (90 m<sup>2</sup>), 480 fr. Neuchâtel - La Coudre. Tél. 24 35 01.

**APPARTEMENT 1 1/2 PIÈCE**, meublé, 450 fr., libre dès 24 mars. Neuchâtel - La Coudre. Tél. 24 35 01.

**CHARMETTES**, 24 AVRIL, appartement 3 chambres, bains, balcon et dépendances, jardin. Eventuellement garage. Loyer avantageux. Tél. 31 27 03.

**APPARTEMENT 4 PIÈCES**, tout confort, Pierrabot, 580 fr. plus charges. Tél. 24 19 19 (heures de bureau).

**A MONSIEUR**, chambre meublée, chauffée, bain. Quartier du Stade. Tél. 25 12 36.

**Subito**



**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
avec tout confort.  
Possibilité d'assumer le service de conciergerie.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Bolli, Fahys 123, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 52.

**A VENDRE**

**POUSSETTE PEG**, bleu marine, parfait état. Tél. 24 16 79.

**DEMANDES A ACHETER**

**POUPÈES, JOUETS**, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07.

**DEMANDES A LOUER**

**APPARTEMENT 2 PIÈCES**, confort, dès le 1<sup>er</sup> mai, pour infirmière, région hôpital Pourtalès - gare CFF. Adresser offres écrites à CV 327 au bureau du journal.

**JE CHERCHE EN VILLE** (nord de préférence) 1 appartement de 2 ou 3 pièces dans maison ancienne. Date à convenir. Tél. bureau 21 21 25 (interne 396).

**INSTITUTEUR** cherche 2 pièces éventuellement 3 pièces dans quartier tranquille, région Neuchâtel-ouest. Téléphoner au 53 28 68, à partir de 19 heures.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**TRADUCTIONS** français-espagnol. Adresser offres écrites à KF 321 au bureau du journal.

**LEÇONS DE FRANÇAIS**, allemand, anglais, arithmétique et comptabilité données par licencié. Tél. 31 18 23.

**DAME** cherche à faire ménage 2 à 3 heures chaque jour, chez personne âgée au personne seule. Adresser offres à CZ 335 au bureau du journal.

**JEUNE FILLE** ayant travaillé trois ans dans un bureau cherche une place. Libre tout de suite. Adresser offres à BY 334 au bureau du journal.

**DAME CHERCHE TRAVAIL** dans magasin ou comme femme de ménage à Neuchâtel ou Val-de-Ruz. Tél. 53 42 96.

**JEUNE FILLE, 20 ANS**, cherche emploi, aide de bureau, éventuellement vendeuse ou autre. Tél. 41 16 68.

**Subito**



**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
avec tout confort.  
Possibilité d'assumer le service de conciergerie.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Bolli, Fahys 123, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 52.

**Subito**



**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
avec tout confort.  
Possibilité d'assumer le service de conciergerie.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Bolli, Fahys 123, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 52.

**Subito**



**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
avec tout confort.  
Possibilité d'assumer le service de conciergerie.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Bolli, Fahys 123, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 52.

**Subito**



**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
avec tout confort.  
Possibilité d'assumer le service de conciergerie.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Bolli, Fahys 123, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 52.

**Subito**



**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
avec tout confort.  
Possibilité d'assumer le service de conciergerie.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Bolli, Fahys 123, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 52.

**Subito**



**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
avec tout confort.  
Possibilité d'assumer le service de conciergerie.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Bolli, Fahys 123, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 52.

**OSN**

**Orchestre Symphonique Neuchâtelois**

Dimanche, 22 février 1976, 16h30  
Temple du Bas  
Neuchâtel

**Passion selon Saint Matthieu**  
J.S. BACH

Choeur Bach de Berne  
Choeur du Gymnase de Kôniz (B. Heim)  
Choeur d'enfants (T. Dâppen)

solistes:  
Danielle Borst, soprano  
Claudine Perret, alto  
Andreas Reber, ténor  
Charles Ossola, basse  
Jean-Pierre Brand, basse  
Philippe Laubscher, orgue

Orchestre Symphonique Neuchâtelois  
Direction: THÉO LOOSLI

Prix des places: Fr. 20.-, 18.-, 16.-, 14.-, 12.-, 8.- réduction pour étudiants, A.V.S., Membres de l'OSN  
Location: Hug Musique SA Neuchâtel, Tél. 038 257212

**OSN**

**emosan**

La lingerie climat-saine pour votre santé. Protège des courants d'air et des sautes de température.

**emosan**

avec c'en est fini des pieds froids. Chaussures de nuit, chaussettes sport et semelles intérieures en emosan.



Demandez **emosan**

dans les drogueries, pharmacies et commerces spécialisés qui affichent l'emblème emosan.

**Mécontent de votre radio ou téléviseur!**

Téléphonez au 25 54 93

**REOS**

F. STEIGER  
Bercles 5

**MACHINES A LAVER**

Le linge et la vaisselle. Neuves, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'émail, avec rabais jusqu'à 50%. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.



Tunnel 3, Lausanne.  
Tél. (021) 23 52 22, le soir (021) 91 64 92.  
Succ. Neuchâtel  
Tél. (038) 25 82 33.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**CATTOLICA Hôtel Haïti**

chambres avec tout confort, mai, juin, septembre, tout compris, 20 fr.; juillet 25 fr.; août 28 fr.

Renseignements et réservations: J. Bartolozzi, Florissant 9, 1008 Prilly. Tél. (021) 25 94 68.

**Cours de ski**

**SKI ALPIN - adultes**

La Vue-des-Alpes - le mercredi de 20 h à 22 h  
Les Bugnens - le samedi de 14 h 15 à 16 h 15  
cours de 4 leçons de 2 heures: Fr. 40.—

**SKI DE FOND - adultes**

Tête-de-Ran - le mardi ou jeudi de 20 h à 22 h

**SKI DE FOND - adultes et enfants**

Tête-de-Ran - le samedi de 14 h 30 à 16 h 30  
cours de 2 leçons de 2 heures: Fr. 28.—, prêt du matériel compris.

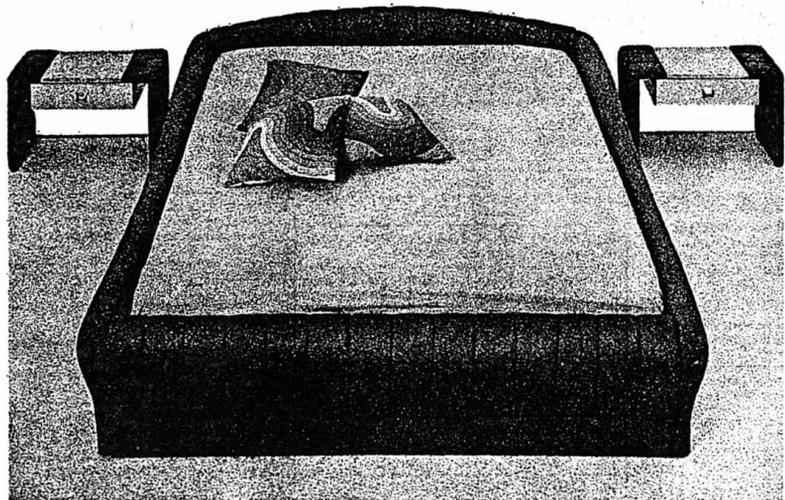
Inscriptions et renseignements à:



11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - tél. 25 83 48.

**Les prix à l'emporter ne sont pas nécessairement l'apanage des lits venus du nord.**

**Surtout lorsqu'il s'agit de lits français.**



**795.-**

La plupart des gens n'ont pas de mal à s'imaginer que tout ce que l'on peut faire dans un lit, on peut le faire encore mieux dans un lit français de 140x190 cm.

Ce que, par contre, ils n'imagineraient même pas dans le plus beau des rêves, c'est que tout cela, on puisse le faire pour 795 francs seulement.

C'est ce que coûte ce lit français, avec son revêtement en tissu brun piqué. Et la table de nuit qui va avec ne coûte que 88 francs.

D'ailleurs, chez Home-Discount (de Pfister-Ameublements) vous trouverez dans la Suisse entière des meubles de tous styles à l'emporter. Et pas seulement des meubles venus du nord.

A tous ceux qui croient encore qu'un lit romantique doit aussi être cher nous disons: réveillez-vous!

Et aux autres: embarquez-le, déballiez-le et installez-le — quelle allure.

Vous trouverez un Home-Discount partout où il y a en Suisse un magasin Pfister.



Embarquez-le, déballiez-le et installez-le — quelle allure.



**L'AVENIR EXISTE. POUR AUTANT QU'ON LE CRÉE.**

On n'a rien sans rien. C'est pourquoi la BCN pense qu'il est nécessaire que chacun assure, donc crée son avenir. En plaçant judicieusement son argent, en nous faisant confiance (car nous-mêmes avons confiance en l'avenir).

Depuis 1883, l'argent de nos clients est réinvesti dans l'économie de notre canton.

Nous sommes tous dans le même bateau et près de cent ans d'expérience nous permettent de savoir déceler d'où vient le vent.



**Banque Cantonale Neuchâteloise**  
Un service personnalisé!

Comme particulier vous recevez de suite un

**Prêt** sans caution vite et efficace

**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel  
Av. Rousseau 5  
Tél. 038-24 63 63

Je désire Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Localité .....

**Confection mesure homme**

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 450.—

Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17.

Je m'abonne à la FAN-L'Express

Je la reçois à domicile pour 35 c. par jour

**MARIAGES**



Dame cinquantaine, physique agréable, possédant une maison à la campagne avec un grand jardin et un verger, désire rencontrer monsieur aimant la nature, en vue de mariage.

Employée de bureau, début trentaine, particulièrement jolie, caractère joyeux et spontané, désire rencontrer monsieur sincère en vue de fonder un foyer heureux.

Veuve fin cinquantaine, physique jeune, gaie, svelte, active, gaie, de goûts simples, possédant un petit immeuble et d'autres biens, désire rencontrer monsieur sérieux qui pourrait la conseiller et lui apporter le bonheur auquel elle aspire.

Veuve, 60 ans, possédant petit avoir, grande, svelte, active, sensible, gaie, aimant la nature et la vie d'intérieur, désire rencontrer compagnon en vue de rompre solitude pénible.

Jeune fille 24 ans, belle, gaie, douce, sentimentale, désire rencontrer jeune homme sérieux en vue de mariage.

Monsieur début quarantaine, bien physiquement, svelte, ayant encore la politesse du cœur, caractère jeune et très compréhensif, gai, enthousiaste, bonne situation, possédant sa propre maison, désire rencontrer gentille compagne en vue de fonder un foyer heureux.

Laborantine, 19 ans, gaie et jolie, caractère simple et enjoué, désire rencontrer jeune homme sérieux en vue de mariage.

Assistante médicale, 22 ans, jolie et sérieuse, aimant la nature, caractère ouvert et agréable, désire rencontrer compagnon honnête et aimant pour fonder un foyer harmonieux.

Veuve, 55 ans, infirmière, bien de sa personne, caractère jeune et compréhensif, intelligente et gaie, désire rencontrer monsieur aimable et sérieux en vue de rompre solitude.

Infirmière, 53 ans, jeune de corps et d'esprit, intelligente et sensible, désire rencontrer compagnon sérieux qui l'aidera à trouver un bonheur durable.

Fonctionnaire communal, début trentaine, possédant joli appartement sur la Riviera vaudoise, gai et spontané, aimant la musique et la nature, désire rencontrer gentille compagne en vue de fonder un foyer solide et heureux.

**Astro-Alliance - C.P. 18 1001 Lausanne**

**PEUGEOT**  
sécurité, confort, robustesse.

104 204  
304 504  
604

Essais des modèles chez:

**M. + J.-J. Segessemann - Garage du Littoral et C<sup>ie</sup>**  
Pierre-à-Mazel 51 - Neuchâtel

Concessionnaires depuis 45 ans pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers et Val-de-Ruz. (Tél. 25 99 91)

Agents locaux: Boudry, Garage des Jordils, Peseux, Garage de la Cité, rue Boubin. Corcelles, Garage du Crêt, Chapelle 52. Dombresson, Garage A. Germond. La Neuveville, Garage du Château. Fleurier, Garage de la Place-d'Armes.



**Actualités  
MTV**

**Prix MIGROS** plus actuels que jamais!

**milette Combi**

à la fois linge et culotte  
Hygiénique, pratique, donne moins de travail!

La couche extérieure ne laisse pas passer l'humidité. Il est donc inutile de mettre une culotte. Le coussinet plus épais, composé de flocons en fibre de cellulose, assure un grand pouvoir d'absorption et la couche spéciale de «Tissue», placée au centre, permet une meilleure répartition de l'humidité.

Sac de 15 pièces 4.-

**Maintenant en  
Multipack**

**2 sacs 640**  
(=30 pièces) **au lieu de 8.-**



**Maintenant en  
Multipack**

**Langes à jeter milette**

Ne collent pas, ne se défont pas, empêchent les irritations et les rougeurs de la peau. Très absorbants, destruction facile. 13,5 x 38,5 cm.

Sac de 50 langes 5.80

**2 sacs 10.-**  
(=100 pièces) **au lieu de 11.60**

**MIGROS**

**Machines à laver**

linge et vaisselle. Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais. Garantie d'usine, livraison et pose gratuites. Grandes facilités sans acompte à la livraison. Réparation de toutes marques. **MAGIC NEUCHÂTEL** Tél. (038) 41 17 96.

**Auto-école ABC**

Leçons et examen sur voiture 4 vitesses ou automatique. Théorie: av. de la Gare 29, chaque mercredi dès 18 heures. **J. Rindlibacher** Tél. (038) 33 47 07

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

**GELÉE ROYALE POLLEN**  
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

**CEDISA**  
Centre de diffusion de spécialités apicoles  
Documentation gratuite et prix producteurs sur demande  
CEDISA, 20, avenue de la Gare  
Tél. 021/254822 1022 Chavannes-Rensens

**Prix dérisoires!**

Garages démontables, dès Fr. 1980.-  
Garages en béton armé, Fr. 3980.-  
Pavillons de jardin, dès Fr. 795.-  
Portes basculantes, div. dim. Fr. 298.-  
Portes diverses, dès Fr. 198.-  
Bacs à fleurs en béton, 280 cm, Fr. 375.-  
Halles, abris, portes industr., gouttières au prix d'usine - seulement peu de jours!  
Réservez tout-de-suite 021 37 37 12  
Exposition: Route Aloys-Fauquex 124  
Uninorm SA, 1018 Lausanne

**Une carte de visite**

soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.



**Pommes et poires** dès Fr. 1.30 le kg prises à notre dépôt. **FRUITS ROETHLISBERGER**, Wavre. Tél. (038) 33 21 33.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse. Feuille d'avis de Neuchâtel

**PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA**

**HILDENBRAND**  
FERBLANTERIE SANITAIRE  
Dépannage en entretien Agencements de cuisine. Exposition Saint-Nicolas 10. Tél. 25 66 86.

**VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN**  
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

**LA MOB** fondée en 1940  
Entreprise générale de nettoyages en tout genre  
**Shampooings - Tapis à sec et détachages**  
ponçage et imprégnation de parquets  
R. Gay-Balmaz Pesoux-Neuchâtel  
(038) 31 56 87

**RENÉ SCHENK**  
Votre fournisseur pour vos articles de sport  
**Ski - hockey - football**  
Aiguillage de patins  
Chavannes 7 et 15 Tél. 24 44 52

**YVES PILLER, pendulier**  
Tél. (038) 25 20 19.  
Réparation - vente - achat - restauration de pendules anciennes et modernes.  
Atelier, Saars 18, Neuchâtel. Vente, Chavannes 13, l'après-midi.

**Propriétaires, gérants, architectes!**  
Pour toutes vos transformations, réparations de maçonnerie, nous mettons à votre disposition: maçons, manœuvres, carrelers.  
**Entreprise A. SOCCHI**  
Neuchâtel Tél. 24 44 66

**POUR VOUS PERMETTRE D'ÉCONOMISER**

nous vous offrons

**SHAMPOOING + MISE EN PLIS**

Mardi Mercredi Fr. 6.- Vendredi Samedi Fr. 7.-  
Jeudi

Plus indice 10 %

**Coiffure** Neuchâtel, rue Saint-Honoré 12  
Tél. (038) 24 66 88 **SANS RENDEZ-VOUS**

**CESSEZ!**

de vous compliquer l'existence, montez des ceintures à enrouler automatique!

**WIDOMATIC**

chez votre garagiste et votre carrossier.

Importateur exclusif pour la Suisse:  
Wilhelm + Doussé AG, 5620 Bremgarten  
Tél. (057) 5 52 66

**Parfois le conducteur n'y est pour rien. La voiture si.**

Audi offre aujourd'hui trois modèles de base: l'Audi 50, l'Audi 80 et l'Audi 100 (qui existe aussi en version Coupé S). Chaque modèle est équipé d'un déport négatif du plan de roue, système de freinage qui évite de dérapier et de décrocher sur une chaussée en partie verglacée. Par exemple quand le bord est glissant et que la route est sèche au centre. Autrement dit, lorsque vous devez freiner sur route mouillée ou verglacée avec deux roues seulement. Dans de telles situations, le conducteur assis au volant de l'Audi se félicite d'être dans la bonne voiture. Car il peut compter sur l'efficacité du système de freinage antidérapage.

**Pourquoi l'Audi est-elle l'une des plus sûres?**

Parce qu'elle dispose d'une traction avant assurant le maintien fidèle de la trajectoire. Parce que, pour chaque Audi, le train de roulement permet d'utiliser toute la puissance du moteur en toute sécurité. L'efficacité du stabilisateur et des pneus à carcasse radiale est ressentie même dans les virages les plus sévères. En outre, chaque habitacle forme une cellule de sécurité avec zones d'absorption de chocs à l'avant et à l'arrière pour la protection des passagers. L'efficacité de ces zones de protection en cas d'accident est vérifiée par des expériences appelées «crash-tests». A l'intérieur également, l'Audi offre une grande protection.



**Les connaisseurs ont un dénominateur: AUDI**

**Audi 50:** la «compacte» avec grand volume intérieur, hayon arrière en série, et des performances dignes d'une voiture de classe moyenne (142 km/h pour la LS et 152 km/h pour la GL; consommation: 7,61 de normale ou 7,31 de super aux 100 km, DIN).

**Audi 80:** la technique révolutionnaire confirmée; élue dès son lancement VOITURE DE L'ANNEE. Sobre (8,61 de normale aux 100 km pour l'Audi 80 L selon DIN), spacieuse et élégante. Une parfaite réussite technique.

**Audi 100:** à la pointe du confort de classe sportive. Une routière qui offre la meilleure relation prix/performance dans sa catégorie (consommation aux 100 km: 8,91 d'essence normale pour l'Audi L, DIN). Faites la comparaison.

Si vous désirez en savoir plus sur la sécurité active et passive de l'Audi, renseignez-vous auprès de votre agent Audi le plus proche. De plus, vous vous rendrez compte par vous-même de la beauté, de l'économie et du confort moderne offert sur chaque Audi.

**COUPON**

Si vous désirez en savoir plus sur le modèle de votre choix, demandez-nous la documentation, gratuitement et sans engagement

Audi 50  Audi 80  
 Audi 100  Sécurité Audi

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA/lieu \_\_\_\_\_  
Prière de découper et d'envoyer à:  
AMAG, 5116 Schinznach-Bad

B 33

**INTERTOURS-WINTERTHUR**  
la nouvelle prestation gratuite spéciale d'AMAG pour vos déplacements en Suisse et à l'étranger avec votre VW/AUDI/PORSCHE nouvellement informé - vous auprès de votre agent!

**Audi 50.80.100**  
Avec la garantie de 12 mois, kilométrage illimité.  
Audi 80/100 livrables également avec transmission automatique en option.

# VIGNOBLE

## Discussion animée au législatif bevaisan au sujet de la création d'un trottoir

**De notre correspondant :**  
Le Conseil général s'est réuni vendredi sous la présidence de M. Paul Boroli fils. L'ordre du jour comprend quatre points principaux à savoir : demande d'adjonction d'un article 96 bis au règlement communal d'urbanisme.  
Lors d'un jugement de tribunal concernant un expropriation il faut donner la possibilité au Conseil communal de pouvoir recourir dans le délai de 14 jours prévu par la loi cantonale. En cas de besoin, ce laps de temps serait trop court pour que le Conseil général soit en mesure de statuer dans les délais. Il est donc nécessaire de laisser le soin à l'Exécutif d'agir pour les intérêts de la commune. Cette adjonction du nouvel article fut adoptée.  
Lors de la séance du 11 novembre 1975, le Législatif avait adopté le nou-

veau règlement. Toutefois quelques modifications doivent encore être apportées avant qu'il soit soumis à la sanction du Conseil d'Etat. Après discussion, les modifications furent adoptées et bientôt le nouveau règlement remplacera celui de 1970.  
**RÉFECTION D'UN IMMEUBLE COMMUNAL**  
Lors de la construction du passage sous-voie, la commune avait fait l'acquisition de l'immeuble Pierre Ribaux sis rue des Terreaux 5. L'ancienne propriétaire en était restée locataire selon les clauses de la vente jusqu'à résiliation du bail. Ceci étant fait, des transformations sont nécessaires pour pouvoir louer à nouveau. Le chauffage et la partie sanitaire doivent être modifiés. D'autres travaux sont encore prévus dans le cadre

de cette réfection. Ils devront être rentés par une augmentation du loyer perçu actuellement. En définitive un crédit de 60.000 fr. a été accordé.  
**CRÉATION D'UN TROTTOIR ET RÉFECTION DE LA RUE DE LA GARE**  
De la maison communale au collège, le tracé actuel est un danger pour les nombreux élèves qui, chaque jour, empruntent cette route. La création d'un trottoir et l'élargissement d'une largeur minimum de 5,50 m pour la chaussée obligent le Conseil communal à prévoir des transactions immobilières de peu d'importance avec trois propriétaires-bordiers qui seraient favorables au projet.  
Une discussion très animée fait suite à la présentation du projet proposé par le Conseil communal. Demande est faite de supprimer la création du trottoir et de prévoir un chemin pour piétons dans le verger communal située dans le même axe. Une opposition se fait sentir concernant la suppression du mur et des maronniers. Une suspension de séance est demandée et votée afin que les groupes puissent prendre position. A la reprise des délibérations, une motion est déposée demandant d'entamer des pourparlers pour l'achat de l'immeuble Frieden et des terrains situés à l'est de la route. En définitive, le projet est renvoyé au Conseil communal pour une étude nouvelle à présenter lors d'une prochaine séance du Conseil général.  
Plusieurs questions sont toujours posées dans les divers et dont il faut tenir le problème des centres scolaires secondaires des Cerisiers et de Cescolo avec la position de notre village. Les mesures de sécurité sont-elles suffisantes lors de l'utilisation de la Grande Salle ? Les abris pour arrêts d'autobus à l'est et à l'ouest du village ont déjà fait l'objet de demandes restées sans réponse. L'Exécutif prend note de ces problèmes et cherchera à prévoir les mesures qui s'imposent.

# VAUD

## Assemblée de la musique «L'Avenir» de Payerne

**De notre correspondant :**  
Le corps de musique «L'Avenir» a tenu son assemblée générale à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. Gilbert Morandi qui a salué les 60 membres présents (actifs, d'honneur et honoraires), ainsi que M. Henri Rossier, municipal. Le procès-verbal de la dernière assemblée a été lu par M. Jean-Claude Crisinel, puis adopté.  
Dans son rapport, le président a rappelé les nombreuses manifestations de la société au cours de l'année écoulée et a félicité la commission du nouveau uniforme, qui a accompli un excellent travail dans un temps pourtant limité. Il a remercié les souscripteurs et tous ceux qui ont contribué à ce succès. L'«Avenir» participera au concours fédéral de Bienne, qui aura lieu dans quelques mois. Des remerciements ont été également adressés à MM. Claude Bourqui, directeur, et Roger Gentil, sous-directeur, ainsi qu'aux autorités pour leur soutien financier.  
Les comptes ont été présentés par le caissier, M. Roland Galley, qui a expliqué que la diminution de fortune de 5586 fr était due à la prise en charge par la caisse du solde du compte des uniformes. Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs, présenté par M. Paul Roth, ont été approuvés. L'assemblée a ensuite nommé membres d'honneur Mme Alice Weber, et MM. Roland Probst, Pierre Hurni, André Zbinden et Jean-Pierre Prader-vand.  
**COMITE**  
Le comité sera composé de : MM. Gilbert Morandi, président ; Paul Gumy, vice-président ; Roland Galley, caissier ; Albert Vonz, sous-caissier ; J.-Cl. Rätz et J.-Pierre Troillet, secré-

taires ; J.-Cl. Crisinel, coordinateur ; Pierre Risse et Jean-Michel Chassot, membres adjoints. MM. Claude Bourqui, directeur, et Roger Gentil, sous-directeur, ont été confirmés dans leurs fonctions par acclamation. Le moniteur des tambours est M. François Hermann, tandis que M. Rodolphe Wenger est sous-moniteur.  
Après avoir donné la composition de la commission musicale, le président a remis à plusieurs membres le diplôme d'ancienneté, ainsi que la cuillère traditionnelle aux membres assidus aux répétitions. Les anciens uniformes ont été offerts à la fanfare de Lichelles (FR). Celle-ci a fait en retour un don à l'«Avenir».  
**Futurs conscrits**  
(c) Samedi soir, à la salle «Pierre-Viret» une septantaine de futurs conscrits des cercles de Grandcour et de Payerne, se sont retrouvés pour toucher leur livret de service militaire, des mains du chef de section, M. Georges Cherbuin, qui leur a remis également la brochure «au futur soldat». A l'aide de textes projetés sur un écran, le chef de section a ensuite présenté aux jeunes gens et commenté les principales dispositions concernant la visite sanitaire et l'incorporation des futurs recrues dans une armée. Les autorités civiles étaient représentées par M. Jean-Elie Nicod, préfet du district de Payerne. Dans une brève allocution, celui-ci a affirmé qu'en accomplissant leur devoir de citoyens-soldats, les jeunes apprennent à servir le pays. Il a souhaité aux futurs conscrits une pleine satisfaction dans la vie militaire qui les attend.

# AUTOUR DU MONDE

## Rome et le contrôle des naissances

**CITÉ-DU-VATICAN, (AFP).** — Le Saint-Siège a adopté officiellement et subventionné une nouvelle méthode de contrôle naturel des naissances, le procédé Billings, mis au point par un couple de médecins australiens, John et Evelyn Billings, que le pape a longuement reçus jeudi dernier.  
Des précisions à ce sujet ont été données dimanche dans l'«Osservatore Romano» par le théologien officiel Gino Concetti qui indique que la métho-

de concerne essentiellement la prévision des périodes fécondes de la femme, sur la base d'un contrôle de ses pertes. Le RP Concetti, qui souligne que les papes ont toujours «accepté le contrôle volontaire et naturel des naissances», précise que Paul XI a offert 100 millions de lires (env. 350.000 francs) pour financer un centre de consultation ouvert, il y a un mois, à l'université catholique de Rome. Le pape Pie XII, ajoute le théologien, avait déjà accepté le pro-

cédé Ogino-Knaus ou tout autre permettant de prévoir les périodes stériles et fécondes de la femme (salive, température, etc.).  
Le RP Concetti affirme que la méthode Billings, mal connue en Europe, est suffisamment sûre, et hygiéniquement supérieure à «nombre de contraceptifs (artificiels) qui jouissent d'une abondante publicité, mais soulèvent des réserves dans les milieux non suspects de partialité». La méthode selon le RP Concetti, «invite les époux à respecter le processus physique voulu par Dieu, à se libérer des obsessions charnelles engendrées par la société matérialiste, en se donnant des preuves d'amour pur et fécond», par une abstinence périodique et volontairement acceptée. Elle rend enfin l'acte conjugal «témoin d'union et de procréation».

## Ford est vraiment très satisfait

**JACKSON (AFP).** — Le gouverneur de l'Alabama Georges Wallace est arrivé nettement en tête devant les autres concurrents démocrates à l'investiture du parti pour l'élection présidentielle dans les conventions électorales du Mississippi tenues samedi au niveau des comtés. M. Wallace se trouve en première position avec 50% des délégués, devant l'ancien gouverneur de Géorgie Jimmy Carter (11%) et M. Sargent Shriver (10%). Le sénateur démocrate de l'Etat de Washington Henry Jackson et l'ancien gouverneur de Géorgie Jimmy Carter ont appelé samedi les électeurs de Floride à soutenir en 1976 une «croisade pour remettre l'Amérique sur les rails».

listes au cours d'une tournée électorale en Floride — ou se déroulera le 9 mars une élection «primaire», a été interrogé sur les propos acides de M. Reagan selon lequel la détente n'apporte à l'Amérique que «le droit de vendre du pepsi-cola en Sibérie». «Je ne ferai pas de commentaires sur une quelconque rhétorique concernant une politique qui est couronnée de succès», a-t-il répondu.

«M. Ford est un brave type, a déclaré M. Jackson, n'importe qui apparaîtrait comme un brave type après M. Nixon, mais ce n'est pas suffisant pour être président».

# SUISSE ALÉMANIQUE

## Tué malgré sa ceinture de sécurité

**STAUFEN, (ATS).** — Un accident de la circulation a causé la mort de M. Fritz Bruehlhart (57 ans), de Hunzenschwil (AG), malgré que la victime était attachée à son siège. Alors qu'il roulait sur la chaussée enneigée, le véhicule de M. Bruehlhart glissa et vint percuter une voiture arrivant en sens inverse. Au moment du choc, la voiture de la victime fut brutalement tournée à 90 degrés, et le conducteur, pourtant attaché, fut précipité sur le siège arrière et mortellement blessé. L'autre conducteur, qui avait également attaché sa ceinture de sécurité, a été grièvement blessé.

## La violence en Argentine

**BUENOS-AIRES (AFP-Reuter).** — Quatre nouveaux cadavres criblés de balles ont été découverts dans deux villes argentines portant à septante-cinq le nombre de personnes tuées par la vague de violence dans ce pays depuis le début de l'année.

## Mésentente entre les entrepreneurs et la FOBB

**ZURICH (ATS).** — Réuni samedi à Zurich, en assemblée extraordinaire, le comité central de la FOBB, syndicat du bâtiment et du bois considère que les négociations avec la Société suisse des entrepreneurs ont échoué. Celle-ci ne s'est en effet pas déclarée prête à accorder la compensation du renchérissement. Selon un communiqué de la FOBB, cette décision a été prise à la majorité des deux tiers. Elle va maintenant entamer la procédure arbitrale qui prévoit le recours à une commission de conciliation et en deuxième instance au Tribunal arbitral.

La séance était dirigée par le conseiller national Ezio Canonica.

## Capitiaux français réfugiés en Suisse

**PARIS (AFP).** — Quatre cent mille Français seraient titulaires d'un compte bancaire en Suisse et le montant de leur fortune mobilière y atteindrait le chiffre fabuleux de 400 milliards de francs, indique l'hebdomadaire «Le Point», dans une enquête intitulée : «Suisse : rien ne décourage les capitaux français».  
Non seulement les Français détendraient en Suisse des fortunes considérables en actions, en obligations, en or et en devises, mais encore ils possèderaient de très nombreuses résidences secondaires dans la Confédération ; 15% des investissements immobiliers seraient en effet réalisés par des capitaux venus de France.  
«Le Point» s'interroge sur les raisons de cette évasion. Traditionnellement, c'est, estime-t-on, la sécurité que les Français vont rechercher financièrement en Suisse. Cependant, estime l'hebdomadaire, les remous monétaires actuels et les transformations du marché des capitaux peuvent rendre une telle sécurité plus précaire que par le passé.

## Pour libérer la bande à Baader

**HAMBURG (AP).** — Selon le procureur principal Siegfried Buback, les extrémistes ouest-allemands auraient tenté depuis longtemps de libérer Andreas Baader, Ulrike Meinhof, et les deux autres membres de la bande, s'ils avaient pu trouver un pays acceptant de les recevoir.  
Le procureur a déclaré à l'hebdomadaire «Spiegel» que les extrémistes allemands, comprenant la difficulté d'agir seuls, s'étaient alliés à d'autres groupes étrangers. Il prévoit que lorsque les amis des détenus actuellement jugés à Stuttgart auront trouvé un pays, une opération sera tentée. Selon l'hebdomadaire, un extrémiste aurait déjà négocié avec les autorités libyennes afin d'obtenir l'autorisation de faire entrer en Libye les quatre accusés.

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Etat civil de La Chaux-de-Fonds (13 février)

**NAISSANCES :** Viscido Mario, fils de Roméo, mécanicien, et de Maria, née Tagliareri ; Mazzoleni Roland, fils de Camillo-Giuseppe, maçon, et de Renata, née Baretti.  
**DÉCÈS :** Brunnimann, née Hasler Berthe, née le 14 février 1903, épouse de Johann-Rudolf, Fritz-Courvoisier 24 ; Boillat François-Arnold, né le 4 décembre 1891, époux d'Irène-Hortense, née Cattin, Bouleaux 15 ; Ziegler, née Walder Bertha-Martha, née le 2 décembre 1903, veuve de Hans, Plaisance 14 a ; Ulmann, née Blum Marcelle-Adèle, née le 7 mars 1903, veuve de René-Abraham, Léopold-Robert 73.

# JURA

## SAINT-BRAIS Bras cassé par une voiture

(c) Hier vers 19 h, M. Jean Leschenne de Scut, âgé de 65 ans, qui marchait au bord de la chaussée entre Roche et Saint-Brais, en balançant les bras, a eu un bras accroché par une voiture, lors d'un croisement. Il a subi une double fracture.



## Oléoduc du Rhône S.A.

Bovernier (VS)

### 7 1/4 %

**Emprunt 1976-88**  
de fr. 10 000 000

destiné au remboursement d'engagements à moyen terme

### 100 %

Prix d'émission

No de valeur: 116 880

**Modalités de l'emprunt**  
Durée: 12 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 8 ans  
Titres: obligations au porteur de fr. 1000 et fr. 5000  
Libération: 10 mars 1978  
Coupons: coupons annuels au 10 mars  
Cotation: aux bourses de Bâle, Genève et Zurich

**Délai de souscription du 16 au 20 février 1976, à midi**

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE  
CRÉDIT SUISSE  
UNION DE BANQUES SUISSES  
BANQUE DE LA SUISSE ITALIENNE

# BEAU DÉBUT DE PRINTEMPS POUR LES AUTOMOBILISTES!

# NOUVEAUTÉ TOYOTA CELICA LIFTBACK

## REDÉCOUVREZ LE PLAISIR DE CONDUIRE!

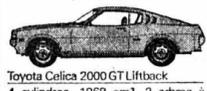
Oui, vraiment, c'est un renouveau en beauté. Le côté sportif sous son plus beau jour. Avec tout ce qui fait votre confort. Il faut l'avoir vécu. Il faut avoir senti la puissance de ce moteur. Avoir joué de cette boîte sportive, ultra-précise, à 5 vitesses. Avoir découvert les nombreux avantages du hayon arrière. Alors seulement, on sait combien ce nouveau printemps est beau pour les automobilistes sportifs. Si vous tenez à ne pas rater le plus beau des printemps pour les automobilistes, vous ne pourrez manquer de faire un essai au volant de la nouvelle Toyota Celica Liftback ou de la nouvelle Toyota Celica 1600ST Hardtop (présentant toutes deux un empattement allongé).



**Toyota Celica 1600ST Hardtop**  
4 cylindres, 1589 cm<sup>3</sup>, 86 ch DIN à 5600 tr/min, 5 vitesses fr. 15.650.-



**Toyota Celica 1600ST Liftback**  
4 cylindres, 1589 cm<sup>3</sup>, 86 ch DIN à 5600 tr/min, 5 vitesses fr. 16.250.-



**Toyota Celica 2000GT Liftback**  
4 cylindres, 1968 cm<sup>3</sup>, 2 arbres à cames en tête, 118 ch DIN à 5800 tr/min, 5 vitesses fr. 18.850.-



**Toyota Celica 2000GT/Racing**  
Chaque fois qu'elle est entrée en piste, ses concurrentes européennes confirmées ont tremblé.

**Coupon**  
J'aimerais vivre dès le début le plus beau des printemps pour les automobilistes. Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les nouvelles Toyota Celica.

Nom: \_\_\_\_\_

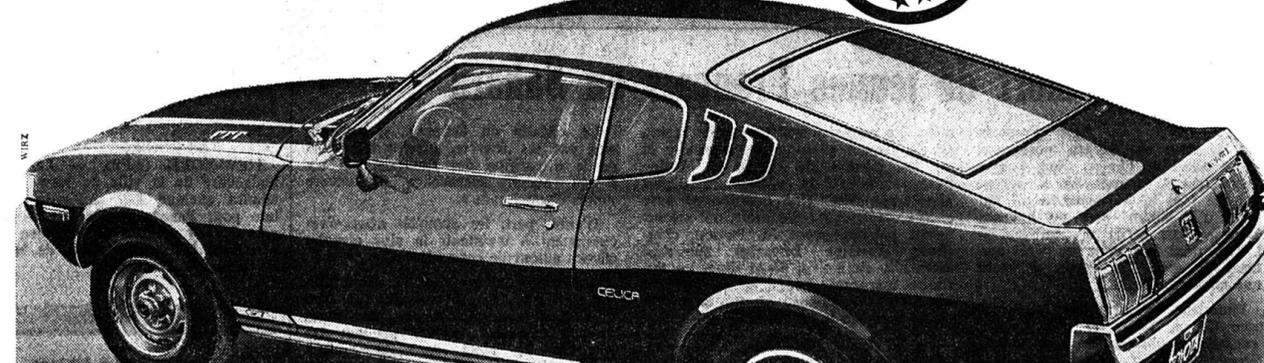
Adresse: \_\_\_\_\_

NP/localité: \_\_\_\_\_  
(A envoyer à Toyota SA, Service de documentation, 5745 Safenwil/tél. 062 67 93 11)



# TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.



# Les mouvements anticommunistes angolais en sont arrivés au dernier quart d'heure

Luso, dernière ville importante dans le centre de l'Angola, qui n'était pas encore contrôlée par les forces armées populaires de libération de l'Angola, a été prise. Luso était la dernière ville où s'étaient réfugiés, avant de l'abandonner à leur tour, les dernières forces de l'UNTA. Désormais, les forces du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) contrôlent donc la totalité des villes importantes situées sur la voie de chemin de fer de Benguela. Dans le nord, les forces armées populaires de libération de l'Angola ont occupé la ville de Ciamba, localité située près de San-Salvador.

Le ministre sud-africain des affaires étrangères a mis en garde M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, contre le fait que son pays pourrait mettre un terme aux secours qu'il apporte aux réfugiés d'Angola si l'organisation internationale ne lui vient pas en aide. Son message demande nettement si l'ONU est prête à assurer le sort des quelque 14.000 réfugiés du sud de l'Angola au cas où l'Afrique du sud cesserait de leur apporter son aide. Les militaires sud-africains ont construit quatre camps à l'intention des réfugiés à la frontière extrême sud de l'Angola. Les réfugiés y sont gardés par des troupes sud-africaines. Les services de secours sud-africains se préparent en même temps

à recevoir quelque 100.000 autres réfugiés qui fuient devant l'avance des troupes du Mouvement pour la libération de l'Angola.

Le commissaire d'Etat aux affaires étrangères du Zaïre a lancé à Paris un avertissement « formel » à l'Union soviétique et aux troupes cubaines qui se trouvent en Angola, afin qu'ils ne soient pas tentés de « placer un seul cheveu en territoire zairois ». Il estime que la présence des troupes cubaines en Angola menace l'intégrité territoriale du Zaïre. En plus, la présence de plus d'un million de réfugiés en territoire zairois pose un problème d'avenir très délicat. Le commissaire zairois a rappelé enfin que son pays demande en même temps le retrait des sud-africains, des cubains et des soviétiques du territoire angolais.

Quant à M. Nyerere, président de la Tanzanie, il a estimé que, contrairement à l'analyse de la crise par les « Etats-Unis et les autres grandes puissances », celle-ci n'est pas idéologique. Selon lui, il s'agit d'un combat purement national entre des mouvements de libération divisés sur les moyens de libérer leur pays.

## MERCENAIRES

De leur côté, les autorités brésiliennes ont indiqué qu'elles ignoraient tout de la prétendue présence dans le pays

du mercenaire allemand Rolf Steiner, vétéran de la guerre du Biafra, pour y recruter des mercenaires pour aller combattre en Angola dans les rangs de l'UNTA. Un porte-parole du ministère brésilien des affaires étrangères a déclaré à la presse qu'il ignorait tout de cette affaire. Une manifestation convoquée par les rapatriés d'Angola devant l'ambassade d'Union soviétique à Lisbonne pour protester contre l'aide militaire soviétique au Mouvement populaire de libération de l'Angola n'a finalement pas eu lieu, en raison de son interdiction par les autorités portugaises. Cet appel à manifester des rapatriés d'Angola intervenait le jour même d'une réunion extraordinaire du Conseil de la révolution pour se prononcer sur l'éventuelle reconnaissance par le Portugal du gouvernement du Mouvement pour la libération de l'Angola.

A Washington, le secrétaire à la Défense, M. Rumsfeld, s'est déclaré convaincu que le Congrès changerait d'attitude si les événements qu'a connus l'Angola se répétaient ailleurs dans le monde. M. Rumsfeld a indiqué que les parlementaires avaient coupé l'aide apportée par l'administration en Angola parce que le souvenir de l'engagement américain au Vietnam était encore trop vif. En ajoutant que l'aide apportée par l'Union soviétique « n'a pas été un

exemple pour le relâchement des tensions ».

## MORT AU COMBAT

Le commandant en chef des forces armées de l'UNTA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) M. Chiwale, a été tué au cours d'un affrontement avec les forces du MPLA, selon un journal de Johannesburg, « The Star », qui publie la nouvelle en première page.

Citant Radio-Luanda, le journal précise que M. Chiwale a été tué au cours de combats qui se sont produits sur la route Luimbale-Alto-Hama.

Signalons enfin, qu'au cours du week-end, la Tunisie, le Maroc et l'Égypte ont reconnu le gouvernement de Luanda.



Une des dernières photos prises à Luso avant que la ville ne tombe aux mains des communistes (Téléphoto AP)

## Salves pour un nouveau Liban

BEYROUTH (AFP). — De très nombreuses salves, qui, au Liban, marquent la joie — ou la tristesse — ont salué à Beyrouth le discours du président de la République Soleiman Frangieh.

Dans cette intervention radio-télévisée, le président a annoncé les principales lignes de la réforme politique destinée à mettre un terme à une guerre civile de près de dix mois.

Dans son allocution, au cours de laquelle il a développé les points contenus dans le texte remis à la presse, notamment ceux concernant l'élection du premier ministre et la répartition, « proportionnellement à l'importance de chaque communauté », des sièges au parlement, le chef de l'Etat libanais a évoqué en outre la coexistence entre la légalité libanaise et la résistance palestinienne.

Cette coexistence, a-t-il souligné, « nécessite plus d'attention, de compréhension et de précautions. (...) afin

d'éviter des heurts entraînant l'explosion ». « La situation aujourd'hui, a-t-il poursuivi, rend nécessaire un plus grand attachement aux accords et notamment celui du Caire (régissant les relations libano-palestiniennes) et à leurs applications ».

Le chef de l'Etat libanais a également rendu hommage à « l'amitié et à la fraternité » existant entre le Liban et la Syrie. L'initiative du président syrien, le général Assad, qui avait dépeché à Beyrouth une délégation de médiateurs, « avait pour seul but de circonscrire le mal », a-t-il dit.

## ENTRE PALESTINIENS

« Nous avons le droit d'établir notre Etat sur chaque centimètre carré de notre patrie, la Palestine. Nous sommes parvenus à un certain point où les gens sont prêts à nous reconnaître une partie de notre droit. Je pense que, par notre lutte, nous pouvons faire compren-

dre à l'opinion mondiale la totalité de notre droit », a déclaré dans une interview M. Habache, « leader » du Front populaire pour la libération de la Palestine.

M. Habache attribue l'attitude plus conciliante de la direction de l'OLP, présidée par M. Arafat aux pressions financières de l'Arabie saoudite, et aux pressions « du régime syrien et de tous les régimes arabes réactionnaires et dé-faitistes ».

## UN FAIT PAR JOUR

### Le retour

Nous avons fait un bon voyage. Bon et utile. Utile et nécessaire. Un voyage inattendu. Sans doute, nous savions que le premier vol se terminerai au Caire. Et puis, que ce serait Amman. Et enfin Damas. Tout cela nous le savions. Sur le bout des doigts. Tous, comme des grands, nous avions dans nos dossiers des itinéraires, les horaires. Tout ce qu'il faut à un voyageur qui se croit averti. Et que rien ne peut surprendre. Tous, dans l'avion qui nous emmenait en Egypte, pensions que tout était réglé et décidé.

Or, nous ignorions tout. C'est à dire l'essentiel. En fait, nous ne savions rien. Nous ne savions pas. Les parlementaires suisses ne pouvaient pas savoir que les trois pays visités allaient leur réserver un accueil officiel. Un accueil en lettres majuscules. Avec tout ce que cela comporte sur le plan du protocole, de la sécurité. Sur le plan des intentions profondes. Aucun d'entre nous ne pouvait imaginer que nos hôtes allaient faire de ce voyage une affaire d'Etat. Et que c'est l'Egypte, la Jordanie et la Syrie, dans ce que ces pays pouvaient offrir au plus haut niveau, qui allaient accueillir la délégation venue de Suisse.

Voilà le point essentiel à retenir. Pour Le Caire, Amman et Damas au, fur et à mesure que passaient les heures, et les jours, nous n'étions pas des voyageurs plus ou moins officiels, mais, que nous le voulions ou non, les représentants d'un Etat. Les messagers d'un pays dont le président Sadate a pu dire qu'il était « frère ». Oui, pendant ces deux semaines, voilà le sentiment profond ressenti par les parlementaires suisses en voyage au Proche-Orient. Et d'ailleurs, comment aurait-il été possible de ne pas ressentir ces choses ? Comment fermer les yeux sur ce qui était offert à notre curiosité, à notre sensibilité ? C'est l'Egypte officielle tout entière qui nous accueillait et se mettait en quatre pour nous recevoir. C'est toute la haute société jordanienne qui se rassemblait pour nous fêter : du souverain jusqu'aux chefs bédouins avec lesquels nous avons vécu une inoubliable soirée.

C'est aussi toute la Syrie gouvernementale, de ses chefs politiques à ses femmes militantes en passant par ses diplomates les plus avertis, qui allait faire de notre séjour à Damas quelque chose de si particulier. Tout cela fut curieux. Tout cela fut émouvant. Car, pour nous, qui par profession, et depuis tant d'années avons coutume de fréquenter des noms, voici que, tout à coup, il nous était possible de mettre des identités sur des visages. Voici que quelques-unes des plus hautes personnalités du monde arabe nous parlaient à bâtons rompus, évoquant des souvenirs, nous faisant quelques confidences qu'un jour peut-être, quand il le faudra nous utiliserons. Le moment venu.

Les pays du Front, pour nous recevoir, avaient mis leurs habits et leurs cœurs du dimanche. Ceux des grands jours. Ceux dont on ne se sert qu'avec des amis. Ils diraient, eux, des invités de marque. Car, c'est ainsi, qu'en définitive, nous avons reçu le message. C'est ainsi qu'à toute heure du jour et de la nuit nous nous sommes sentis protégés, soutenus, entourés, fêtés. Comme s'ils voulaient se faire pardonner de ne pas nous recevoir plus longtemps. Voilà le premier point. Ce voyage ne fut pas simplement un périple. Il semble que cela soit le début d'autre chose. Mais, ce qu'il faudra dire aussi, c'est que méthodiquement, sans parti pris, sans accroc, avec le désir d'y voir aussi clair que possible, les parlementaires suisses invités par la Ligue des Etats arabes ont travaillé, discuté, interrogé. A seule fin de savoir. Pour que, peu à peu, grandissent les convictions intimes. Pour que cette vérité qui trop souvent se dérobe, vienne enfin, toute nue, se présenter à eux.

Car, ce voyage inattendu fut une magnifique leçon de choses. De choses vues. Entendues. Et apprises. Avec la raison. Et avec le cœur.

L. GRANGER

## De mieux en mieux dans l'affaire Lockheed

BURBANK, (AFP). — Les président et vice-président du conseil d'administration de la société Lockheed Aircraft, M. Daniel Houghton et A.C. Kotchian, ont démissionné de leurs fonctions en raison du scandale provoqué par les dessous de table versés par la compagnie à l'étranger.

MM. Houghton et Kotchian ont présenté leur démission au cours d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration de la société. Celui-ci a désigné M. Haack, ancien président de la bourse de New-York et membre du conseil

d'administration, pour présider temporairement la compagnie.

Le procureur italien chargé de l'enquête sur l'affaire des pots-de-vin de la société américaine a déclaré qu'il manquait plus du tiers des pages et plusieurs chapitres du memorandum de 1970 du constructeur américain remis la semaine dernière par Washington.

Le procureur Siotto a précisé qu'il manquait 15 des 43 pages du texte, mais il a ajouté que le ministre italien des affaires étrangères lui avait donné l'assurance que cette coupure n'avait pas été faite en Italie. Le memorandum lui avait été transmis la semaine dernière par le Sénat américain. Le texte aurait été « raccourci » aux Etats-Unis, déclarait dans les milieux proches du tribunal. Le procureur aurait l'intention de demander le texte intégral.

Par ailleurs, le procureur a interrogé pour la deuxième fois le général Nino Pasti, ancien chef d'état-major de l'aviation qui a déclaré que les 14 C-130, achetés en 1970, ne correspondaient pas aux besoins de l'aviation italienne.

## AU JAPON

Les députés de l'opposition japonaise, qui viennent de mener une enquête aux Etats-Unis, doivent entamer aujourd'hui l'audition de sept témoins dans l'affaire du versement de pots-de-vin au Japon par la société Lockheed.

Le but de ces auditions est d'établir clairement ce qu'il est advenu des sept millions de dollars qui auraient été versés par Lockheed à M. Yoshio Kodama, une personnalité d'extrême droite qui jouit d'une grande influence dans les milieux politiques de Tokyo.

M. Kodama, qui doit être le huitième témoin à comparaître devant les parle-

mentaires, fera probablement défaut, son médecin ayant diagnostiqué des troubles de pression artérielle.

La commission budgétaire de la Chambre basse, qui mène l'enquête, doit décider si elle excuse ou non M. Kodama.

Lockheed est accusé d'avoir versé plus de 12 millions de dollars en pots-de-vin au Japon afin de « décrocher » des contrats pour ses appareils.

## Nouvelle révolution culturelle en Chine

PÉKIN, (AFP). — Le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, a été accusé dimanche sur des affiches en caractères géants d'être le « second Khrouchtchev chinois ».

Le président Liou Chao-chi, limogé à la fin de la révolution culturelle, est encore qualifié, dans la propagande officielle, de « Khrouchtchev chinois », terme qui est devenu synonyme en Chine d'ennemi politique de première grandeur par association aux « révisionnistes soviétiques ».

Les affiches portant cette accusation extrêmement grave contre M. Teng Hsiao-ping, dont on croyait encore il y a moins de dix jours qu'il allait succéder au premier ministre Chou En-lai, ont été vues par des étrangers dans une université de Changhaï, ville connue comme étant à la pointe de tous les mouvements idéologiques.

Ces affiches ne se réfèrent pas nommément au vice-premier ministre mais l'identifient clairement par des allusions telles que le rappel d'un axiome « réactionnaire » qui lui fut attribué pendant la révolution culturelle : « Qu'importe qu'un chat soit blanc ou noir pourvu qu'il attrape la souris ».

La campagne d'affiches contre M. Teng Hsiao-ping a commencé cette semaine dans les universités chinoises, à Pékin, Changhaï, Wuhan et d'autres villes de Chine. Simultanément, la presse officielle le critique quotidiennement, mais d'une manière anonyme.

Interrogé, un porte-parole du département de l'information a refusé au cours du week-end de confirmer ou d'infirmer le fait que les affiches actuelles sont effectivement dirigées contre M. Teng Hsiao-ping.

## Flambée de violence en Ulster

Un an après le début de la trêve décrétée par les « provos » de l'IRA, l'Irlande du Nord vient encore une fois de basculer dans une vague de violence qui risque de s'étendre à Londres et à Dublin.

Les fusillades, attentats à la bombe et règlements de compte entre les communautés protestante et catholique se multiplient tant à Belfast que dans les autres villes de la province depuis le décès de Frank Stagg, le militant de l'IRA mort jeudi matin après deux mois de grève de la faim dans une prison d'Angleterre.

La mort de Stagg, que les « provos » considèrent comme un nouveau « martyr de l'oppression britannique », a provoqué une réaction immédiate de la part des commandos de l'IRA : en l'espace de trois jours, trois personnes, dont un policier, ont été tuées en Ulster, au moins dix autres ont été grièvement blessées et les forces de l'ordre ont enregistré plus de deux cents incidents graves. Samedi, sept obus de mortier ont été tirés contre un camp militaire britannique à Belfast.

## UN PEU PARTOUT

Les explosions de bombes dans les boutiques et lieux publics de Belfast et de Londonderry, qui s'étaient faites relativement rares depuis plusieurs semaines, ont provoqué des dégâts évalués à plus d'un million de livres. Des groupes de jeunes manifestants catholiques — certains âgés de moins de seize ans — ont paralysé les quartiers commerçants de Belfast en bloquant les rues avec les carcasses de camions et d'autobus qu'ils avaient incendiés.

Pour faire face à cette recrudescence

du terrorisme, la police et l'armée britannique ont multiplié les patrouilles et les opérations de ratissage, notamment dans les quartiers catholiques d'Andersonstown, d'Ardoyne et de Ballymurphy — les traditionnels « points chauds » de Belfast.

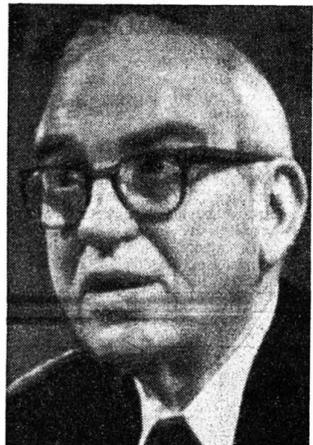
Sur le plan politique, où l'impasse demeure presque totale en raison de l'hostilité des loyalistes protestants à tout partage du pouvoir avec les catholiques, les travaux de la « convention constitutionnelle », chargée d'élaborer un système de gouvernement acceptable par

les deux communautés, piétinent sans espoir.

A Londres, enfin, les autorités redoutent une nouvelle campagne d'attentats à la bombe. La découverte d'une bombe de dix kilos dans l'une des principales stations de métro de la capitale, bombe qui a pu être désamorcée à temps et l'explosion samedi soir d'un engin en plein centre de la capitale — faisant deux blessés — semblent confirmer que l'IRA est bien résolue à faire payer cher aux Anglais la mort de Frank Stagg.



Explosifs destinés à l'IRA saisis par l'armée britannique à Lurgan en Ulster (Téléphoto AP)



Le président démissionnaire (Téléphoto AP)

## L'hécatombe du Guatemala

Plusieurs milliers de cadavres ne pourront pas être dégageés, estiment les observateurs à Guatemala, devant les difficultés insurmontables auxquelles doivent faire face les diverses équipes de secours. Le bilan officiel établi par les autorités s'élève pour le moment à 20.958 morts et 74.015 blessés.

Ce chiffre ne concerne que les personnes enterrées par les services municipaux, mais ne tient pas compte des morts dégageés par leurs proches et aussitôt inhumés, ni des victimes non en-

core secourues dans les régions d'accès difficile. De plus, les autorités, ont commencé à utiliser des tracteurs pour déblayer les décombres, qui sont rejetés dans des ravins, sans que l'on soit assuré que des cadavres n'aient pas été bloqués dans les ruines.

La situation sanitaire du pays reste, normale, et un porte-parole du ministère de la santé a déclaré que les autorités contrôlaient tout le territoire, les récentes épidémies de typhoïde et de diphtérie et de bronchite ayant été jugulées.



Encore des blessés

(Téléphoto AP)

## La mort de jeunes Français au Sahara

RABAT (AFP). — Sept Français avaient disparu au Sahara occidental depuis le début de l'hiver. Cinq d'entre eux sont morts, apprend-on à Alger. Ils ont été tués le 3 janvier, à 16 km au nord d'El-Aioum, près du hameau dit Daora, alors qu'ils se rendaient à bord d'un mini bus pour un week-end en bord de mer. La voiture a sauté sur une mine et a brûlé.

A l'intérieur se trouvaient Jean et Béatrice Guyot, 18 et 17 ans, enfants du conseiller politique de l'ambassade de France à Rabat, Gilles et Nadine Pascon, 20 et 19 ans, et Colette Blanchot, 20 ans, habitant Dole dans le Jura. Un ami marocain du groupe, Fouad el-Saiz, était avec eux. On ignore ce qu'il est devenu.

Les jeunes gens ont été tués dans une embuscade tendue aux troupes marocaines par les guérilleros du Front Poli-

sario. Ils connaissaient bien cette région où ils avaient coutume de se rendre et où les parents de Gilles et Nadine Pascon allaient en villégiature depuis plusieurs années. Une question se pose encore cependant : l'endroit où séjournaient habituellement M. Pascon, chercheur d'origine française naturalisé marocain, est Kneiss, plage située en territoire marocain, à une quarantaine de kilomètres du hameau où fut détruit le mini-bus, selon le Polisario.

## SON DE CLOCHE

Cependant, le journal marocain « le Matin du Sahara » (pro-gouvernemental), écrit dimanche que les cinq Français, disparus au Sahara depuis début janvier et qui, selon Alger, auraient trouvé la mort au cours d'une embuscade, ont purement et simplement été enlevés avant d'être exécutés sommairement récemment ».

Le « Matin du Sahara », qui n'indique pas ses sources, précise que, lors de la disparition des Français, « il n'y a eu aucun accrochage et encore moins d'embuscade ».

D'autre part, les autorités marocaines continuent à maintenir le plus complet silence autour de cette affaire.

Le journal relève que la disparition des cinq Français ne coïncide pas avec une embuscade quelconque. Les jeunes Français s'étaient rendus pendant les vacances de Noël dans la maison appartenant à la famille de l'un d'eux, à proximité de la localité de Tantan. Le concierge de cette maison, unique témoin de l'enlèvement, a été emprisonné immédiatement après que la disparition des cinq Français ait été constatée. A ce jour, ni les familles, ni les émissaires du gouvernement français, n'ont pu s'entretenir avec lui.

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### AMÉRIQUE

**Le déficit de New-York**  
NEW-YORK (AFP). — Le déficit budgétaire de la ville de New-York atteindra quelque 1,02 milliards de dollars pour l'année fiscale en cours soit près de 300 millions de plus que prévu, a indiqué M. Beame, maire de la grande métropole américaine.

### EUROPE

**Arrestations à Athènes**  
ATHÈNES (AFP). — Douze arrestations ont été opérées, dont celle d'un jeune journaliste, au cours d'une manifestation qui s'est déroulée dans le centre d'Athènes, pour protester contre la décision du gouvernement de raser des bidonvilles construits illégalement dans la banlieue du Pirée.

### Marchés et URSS

PARIS (AFP). — Pour la première fois, le parti communiste français ne sera pas représenté par son secrétaire général lors du congrès du parti communiste de l'URSS qui doit s'ouvrir le 24 février à Moscou.

### Radioactivité

LONDRES (AFP). — Une fuite s'est produite dans l'une des cuves de stockage de déchets radioactifs dans l'usine atomique de Windscale (nord-ouest de l'Angleterre). Une partie du liquide radioactif s'est infiltrée dans le système de refroidissement des cuves.

### Bases américaines en Grèce : pas d'accord

ATHÈNES (AFP). — La troisième phase des entretiens gréco-américains sur les bases américaines en Grèce et le statut juridique des militaires américains qui y sont stationnés, s'est terminée sans un accord.